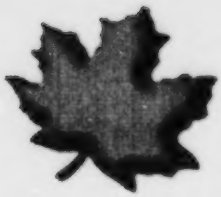

Report on Operations Under the Bretton Woods and Related Agreements Act

1999

Prepared by:
International Trade and Finance Branch
March 2000

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Copies of this annual report may be obtained from:

Distribution Centre
Department of Finance Canada
300 Laurier Avenue West, P1 West Tower
Ottawa, Ontario, Canada K1A 0G5
Telephone: (613) 995-2855
Facsimile: (613) 996-0518

Also available on the Internet at
http://www.fin.gc.ca/

Cette publication est également disponible en français.

Cat. No.: F1-28/1999E
ISBN 0-662-28857-2

101-04485/

TABLE OF CONTENTS

Introduction 5

International Monetary Fund 7
Overview 7
Benefits of Membership 7
Canada's Priorities at the IMF 9
Strengthening Macroeconomic Policies in Emerging Markets 9
Strengthening and Reforming the International Financial Institutions and Arrangements 12
Enhancing Transparency and Promoting Best Practices 13
Strengthening Financial Sectors 17
Improving Crisis Prevention and Involving the Private Sector 17
Promoting Social Policies to Protect the Poor and Most Vulnerable 18
Lending Developments in 1999 18
Managing Canada's Interests at the IMF 20
Canada's Office at the IMF 21
Canada's Financial Participation 22
Challenges Ahead 24

The World Bank 25
Overview 25
In the Wake of the Emerging Market Financial Crisis 28
Reducing Poverty 29
Improving Co-ordination With Other Agencies 31
Other World Bank Operations in FY 1999 32
International Development Association 37
Canada's Priorities at the World Bank 40
Managing Canada's Interests at the World Bank 50
Canadian Procurement at the World Bank 52
Canada's Financial Participation 56
Future Challenges 57

Joint Issues 59
Overview 59
Strengthening Financial Sectors 59
Multilateral Debt Relief 60

Annexes

1. Active IMF Lending Arrangements 64
2. IBRD Loans and IDA Credits 66
3. IBRD Loans and IDA Credits to Developing Countries 67
4. Disbursements by IBRD and IDA Borrowers – Goods and Services From Canada 68
5. IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country 70
6. Projects Approved for IBRD and IDA Assistance in Fiscal Year 1999, by Country 75

INTRODUCTION

The Bretton Woods institutions – the International Monetary Fund (IMF or the Fund) and the World Bank – were founded at a conference held in Bretton Woods, New Hampshire, in 1944. The IMF was established to promote the smooth functioning of the international monetary system, encourage international trade and support high rates of sustainable economic growth. The IMF has become a central institution in the international monetary system. It exercises a surveillance function by monitoring members' economic policies, provides policy advice and extends short- and medium-term financial assistance to countries faced with balance of payments difficulties.

The World Bank's goal is to reduce poverty by raising living standards and by promoting sustainable development in developing countries. As the premier development institution in the world, it provides a wide range of assistance to developing countries, including lending and technical assistance for projects which promote sustainable growth and an improved quality of life, and structural economic policy advice. The World Bank Group is comprised of four organizations: the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), the International Development Association (IDA), the International Finance Corporation (IFC) and the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA). The IBRD and IDA together are commonly referred to as the "World Bank" (or the "Bank" in the following). IDA is the component that provides assistance to the world's poorest developing countries.

Canada is the eighth largest member of the Fund after the six other Group of Seven (G-7) countries and Saudi Arabia, and it is the sixth largest member of the World Bank. Canada also represents Ireland and a number of Caribbean countries[1] at the IMF and the World Bank. Canada's formal participation is authorized under the Bretton Woods and Related Agreements Act. Under Section 13 of the Act, it is stated that:

> The Minister of Finance shall cause to be laid before Parliament, on or before March 31 next following the end of each year or, if Parliament is not then sitting, on any of the first thirty days next thereafter that either House of Parliament is sitting, a report containing a general summary of operations under this Act and details of all those operations that directly affect Canada, including the resources and lending of the World Bank Group, the funds subscribed or contributed by Canada, borrowings in Canada and procurement of Canadian goods and services.

[1] At the IMF, Canada represents 10 Caribbean countries: Antigua and Barbuda, the Bahamas, Barbados, Belize, Dominica, Grenada, Jamaica, Saint Kitts and Nevis, Saint Lucia, and Saint Vincent and the Grenadines. In addition to these countries, Canada represents Guyana at the World Bank.

The sections that follow review the activities and operations of first the IMF and then the World Bank for the year 1999. A final section deals with issues common to both institutions. The annexes contain detailed numerical summaries of the year's activities.

Roles of the International Monetary Fund and World Bank

International Monetary Fund

- Oversees the international monetary system and promotes international monetary co-operation.
- Promotes orderly exchange rate relations among member countries.
- Provides short- to medium-term financial support to members facing balance of payments difficulties.
- Draws its financial resources primarily from the quota subscriptions of its members.

World Bank

- Provides support for poverty reduction through investments in health and education.
- Promotes economic development and structural reform in developing countries.
- Assists developing countries through long-term financing of development projects and programs.
- Provides special financial assistance to the poorest developing countries through the International Development Association.
- Stimulates private enterprises in developing countries primarily through its affiliate, the International Finance Corporation.
- Secures most of its financial resources by borrowing on international capital markets.
- Enhances the flow of capital and technology for productive purposes to developing countries by encouraging foreign investment by providing investment insurance against non-commercial risks in developing countries.

INTERNATIONAL MONETARY FUND

Overview

As a major trading nation, Canada has a major stake in a strong international monetary system that promotes the free movement of goods, services and financial assets. The IMF is important to ensuring a sound world financial system and broad-based economic growth through assistance to countries experiencing unsustainable external imbalances and related economic difficulties.

Benefits of Membership

IMF membership provides a number of specific benefits:

- The Minister of Finance is a Governor of the Fund and elects an Executive Director to its 24-member Executive Board. This representation allows Canada to have high-level influence on decisions taken by the IMF on specific country assistance programs and major policy issues affecting the world financial system.
- The IMF, through its regular surveillance of member country economies, provides Canada with an independent source of policy advice on macroeconomic policies and engages in regular dialogue on these policies with Canadian officials at the Department of Finance, the Bank of Canada and other government agencies.
- The efforts of the IMF to ensure countries abide by their obligations, including under Fund-supported programs, help ensure that they repay Canadian bilateral loans and use our bilateral development assistance effectively.
- Canada earns a market rate of return on its financial position in the IMF.
- Were Canada ever to experience severe balance of payments difficulties, it would have the right to approach the IMF for financial assistance.

How the IMF Works

The IMF works like a credit union. It has a large pool of resources that it makes available in several ways to help members finance temporary balance of payments problems.

Members provide resources to the IMF in amounts determined by "quotas" reflecting each country's relative importance in the world economy. A country's quota in turn helps determine the amount of Fund resources that it may use if it experiences economic difficulties. At the end of 1999, the total quotas for the Fund's 182 members was SDR 210.2 billion.[1]

A member country uses the general resources of the IMF by making a purchase (drawing) of other members' currencies with an equivalent amount of its own currency. A member repurchases (repays) its own currency from the IMF with other members' currencies over a specified period of time, with interest. In this way, a member country receives credit from other members.

Members seeking financial assistance can draw on a "reserve tranche" and four "credit tranches," each amounting to 25 per cent of their quota. For access to resources beyond the first credit tranche, the member and the IMF have to reach a mutual agreement on a set of economic measures and reforms aimed at removing the source of the country's balance of payments difficulty and creating the conditions necessary for sustainable non-inflationary growth.

Depending on the prospective duration of the problem, these measures are agreed to as part of a Stand-By Arrangement (SBA) or an Extended Fund Facility. An SBA typically lasts 12 to 18 months while extended arrangements generally run for three years. Emergency financing for countries in crisis situations that could spill over to other countries is also available through the Supplemental Reserve Facility (SRF), created in December 1997. A precautionary line of defence is available through Contingent Credit Lines, established in February 1999, to countries that are pursuing sound policies but are nonetheless vulnerable to contagion.

Members can also use financial facilities created for specific purposes, including the Compensatory and Contingency Financing Facility, which provides financial support to members experiencing temporary export shortfalls or other unforeseen adverse external shocks.

Concessional financing to low-income developing countries under the Poverty Reduction and Growth Facility (formely the Enhanced Structural Adjustment Facility) is made available in the form of low-interest loans with extended maturity periods.

---

[1] The SDR (special drawing right) is the standard unit of account for the IMF's operations. It represents a weighted basket of five major currencies – the US dollar, the Japanese yen, the pound sterling and euro values for the German mark and the French franc. At the end of 1999, the exchange rate was SDR 1 = C$1.99.

Canada's Priorities at the IMF

Global Economic and Financial Stability

The financial crises that have affected a number of emerging market countries since mid-1997 revealed weaknesses in the international financial system and underscored the need to reform the global financial architecture. In co-operation with its international partners, Canada has played an active role in identifying areas where reforms are required and in taking steps to implement those reforms. In their June 1999 report to Leaders at the Köln Summit, the G-7 finance ministers recommended a number of steps to strengthen the international financial system, and help reduce the risk of financial crises and make it easier to manage future crises more effectively. The finance ministers attached particular importance to reforms in the following areas:

- strengthening macroeconomic policies and financial systems in emerging markets;
- strengthening and reforming the international financial institutions (IFIs) and Arrangements;
- enhancing transparency and promoting best practices;
- strengthening financial sectors;
- improving crisis prevention and management, and involving the private sector; and
- promoting social policies to protect the poor and most vulnerable.

The IMF continues to be at the centre of efforts to reform the global financial architecture, including in the priority areas outlined in the G-7 report. The Fund's involvement, and Canada's priorities in these efforts, are described in more detail below.

Strengthening Macroeconomic Policies in Emerging Markets

The global financial crisis, which began in Asia in 1997 and then spread to Russia and Brazil in mid-1998 and early 1999, appears largely to have run its course. However, some countries remain at risk of a crisis. The potential for a resurgence of financial contagion suggests that one should not become complacent about the outlook for emerging economies, or underestimate the role of the IFIs in promoting economic reform and catalyzing other financial support to assist crisis economies.

In East Asia, several countries are now enjoying strong recoveries, having benefited from international financial assistance and the pursuit of appropriate fiscal, monetary and exchange rate policies. In particular, the strong performance of Korea and Thailand has allowed these two countries to suspend drawings on their IMF lending packages, although program reviews will continue in 2000 and a substantial reform agenda remains in

Thailand's financial sector. Indonesia, on the other hand, will likely require further assistance from bilateral donors and IFIs, as the country continues to grapple with a ballooning government debt load, very slow financial and corporate restructuring, and ongoing political/separatist tensions.

Although the devaluation of the Brazilian currency in early 1999 sparked fears of a regional financial crisis, overall Latin America in fact showed some resilience. Financial market pressures forced a few Latin American economies to abandon their currency pegs and most of the region fell into recession in 1999. However, most Latin American economies are expected to recover in 2000, aided by higher commodity prices, stronger world demand and increased capital inflows. Several economies (including Argentina, Brazil and Chile) appear to have emerged from recession in the fourth quarter of 1999. The outlook for Brazil, in particular, has brightened considerably since the abandonment of its exchange rate peg – the movement to a freely floating currency has not placed as much upward pressure on inflation as expected.

Mexico successfully weathered the Brazilian devaluation last year due in large part to the sustained implementation of prudent monetary and fiscal policies, as well as the maintenance of a flexible exchange rate regime. Recent increases in oil prices, if sustained, will continue to benefit Mexico, which is a major oil exporter. In 1999, Mexico assembled a financing package worth US$23.7 billion, including loans from the IMF, World Bank and Inter-American Development Bank, to help guard against speculative pressures in the run-up to presidential elections in July 2000.

Other Latin American countries, however, are experiencing financial difficulties:

- Although Argentina appears to have emerged from recession, the country is faced with a large external financing requirement and is expected to conclude an agreement with the IMF on an SBA early in 2000.
- Colombia, which is in the throes of its worst recession on record, secured a US$2.7-billion IMF Extended Fund Facility in December 1999.
- Ecuador, which defaulted on its Brady debt and euro-bonds in 1999, is in a financial crisis. Recently a new government came to power. Given the recent turmoil and the government's announced intention to dollarize its economy, negotiations with the IMF on a possible financing facility have been delayed.
- Venezuela, which is also in recession, was hit by devastating floods in December 1999 and has informally inquired about financial assistance from the IMF. Venezuela's currency (the bolivar) is generally viewed as overvalued, and economic reforms are desperately needed to reduce the large fiscal deficit.

Elsewhere in emerging markets, the IMF played an active role in providing financial assistance to help stabilize the macroeconomic situation in a number of economies:

- Turkey, which was hit by two large earthquakes in the second half of 1999, also had to address its fiscal policy and structural weaknesses. In December 1999, the IMF approved financial support totalling US$4 billion for Turkey. The World Bank, which had already approved US$1 billion in emergency financial assistance, has indicated it will provide an additional loan of US$3 billion over three years beginning in early 2000, provided Turkey continues its program of economic reforms.
- Romania, faced with the risk of defaulting on its external obligations which fell due in 1999, obtained US$547 million under an IMF SBA in August 1999.

Finally, Russia negotiated a US$4.5-billion SBA with the IMF in July 1999. Although economic developments were generally positive throughout 1999, the program was suspended later in the year because Russia failed to achieve some of the agreed structural benchmarks. The election of a new parliament (the Duma), followed by President Boris Yeltsin's resignation in December 1999, may lead to a more co-operative relationship between the Kremlin and the Duma. However, it remains to be seen whether or not the new government led by acting President Vladimir Putin will be able to put forward a serious reform program.

IMF-Led Packages for Emerging Economies

Contributions (in billions of US dollars)

Donor	Russia	Mexico	Colombia	Turkey	Romania
IMF	4.5	4.2	2.7	4	0.5
(% quota)	(56%)	(120%)	(255%)	(300%)	(39%)
Other IFIs		8.7	4.2	4	
Bilateral		10.8			
Total	4.5	23.7	6.9	8	0.5

Note: While there were no new IMF commitments to East Asian countries in 1999, Fund disbursements to Thailand, Indonesia, Korea and the Philippines continued according to commitments made in 1997 and 1998.

Strengthening and Reforming the International Financial Institutions and Arrangements

In 1999, the international community strengthened the existing IFIs and filled in the gaps in other arrangements. In this respect, Canada was actively involved in the discussions which led to agreement in three areas to provide a more focused approach and complement the Bretton Woods framework:

- The IMF's ministerial advisory body – the Interim Committee – was revitalized by giving it permanent standing as the International Monetary and Financial Committee (IMFC). It was also agreed that the IMFC would be supported by a deputies' process to prepare for meetings and have joint sessions with the IMF/World Bank Development Committee when appropriate.
- To promote international financial stability through enhanced information exchange and international co-operation in financial market supervison and surveillance, the Financial Stability Forum was established in April 1999. The Forum is well placed to promote this objective as it regularly brings together senior officials from finance ministries, central banks and financial sector supervisory bodies from countries with significant financial centres, as well as representatives of the international supervisors, the Bank for International Settlements, the IMF and World Bank. The Forum has the role of identifying gaps in the regulation of financial systems and developing solutions to address these vulnerabilities.

  The Financial Stability Forum established working groups to deal with highly leveraged institutions, offshore financial centres (OFCs) and short-term capital flows. The working group on OFCs, chaired by Canada's Superintendent of Financial Institutions, John Palmer, is evaluating the impact of OFCs on global financial stability, and the progress made by such centres in enforcing international prudential standards and in complying with cross-border information exchange agreements. The working groups are expected to report to the Forum at its next meeting in March 2000. A task force on the implementation of standards and a study group on deposit insurance were also established in 1999; the latter is chaired by the President of Canada Deposit Insurance Corporation, Jean-Pierre Sabourin.

- The Group of Twenty (G-20) was established in the fall of 1999 to ensure broader participation in discussions on international financial affairs among countries whose size or strategic importance gives them a particularly crucial role in the global economy. The G-20 consists of finance ministers and central bank governors from 19 industrialized and emerging market countries, and representatives from the European Union, the European Central Bank, and the IMF and the World Bank and their policy committees. Canada's Minister of Finance, Paul Martin, was named the first chairman of the G-20. Following the inaugural ministerial meeting in Berlin in

December 1999, Minister Martin announced that the G-20 had agreed to an agenda aimed at reducing vulnerabilities to international financial crises. The four priority areas identified are:

- a comprehensive stock-taking of progress made by all member nations in reducing vulnerabilities to crises;
- an evaluation by countries of their current compliance with international codes and standards in the areas of transparency and financial sector policy;
- the completion of Reports on Observance of Standards and Codes and Financial System Stability Assessments by the IMF with the co-operation of the World Bank; and
- an examination of differing exchange rate regimes and their role in cushioning the impact of international financial crises.

G-20 deputies will report on the items identified at the next ministerial meeting, which will be held in Canada in the autumn of 2000.

Enhancing Transparency and Promoting Best Practices

To enable market participants to make informed judgements about risks and provide greater incentives for policy makers to implement sound policies, further measures were taken to enhance transparency and promote best practices in four areas in 1999: transparency and accountability in the Fund's own operations, the provision and publication of data, the development and implementation of international standards, and governance.

Transparency and Accountability in the Fund's Own Operations

Better information on the activities of the IMF contributes to greater public understanding of the institution. For this reason, Canada has supported measures to enhance the transparency and accountability of the Fund's own operations. The Fund has responded to the concerns of members for ensuring transparency by making available significantly more information on its activities. This includes publication of country reports, increased dissemination of information on the Fund's annual consultations with member countries, and the liberalization of access to the Fund's archives. The public now has access to IMF Executive Board documents that are more than 5 years old, and other archival materials more than 20 years old. At Canada's instigation, the Fund began this year to release summaries of the IMF's work program to help increase the public's awareness of Fund activities. In addition, the Fund has adopted a policy establishing a presumption in favour of publication of Letters of Intent and other documents that underpin Fund-supported programs.

Since 1997, the IMF has released Public Information Notices (PINs), which provide background information on a member country's economy and the IMF's assessment of the country's policies and prospects. PINs are issued at the country's request following the conclusion of the Fund's regular Article IV

consultation with the member. Canada's most recent PIN was published February 18, 2000 (see http://www.imf.org/external/np/sec/pn/2000/PN0011.HTM). An increasing number of countries have agreed to the publication of PINs, with about 80 per cent of countries now following this procedure. The Fund is also issuing PINs on policy papers and regional economic reviews.

The Fund also encourages countries to publish the "mission statements" that are prepared at the time of the IMF's annual Article IV consultations with member countries. Prior to the preparation of the staff's report to the Executive Board, the IMF mission often provides the authorities with a statement of its preliminary findings at the conclusion of its discussions with the authorities. A number of countries, including Canada, are now releasing these statements. In addition, some 50 countries have agreed to participate in a pilot project for the voluntary release of Article IV staff reports. Canada's Article IV report was released February 18, 2000 (see http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk&sk=3420.0).

Canada has placed great importance on the establishment of an independent evaluation process that can impartially assess IMF activities on a regular basis. In this context, the IMF first launched, in 1997, an evaluation by independent external experts of several aspects of programs supported by the Enhanced Structural Adjustment Facility. At the urging of Canada and other countries, the IMF published the external evaluators' report and other documents related to the exercise, and broadened the process further by asking the general public to comment.

Two additional external evaluations were completed in 1999 and released to the public. One, an evaluation of the overall effectiveness of the IMF's surveillance of member countries' policies, was chaired by former Bank of Canada Governor John Crow (see http://www.imf.org/external/pubs/ft/extev/surv/index.HTM). The external evaluators recommended that the Fund's surveillance focus on core macroeconomic and exchange rate matters and the international aspects of a country's macroeconomic policies. The other evaluation reviewed the IMF's research activities (see http://www.imf.org/external/pubs/ft/extev/res/index.HTM). The external evaluators recognized the contribution of research activities to the objectives of the Fund and made a number of recommendations to improve the quality, focus and dissemination of Fund research.

Canada's representative on the Executive Board, Thomas A. Bernes, is Chairman of the Evaluation Group of IMF Executive Directors. The Group is reviewing the Fund's experience with external evaluation and intends to present a recommendation to the IMFC at its spring 2000 meeting on ways to strengthen the Fund's capacity to undertake independent evaluation of its operations, policies and programs.

In response to increased public interest in the IMF's financial position and the desire of members such as Canada for enhanced operational transparency, the Fund has since 1998 published at intervals throughout the year information on its financial resources and liquidity position, as well as information about members' financial accounts with the IMF.

Provision and Publication of Data

Following the 1995 Halifax Summit, the Fund initiated work on new data standards to better inform markets of financial and economic developments and to strengthen Fund surveillance. Countries that are capital market borrowers are now making comprehensive data available to the public on a timely basis under the IMF's Special Data Dissemination Standard (SDDS) established in April 1996. Information on the statistical practices of members subscribing to the new standard is posted on the IMF's Dissemination Standards Bulletin Board (DSBB) on the Internet (http://dsbb.imf.org/). Canada was one of the first countries to subscribe to the new standard, and information on Canada's statistical practices is posted on the DSBB at http://dsbb.imf.org/country/cancats.htm.

How to Access Information at the IMF

A vast array of Fund information – including fact sheets, press releases, speeches, *IMF Survey*, annual reports, world economic outlooks, staff country reports, and working papers – is available on the Fund's public Web site at http://www.imf.org/ . In addition, the IMF's Publication Services provides a wide variety of Fund documents on the policies and operations of the IMF as well as world financial and economic developments:

- IMF annual reports
- *World Economic Outlook*
- *International Capital Markets*
- IMF staff country reports
- *International Financial Statistics*
- *Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions*
- press releases
- *IMF Survey*

Publications Services is located at 700 – 19th Street N.W., Washington, DC 20431, USA. Phone: (202) 623-7430; fax: (202) 623-7201. Internet e-mail address: publications@imf.org.

The Fund reviewed progress under the SDDS in 1999 and strengthened the standard by requiring the disclosure of additional information on international reserves on a monthly basis, with weekly disclosure of key reserve assets to be encouraged. A new data template on international reserves was developed by the Fund in co-operation with the Committee on the Global Financial System of the Group of Ten (G-10) central banks. The template covers information on the amount and composition of reserve assets, other foreign assets held by the central bank and the government, short-term foreign

liabilities, and related activities that can lead to demand on reserves (such as financial derivatives positions and guarantees extended by the government for private borrowing). The transition period for providing the information required by the template expires at the end of March 2000. In July 1999, Canada became one of the first countries to disseminate the additional data required by the expanded standard. Moreover, Canada currently exceeds the reporting standard by releasing key data on its international reserves on a weekly basis.

Standards

The Fund is also contributing to the development and dissemination of international standards in other areas. In 1998, the Fund adopted a Code of Good Practices on Fiscal Transparency to guide member countries in enhancing the accountability and credibility of fiscal policy. In 1999, the Fund adopted a similar code with respect to monetary and financial policies. Also in 1999, the Basle Committee on Banking Supervision, with input from the IMF and World Bank, prepared a draft handbook to help countries in implementing the Basle Core Principles for Effective Bank Supervision. To keep track of the standards that are being established, the Financial Stability Forum developed a prototype compendium of standards and best practices.

Work also progressed over the past year on how Fund surveillance could contribute to monitoring and encouraging implementation of the internationally agreed codes and standards. It was agreed that this surveillance by the Fund should be carried out on a modular basis covering a wide range of standards and codes, with the Fund responsible for its core areas of expertise, and other institutions, such as the World Bank, Organisation for Economic Co-operation and Development and Basle Committee, taking responsibility for other areas. Canada and the other G-7 countries have proposed that the Fund incorporate the monitoring of standards into its Article IV process, building on input from other institutions as necessary. The IMF has also prepared experimental country case studies – the Reports on Observance of Standards and Codes – that summarize individual countries' compliance with the various international codes and standards.

Governance

One of Canada's priorities is the promotion of good governance, transparency and accountability in IMF member countries. The Fund adopted guidelines in 1997 on its role in issues of governance and is more actively emphasizing the links between poor governance and weak economic performance. In support of this role, the Fund is delaying or suspending financial support until countries have taken appropriate corrective action. In the past year, Canada continued to encourage the Fund to work with member countries to improve the quality of government expenditures by reducing outlays for unproductive purposes, such as costly military budgets, thereby making room for productive spending on primary health care and basic education, for example. In this context,

the Fund's Executive Board encouraged Kenya in 1999 to reinforce earlier measures to enhance accountability, strengthen budget planning and execution, and remove incentives for corruption by implementing a comprehensive work plan of further measures to enhance governance.

Strengthening Financial Sectors

Increasingly, the IMF is paying greater attention to financial sector issues. The Fund is contributing to the development and dissemination of international principles and good practices of sound financial systems, strengthening its surveillance of countries' financial systems and, in conjunction with the World Bank, supporting structural reforms in financial sectors. While the Fund works closely with other international institutions and groups on financial sector issues, its co-operation with the World Bank in the past year led to an improvement in the identification of potential vulnerabilities in countries' financial systems. This co-operation is described more extensively in the "Joint Issues" section.

An important lesson from the recent financial crises in emerging market countries is that the opening of the capital account must be carried out in an orderly and well-sequenced manner. In particular, countries with weak, underdeveloped or poorly regulated financial markets are highly vulnerable to the risks associated with open capital flows. To this end, Canada has called for the IMF to play an expanded role in this area by developing a practical guide, or "roadmap", for safe capital liberalization in developing countries. The objective would be to codify best practices and spell out appropriate policies for countries at different stages of development.

In this regard, the Fund reviewed in 1999 the experience of selected countries with the use or removal of capital controls. The review suggests that, in some circumstances, controls can play a useful role in helping countries shield themselves from financial crises. Controls, however, are not a substitute for sound economic policies and prudential supervision of the financial sector. Moreover, capital controls may lose effectiveness over time as market participants find ways to circumvent the controls.

Improving Crisis Prevention and Involving the Private Sector

The recent crises in emerging markets have led to a consensus among international policy makers that private investors need to be involved to a greater degree in crisis prevention and resolution. Canada attaches considerable importance to this issue. The international financial architecture needs to be adapted to reflect today's world of large-scale private capital flows. To date, the international community has generally relied upon significant financial assistance from the official sector, led by the IMF, to address balance of payments problems caused by large capital outflows. However, this approach to crisis resolution is neither sustainable, given that

the scale of private capital flows dwarf the resources of the official sector, nor desirable, since it may distort the assessment of risk in international markets and encourage excessive and imprudent capital flows to emerging market economies.

Over the past two years, Canada has therefore advocated a more comprehensive approach to crisis prevention and resolution that involves the private sector more actively in the process. The IMF has an important role to play in establishing an operational framework for improved private sector involvement in this area. This reflects the IMF's position at the centre of the international financial system and, more importantly, the fact that it has a number of mechanisms at its disposal that could facilitate a more orderly and co-operative resolution to international payment problems. The principles and modalities of private sector involvement were discussed on a number of occassions by the IMF Executive Board in 1999, and further progress on developing an operational framework for its application is expected in the spring of 2000.

Promoting Social Policies to Protect the Poor and Most Vulnerable

Canada places a high priority on efforts to better protect the poor and most vulnerable from the burden of adjustment. In conjunction with the enhanced debt reduction scheme for heavily indebted poor countries, and as part of its contribution to the global anti-poverty effort, the IMF replaced its concessional facility, the Enhanced Structural Adjustment Facility, with the more focused Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF) in 1999. As a consequence, direct anti-poverty measures will play a central role in programs supported by the IMF, World Bank and other lenders. To finance its participation in the enhanced Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and continue its assistance to the poorest countries under the PRGF, the Fund in 1999 began implementing a series of measures, including off-market gold sales, to generate the necessary resources. The Fund's role in this area is covered more extensively in the "Joint Issues" section and in the World Bank report.

Lending Developments in 1999

A core activity of the Fund is to provide short- and medium-term financial assistance to members faced with balance of payments difficulties. The objective is to enable countries facing such difficulties to correct temporary payments imbalances with a minimum of disruption to the international monetary system. The provision of financing from the IMF, and the additional financing that an arrangement with the Fund often attracts from other sources, enables countries to undertake smoother economic adjustment.

IMF Off-Market Gold Sales

At the annual meetings in September 1999, IMF Governors endorsed a financing package involving internal transfers, bilateral contributions and off-market gold sales to generate resources to meet the Fund's debt relief costs and to continue its assistance to the poorest countries under the PRGF – about US$3.5 billion.

In December 1999, the Fund's Board approved off-market sales of up to 14 million ounces of its gold reserves and a number of other measures which will ensure full financing for the IMF's participation in the HIPC Initiative and the PRGF. The investment income from the profits generated by the gold transactions will be used to provide debt relief under the HIPC Initiative. The Fund expects to complete its off-market operations in the spring of 2000. None of the IMF gold involved in these transactions will be sold on the open market. Therefore, the off-market sales will have no effect on the world gold market.

At the end of 1999, the IMF had lending arrangements worth SDR 57.6 billion in place for 57 member countries (see Annex 1). Drawings by these countries in 1999 decreased to SDR 10.8 billion as some member countries recovered from the severe crises that affected their economies in 1998. While lending decreased under all facilities in 1999, several members received large drawings during the year. Brazil received the largest disbursement, drawing SDR 3.6 billion under the Supplemental Reserve Facility (SRF), the Fund's short-term lending facility that addresses crisis situations, and SDR 0.8 billion under a Stand-By Arrangement. Mexico received the largest amount under a stand-by – SDR 1.0 billion. Repurchases (repayments) exceeded purchases in 1999, in large part due to repayments related to the large disbursements made in 1998 under the SRF.

Table 1
IMF Resource Flows

	1998	1999
	(in SDR billions)	
Total purchases	21.5	10.8
Of which:		
Stand-By Arrangements	12.1	7.5
Extended Fund Facility	6.3	1.9
Compensatory and Contingency Financing Facility	2.2	0.7
Poverty Reduction and Growth Facility	0.9	0.7
Total repurchases	6.7	19.4
Net purchases	14.8	-8.6

Indonesia's drawings of SDR 1.0 billion dominated disbursements under the Extended Fund Facility in 1999.

No countries made use of two new facilities established in 1999: the Contingent Credit Lines to help countries avoid financial contagion, and a temporary Y2K facility that went unutilized because anticipated date-change difficulties did not materialize.

Lending decreased slightly under the IMF's concessional facility, the PRGF. Pakistan and Algeria accounted for a large share of the SDR 0.7 billion disbursed under the Compensatory and Contingency Financing Facility, one of the Fund's other special-purpose facilities which was recently streamlined and rationalized.

Managing Canada's Interests at the IMF

The Minister of Finance is Canada's Governor at the IMF and is responsible for the management of Canadian interests at the Fund. The Minister exercises influence on IMF issues through Canada's Executive Director at the Fund's Executive Board, interventions at the spring and fall meetings of the IMFC, his plenary speech at the IMF and World Bank annual meetings, and periodic meetings with the Managing Director of the Fund (the Minister's speeches are available on the Department of Finance Web site at http://www.fin.gc.ca/). The Governor of the Bank of Canada, Gordon Thiessen, is Canada's Alternate Governor of the IMF. The Governor also attends the Fund's spring and fall meetings.

The management of Canada's interests in the ongoing work of the IMF is the responsibility of the Executive Director, Thomas A. Bernes, Canada's representative on the Executive Board. He is one of 24 Executive Directors. In addition to Canada, he represents 11 other countries (Ireland and 10 Caribbean countries), which form a constituency at the Executive Board. Of the 24 members of the current Executive Board, 12 are from developing or transition countries and 12 from industrial countries. As the main decision-making body of the Fund, the Board normally meets three times a week.

The Department of Finance co-ordinates Canadian policy advice on IMF issues and Canada's operational interests in the IMF. The Bank of Canada also works closely with the Department of Finance in providing advice on issues of interest to Canada's Executive Director. Other government organizations include the Department of Foreign Affairs and International Trade and the Canadian International Development Agency. Within the Department of Finance, the International Finance and Economic Analysis Division is specifically responsible for conducting analyses and preparing advice on the policy issues and specific country programs that are brought before the Executive Board. The Department and Canada's Executive Director's office also work closely with Canada's World Bank Executive Director's office and meet frequently with Canadian non-governmental organizations.

Parliament is informed of the activities and operations of the Bretton Woods institutions through the tabling of the annual report on their operations, the communiqués of the Interim and Development committees and appearances of the Canadian Executive Directors and departmental officials before parliamentary committees.

Canada's Voting Record

Since most decisions at the Fund are taken on a consensus basis, formal votes by Governors and the Executive Board are rare. Canada attempts to influence the development of Fund policy proposals before they are brought to the Board (often through the circulation of memoranda outlining Canadian positions) or to influence other members in the course of Board discussions. But in 1999 Canada voted against an increase in the remuneration of IMF Executive Directors and abstained on the vote to increase IMF staff salaries.

Canada's Office at the IMF

In addition to the Executive Director, Canada's office is staffed by two Canadian advisors and a technical assistant. Ireland staffs the Alternate Director's position and the Caribbean countries staff a second advisor's position.

The primary responsibility of the Executive Director's Office is to represent the interests of Canada and the other members of the constituency at the Fund's Executive Board. The office participates in the Board's discussions of a wide variety of policy, operational and administrative matters, including surveillance issues and country assistance requests and reviews.

Canadian Members of the Executive Director's Office

Executive Director:	Thomas A. Bernes
Canadian Advisor:	Jeffrey Allen Chelsky
Canadian Advisor:	Paul Fenton
Canadian Assistant:	John Nelmes
Phone/fax:	(202) 623-7778/(202) 623-4712
Address:	11-112, 700 - 19th Street N.W., Washington, DC 20431, USA

Canada's Financial Participation

Canada's financial participation in the IMF consists primarily of its quota subscription. Canada's quota following the recent increase, associated with the coming into effect of the Eleventh Review, is SDR 6,369.2 million, or about 3 per cent of total quotas. Canada's quota subscription is a government asset, which is made available to the Fund partly in Canadian dollars and partly in reserve currencies, such as US dollars or SDRs. These latter non-Canadian dollar amounts continue to be part of Canada's foreign exchange reserves. As an asset, Canada's quota subscription is not recorded as an expenditure item in the budget of the Canadian government.

Only a tiny portion of the Canadian dollar part of its subscription is actually held in cash by the IMF. The balance is held by the Bank of Canada in the form of demand notes, which are available to the Fund in the event it needs to draw upon additional resources. Canada earns interest on its quota subscription when the Canadian dollar is used in Fund lending operations, i.e., drawn by other member countries. In 1999, Canada received SDR 56.2 million on its net creditor position in the IMF. In addition, Canada received SDR 2.4 million in interest on General Arrangements to Borrow (GAB) and New Arrangements to Borrow (NAB) lending to the IMF (additional information on this lending is provided below). The net income from Canada's net creditor position with the Fund is paid into the Government of Canada's Exchange Fund Account, adding to the foreign exchange reserves.

Table 2
Canada's Financial Position in the IMF

	December 31, 1999	December 31, 1998
	(in SDR millions)	
Quota	6,369.2	4,320.3
Fund holdings of Canadian dollars	4,061.3[1]	2,892.1[1]
Reserve position in the Fund	2,307.9[2]	1,428.2[2]

[1] In accordance with Fund regulations, at least 0.25 per cent of Canada's quota is held by the IMF in a Canadian dollar cash deposit at the Bank of Canada. The Fund's remaining Canadian dollar holdings are in the form of non-interest-bearing demand notes, also kept by the Bank of Canada.

[2] This is the amount Canada is entitled to draw on demand from the IMF for balance of payments purposes. Canada's reserve position in the Fund is the result of the portion of Canada's quota subscription made available to the Fund over time in reserve currencies, the use of the Canadian dollar in Fund financial transactions with other members, and loans to the IMF under borrowing arrangements such as the GAB and NAB. As the name suggests, Canada's reserve position in the Fund is a part of Canada's official foreign exchange reserves.

Special Drawing Rights

- The special drawing right (SDR) is an international reserve asset created by the IMF and allocated periodically to its members as a supplement to their foreign currency and gold reserves.
- A general SDR allocation requires a determination by the IMF Board of Governors that there is a global need to supplement existing reserve assets.
- SDRs were first allocated to members in 1970. There have been two other general allocations, the most recent undertaken in 1981. The outstanding stock of SDRs currently totals SDR 21.4 billion.
- In September 1997, IMF Governors approved a special one-time allocation of SDR 21.4 billion that will ensure that all members receive an equitable share of cumulative SDR allocations (the amendment to ratify the allocation has not yet been accepted by a sufficient majority of members).
- Canada has received allocations totalling SDR 779.3 million. Following the special one-time allocation, Canada's allocations will increase to SDR 1,266.5 million.

At the end of the year, Canada's holdings of SDRs amounted to SDR 383.8 million, or 49.2 per cent of Canada's cumulative allocation of SDRs. In 1999, largely due to the payment of one quarter of the increase in its IMF quota in SDRs, Canada held SDRs in an amount lesser than its allocation, and so paid net interest of SDR 10.3 million.[2]

The Second Special Contingency Account (SCA-2) was established by the IMF in 1990 to safeguard against potential losses arising from follow-up financial arrangements with countries that successfully completed a rights accumulation program and cleared their arrears to the Fund. The SCA-2 was financed over a period of years jointly by IMF creditors through lower interest earnings and debtor countries who paid higher rates of charge. Since the balances in the SCA-2 were no longer required, the IMF refunded them in late 1999 to contributing countries such as Canada, which received SDR 11.2 million.

Last year, in line with earlier commitments, Canada made further contributions to the IMF's Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF), formerly the Enhanced Structural Adjustment Facility. The facility provides financial support on concessional terms to low-income countries facing protracted balance of payments problems. Canada's commitment to the PRGF is a loan of SDR 500 million and a grant of approximately SDR 190 million. In March 1999, the Government announced that Canada intended to commit an additional SDR 200 million of new lending to the facility. At the end of 1999, loan payments under these arrangements totalled SDR 460 million of the SDR 500 million (to be SDR 700 million) and subsidy contributions equalled SDR 128.6 million of the SDR 190 million.

[2] When a member's holdings of SDRs is greater (lesser) than its cumulative allocation, that member (the Fund) receives interest on the difference.

Canada is also a participant in the GAB, the credit arrangement established by the G-10 to supplement the Fund's regular resources in the event of financial crises. Canada's GAB commitment is the equivalent of SDR 892.5 million. This line of credit was not used in 1999. As noted above, Canada is also a participant in the NAB, which was not activated in 1999. Previous GAB and NAB loans were repaid by the IMF to Canada in March 1999.

New Arrangements to Borrow

The following are the main features of the NAB, which came into force in 1998:

- Participating countries will make loans to the IMF when supplementary resources are needed to forestall or cope with an impairment of the international monetary system, or deal with an exceptional situation that poses a threat to the stability of the system.
- Twenty-five countries have agreed to lend up to SDR 34 billion (about C$68 billion) to the Fund in the case of financial emergencies.
- Canada's share in the arrangement is 4.1 per cent, in the form of a commitment to provide non-budgetary loans to the IMF from its international reserves.
- The NAB does not replace the GAB, which will remain in force. However, the NAB will be the first and principal recourse of the IMF in the event of a need for supplementary resources.

Challenges Ahead

A key challenge for the Fund is to ensure that its mission meets the needs of an increasingly integrated global economic system. Over the years, the institution has proved to be very adaptable, and the evolution of the Fund's place in the international financial system must continue to reflect changes in the world economy. In particular, there is a need to assess the role of the Fund in a world of large-scale private capital flows. To meet these challenges:

- The IMF should examine how it can reorient its surveillance activities to better foresee, prevent and respond to liquidity and confidence crises of the type that have recently affected a number of emerging market countries. This should include broadening the scope of these activities to include *inter alia* external debt management, the appropriateness of exchange rate regimes, compliance with standards and codes, and financial sector regulation and supervision. The Fund has a key role to play in encouraging "best practices" and monitoring compliance in these areas.
- The Fund also needs to consider ways of ensuring that its lending programs do not distort the private sector's assessment of risk and return in international investment. The Fund may also have a role in providing both the incentives and mechanisms to facilitate orderly workouts among international debtors and creditors.

THE WORLD BANK

Overview

Membership in the World Bank affords Canada an important voice on key development issues in the world's premier multilateral development bank. With 181 members and loans and credits to 86 developing member countries in fiscal year (FY) 1999, the World Bank has a far-reaching impact on global development. It assists members, both developing countries and countries in transition from planned to market economies, by providing concessional assistance and access to world financial markets for development purposes. In addition, it advises on policy issues crucial to improving members' longer-term development and poverty reduction prospects. In over 50 years of existence, the World Bank has provided more than US$450 billion in loans to the developing world (see Annex 3).

In FY 1999 alone, the World Bank committed loans and credits of about US$29.0 billion to these countries (see Annex 2), slightly above the FY 1998 total of US$28.6 billion. East Asia received a third of this lending (US$9.7 billion), while Latin America received 28 per cent (US$7.7 billion). Over the past two years, Bank support has reflected the large needs of countries recovering from financial crisis. In the case of Russia, however, the collapse of the banking system and the ongoing economic and political crises have slowed down disbursements considerably. Africa and South Asia relied heavily on support through the Bank's concessional lending facility, the International Development Association (IDA). Together, these two regions received close to 60 per cent of total IDA lending, which was largely focused on poverty reduction. The continuing sanctions on India and Pakistan in the aftermath of nuclear testing have affected the Bank's lending program. Bank lending is limited to those projects that address basic human needs.

Many of the Bank's members continue to face a tremendous challenge in raising the living standards of their populations. The Bank's support has been crucial in transforming a number of countries from dependence towards greater self-reliance. Where countries have established an appropriate enabling environment, private capital can play an important role in helping to finance future growth. The World Bank continues to play an important catalytic role in encouraging the use of private capital for development.

How the World Bank Group Works

The World Bank Group is made up of four complementary but distinct entities: the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), the International Development Association (IDA), the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA) and the International Finance Corporation (IFC).

The IBRD and IDA (together commonly known as the World Bank) both provide funding for investment projects and for adjustment – or economic reform – operations. The IBRD lends funds on commercial terms (slightly above the market interest rate) to the better-off borrowing members, while IDA provides interest-free credits to the poorest borrowers. The IBRD gets its funds primarily from borrowing on international markets, on the basis of its triple-A credit rating. In effect, the IBRD on-lends to borrowing countries at a rate of interest much lower than that which they could secure on their own borrowings. IDA, on the other hand, receives grant funding from donors and other sources, including World Bank net income. As of June 1999, the outstanding IBRD loans and IDA credits amounted to US$117.2 billion and US$83.2 billion, respectively.

The IFC supplements the activities of the IBRD and IDA by undertaking investments on commercial terms in productive private sector enterprises. The IFC provides such services as direct private sector loans, equity investments, resource mobilization and technical assistance. As of June 1999, the total outstanding loans and equity investment of the IFC were equivalent to US$10 billion. MIGA's mandate complements that of the IFC: it promotes private foreign direct investment in developing countries, primarily by providing insurance against non-commercial risk, such as the risk of currency inconvertibility during civil conflict. MIGA's outstanding guarantees as of June 1999 amounted to US$3.7 billion.

Benefits of Membership

- Canada's voting share of about 3 per cent in the World Bank gives it a seat on the Bank's 24-member Executive Board and on the joint IMF/World Bank Development Committee. Canada has the opportunity, both at the Executive Board and in discussions with Bank staff, to provide direct input into the formulation of Bank policies and operational decisions. Canada and other shareholders help to guide the Bank in improving developing countries' economic, social and environmental performance.
- Participation in the Bank affords an opportunity to influence international development policy issues of concern to Canadians. Canada was a leading voice at the Board of Directors' discussions in 1999 that led to the enhanced Heavily Indebted Poor Country (HIPC) Initiative, as well as at the policy discussions that led to establishing a closer link between the HIPC debt initiative and poverty reduction goals.
- Canada benefits from the Bank's leadership role in bringing together donors to respond quickly to emergency situations in countries in post-conflict situations. The World Bank also provides Canada with a forum for working together with other donors to establish a common position to deal with the financial crises of emerging markets. In the context of the Middle East peace process, Canada has been closely involved with the Bank's efforts to mobilize resources for the West Bank and Gaza. Through such co-operation, Canada's influence in the developing world can be leveraged beyond what could be achieved through its bilateral programs. Canada also took part in mobilizing assistance to Kosovo.
- Canada benefits from the role the World Bank plays in bringing together donors for consultative groups (CGs) to provide assistance to specific countries in need. Through CGs, donor countries are able to better co-ordinate their policy advice and operational programs to provide more coherent advice to borrowers and to maximize the impact of their operations. Last year, the World Bank participated in 38 separate CGs and donor groups. The Canadian International Development Agency (CIDA) and other donors also benefit from the Bank's co-ordination of major international programs, such as the Strategic Partnership With Africa (SPA) and the Global Environment Facility (GEF). This co-ordination process is being enhanced now through the new Poverty Reduction Strategy Papers and the Comprehensive Development Framework of the Bank.
- The Canadian government draws heavily on the Bank's research and policy work to enrich its understanding of international development. A wide variety of CIDA programs also benefit significantly from direct access to Bank staff and expertise.
- Finally, Canadian companies and individuals enjoy substantial procurement benefits from Canada's membership in the World Bank Group. Disbursements in FY 1999 for Canadian goods and services totalled US$243 million, bringing total cumulative disbursements to more than US$3.8 billion.

In the Wake of the Emerging Market Financial Crisis

The global financial crisis that struck Asia in 1997 and then swiftly spread to other emerging market economies, including Brazil and Russia, appears to be abating. In Asia there are signs of strong economic recovery: growth rates are positive for the first time since the onset of the crisis, inflation rates are down to moderate levels, interest rates are far below the peaks experienced in 1997 and 1998, and exports are expanding. In 2000, Latin America is expected to recover from the deep but short-lived crisis, while the worst seems to be over for Russia.

The crisis pushed large segments of population of the affected countries into poverty, particularly in East Asia, Brazil and Russia. Moreover, in East Asia, the crisis has produced millions of new poor, partially reversing two decades of progress made in poverty reduction. All affected countries have been hit by falling incomes, rising absolute poverty and malnutrition, declining public services, threats to educational and health status, increasing vulnerabilities among women and children, and growing crime and violence. The crisis has also left a formidable agenda of institutional and governance reforms. They include strengthening domestic financial sectors, restructuring corporate governance and improving public sector transparency and accountability. In response, the Bank has intensified its support in FY 1999 to address these issues.

The long-term growth prospects for developing countries as a whole do not seem to be favourable. The World Bank predicts that growth in developing countries from 2002 to 2008 is likely to be lower than in the early 1990s, before the emerging market financial crisis erupted. This may retard the urgent progress needed on the poverty reduction front. In fact, the global financial crisis has effectively halted the progress made in poverty reduction during the 1990s. No progress has been made since 1996 in reducing the number of people living in poverty in the developing regions. In Sub-Saharan Africa, Latin America and the Caribbean reductions in poverty appear to remain below the target adopted by the international community to reduce by half the proportion of people living in extreme poverty by 2015.

The demand for Bank resources has increased as a result of the contraction of private capital flows to developing countries. Even though the worst of the financial crisis appears to be over, the recovery of private capital flows has been slower than expected. Gross private flows to developing countries in 1999 were almost a third lower than in 1998. This contraction, coupled with a declining trend in transfers from bilateral Official Development Assistance agencies, increased demand for World Bank financing considerably in FY 1999 (July 1, 1998-June 30, 1999). Demand has been particularly high for adjustment lending,[3] which has been the principal vehicle for the delivery

[3] An "adjustment loan" is a rapidly disbursing lending instrument used by the Bank to provide support for a government's structural reform program. The bulk of the Bank's total lending operations, however, are in the form of "investment loans," which are disbursed over the medium- to long-term implementation periods of specific development projects.

of Bank assistance to crisis-affected economies. These loans have been supporting economic reform and measures to address poverty. Adjustment lending as a share of total IDA and IBRD lending operations increased in FY 1999 to 53 per cent, compared to 39 per cent in FY 1998 and 26.5 per cent in FY 1997. Nearly 70 per cent of adjustment lending for FY 1999 was poverty-focused, reflecting the Bank's strong emphasis on reducing the short- and long-term effects of crises on the poor.

Reducing Poverty

The unexpected nature and depth of the recent financial crisis and its serious impact on social conditions have brought to light the need for more work to prevent crises when possible and to mitigate the social consequences when they occur. This calls for a development framework that recognizes the importance of macroeconomic fundamentals, but at the same time gives equal weight to institutional, social and structural underpinnings. FY 1999 saw the Bank taking important steps to move beyond simply financing projects and supporting only discrete policy reforms, to addressing broader issues such as human and social development, governance and institutions. Mindful of the challenges of this new approach, the Bank is working with developing countries to pilot a more inclusive and more integrated approach to its development mission. The approach, known as the Comprehensive Development Framework (CDF), calls for a development strategy "owned" by the country itself, focused on a long-term vision of the results to be achieved, and supported by strong partnerships among governments, donors, civil society, the private sector and other development actors. In FY 1999, the Bank launched CDF pilot projects in 11 countries[4] and the West Bank and Gaza, where stakeholders engaged in an active dialogue in order to identify development challenges, analyze ways to improve development effectiveness, and strengthen partnerships.

Both as a means of providing central policy focus for the CDF, and of increasing the link between heavily indebted poor country (HIPC) debt relief and poverty reduction, the Bank proposed, with strong support from Canada, that country-specific poverty frameworks be developed and articulated via new Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs). In December 1999, the Executive Boards of the IMF and World Bank endorsed the adoption of the PRSPs.

The key principles underlying the framework are that poverty reduction strategies should be country-driven, oriented to achieving concrete results in terms of poverty reduction, comprehensive in looking at cross-sectoral determinants of poverty outcomes and informed by a long-term perspective, and should provide the context for co-ordinated action by various

[4] The CDF pilots are underway in Bolivia, Côte d'Ivoire, Dominican Republic, Eritrea, Ethiopia, Ghana, Kyrgyz Republic, Morocco, Romania, Uganda and Vietnam.

development partners. The PRSPs will be formulated by national authorities in broad consultation with civil society and other stakeholders. They will describe and diagnose poverty conditions in countries and present a medium-term action plan to reduce poverty and generate more rapid economic growth. In many cases, as in Uganda (see below), the PRSPs will be built on national poverty reduction plans already being designed and implemented by a country.

Poverty Reduction in Uganda

In June 1997, Uganda launched its Poverty Eradication Action Plan (PEAP) following a national consultation process involving a cross-section of stakeholders (central and local governments, civil society and the private sector). The PEAP is a good model of what a PRSP would look like. The PEAP lays down national priorities for poverty reduction and guides sector policies. Extensive consultations with civil society have revealed that public action is critical in providing clean water, addressing difficulties faced by small-scale farmers, enhancing human security and strengthening governance.

In 1998-99, the government adopted a medium-term budget framework that is consistent with the PEAP and medium-term financial stability. The Ministry of Finance and other ministries worked closely with local governments in determining budgetary allocations. Civil society participated in the dialogue on priorities and spending commitments.

The government also established a Poverty Action Fund (PAF) to enhance transparency and the monitoring of donor resources. The Fund has four critical features: it involves civil society in the selection of programs and projects, it is fully integrated in the budget, it allocates 5 per cent of funds to monitoring, and it involves both civil society and government in monitoring the impact of PAF outlays. In order to monitor the process closely, the amounts disbursed to each district from the Fund are advertised in the press. In the education sector, for example, budget allocations for schools are posted on some school notice boards. Civil society (non-governmental organizations, district officials, parliamentarians and the media) meet quarterly with central government officials to discuss delivery against budget allocations. In just the first year of operation of the PEAP, Uganda's social expenditures increased substantially from 5.1 per cent of gross domestic product in 1997-98 to 6.1 per cent in 1998-99. This happened against a backdrop of a decline in donor support. Uganda has also intensified its fight against corruption. In 1998-99, the anti-corruption agency initiated a number of high profile investigations, which have led to the dismissal of senior officials and criminal prosecution.

First, the PRSPs will be undertaken for some of the HIPC countries and then introduced gradually to all low-income countries that are eligible for concessional funding from the World Bank and the IMF. Several HIPC countries, including Uganda, Ghana and Burkina Faso have made progress in developing their own poverty reduction strategies. The PRSPs are intended to provide a framework for assistance from the international financial institutions (IFIs) and bilateral donors; as such, the success depends very much on the enhanced co-operation and co-ordination of various players.

Improving Co-ordination With Other Agencies

In 1998, at the request of shareholding governments, the Bank and the IMF undertook a frank assessment of their joint work and developed substantive measures to improve mutual co-operation. These measures, which are now being implemented, include a better delineation of responsibilities between the institutions and the establishment of a senior management Liaison Committee charged with enhancing joint Bank/Fund work with relevant international supervisory agencies. Through these closer links, the IMF has been able to benefit from the experience of the Bank in assessing the longer-term development impact of its own structural adjustment lending. Collaboration between the Bank and Fund has been particularly close in critical financial sector work. They are also working closely with governments to develop and implement a debt relief program for HIPC countries. These activities are described in detail in the "Joint Issues" section.

Over the past year, the World Bank also has worked to deepen its partnerships with regional development banks and other multilateral agencies (including the World Trade Organization (WTO) and the United Nations Conference on Trade and Development) as well as with bilateral agencies.

- A tripartite consultation mechanism involving the Bank, the IMF and the Asian Development Bank has been established to co-ordinate programs in Asian crisis economies.
- In a move to enhance World Bank and UN co-ordination, the two organizations recently formed the "Philadelphia Group" (symbolic of the fact that Philadelphia is halfway between Washington and New York) to share views and work programs in the areas of common interest, such as social policy, poverty reduction and governance.
- The Bank, in partnership with the IMF, the WTO and several UN organizations, has created an integrated framework to help least developed countries to effectively participate in the international trading system.

Other World Bank Operations in FY 1999

A) Helping Institutional and Governance Reforms

Strong institutions and good governance are necessary to reduce country vulnerability to crises. They also encourage private investment and promote economic growth and poverty reduction. With its adjustment loans and technical assistance projects, the Bank is supporting various public sector reforms that are targeted towards improving governance by enhancing public accountability and transparency of government agencies. The Bank also provides governments with advice on the drafting of governance-related laws, including legislation to combat corruption. This work is being supported by extensive Bank analysis of budgetary processes and institutional effectiveness. In Indonesia, for example, the Bank is working with the government and representatives of civil society to develop a comprehensive public sector anti-corruption strategy.

With respect to the corporate sector, the Bank is assisting governments in developing corporate restructuring and bankruptcy frameworks and stronger competition policy as well as corporate governance and legal reforms. In co-operation with the IMF, the Bank has intensified its support of financial sector reforms in FY 1999. Having increased the number of in-house experts by 50, the Bank supported governments in improving financial sector supervision and regulation, developing capital markets and training domestic regulators. The financial sector's share of total adjustment lending amounted to about 13 per cent in FY 1999. Moreover, the Bank approved 18 stand-alone projects worth US$2.87 billion for financial sector reforms.

The Toronto Centre

Recognizing the need to strengthen financial sector regulation and supervision in crisis economies, in 1997 the Government of Canada and the World Bank announced the creation of the Toronto International Leadership Centre for Financial Sector Supervision. The Toronto Centre provides experience-based training for senior financial supervisors and regulators in emerging markets. It focuses on the leadership dimension of the supervisory function, offering pragmatic programs based on the premise that experience is the best teacher. Canadian funding for the Toronto Centre is provided by the Canadian International Development Agency. Several Canadian banks (Canadian Imperial Bank of Commerce, The Bank of Nova Scotia, Royal Bank of Canada and The Toronto-Dominion Bank) provided funding to the Toronto Centre in FY 1999, while the IMF and the Bank for International Settlements have committed financial support. The World Bank continued to provide financial assistance to the Centre in FY 1999. The Schulich School of Business at York University is hosting the institution.

The Toronto Centre successfully completed four courses on banking supervision during 1999; there was an excellent roster of candidates for these sessions. The candidates have been at senior levels, generally reporting to the governor or deputy governor of their respective central banks. The Toronto Centre will branch out in the coming year, providing one course on securities and another on insurance, along with three courses on banking supervision. In February 2000, David Winfield, who brings a wide range of experience in international trade issues from his distinguished career as a diplomat, replaced Paul Cantor as the new Executive Director of the Centre.

The World Bank has set up a Web site for the Toronto Centre at http://www.worldbank.org/html/fpd/tc.

B) Post-Conflict and Emergency Assistance

In 1999, the Bank provided substantive emergency assistance to countries that were devastated by war and natural disasters. In countries emerging from conflicts, the Bank's support is designed to facilitate their transition to peace. The Bank helps post-conflict countries to rebuild physical infrastructure, reconstruct institutional capacity and put in place key economic reforms. In FY 1999 the Bank, in collaboration with the IMF and other donors, including Canada, moved rapidly to organize emergency financial assistance to the countries affected by the Kosovo crisis. Similar efforts are under way in East Timor.

The Bank Assists Regions Recovering From Conflicts

Kosovo: At the Interim and Development Committee meetings in April 1999, finance and development ministers asked the Bank, working in co-operation with the Commission of the European Union, to co-ordinate the international effort to assist countries affected by the Kosovo crisis. The Bank, in collaboration with other multilateral and bilateral agencies, organized international donors' conferences for various affected countries in southeastern Europe as well as for Kosovo itself. The Bank's post-conflict support seeks to promote economic recovery, address social sector needs, rebuild physical and social infrastructures and reconstruct institutional capacity in the region. The Bank is working closely with the Stability Pact for South East Europe in analyzing various reconstruction initiatives.

Kosovo, a sub-federal entity within the Federal Republic of Yugoslavia – which is not a member state of the World Bank – presented a special case for Bank operations. While Kosovo is ineligible for regular International Development Association or International Bank for Reconstruction and Development funding, the Bank established a special US$25-million trust fund from the Bank's FY 1999 net income to fund its capacity- and institution-building work in Kosovo. Part of this funding will support the work of the United Nations Mission in Kosovo to establish a civil administration. It is anticipated that in 2000 the trust fund will receive a further net income allocation of a similar magnitude.

East Timor: The World Bank has taken a leading role in co-ordinating the international effort to assist East Timor. In the late fall of 1999, the Bank, working closely with the United Nations Transitional Administration in East Timor, led a mission to the nascent country to assess reconstruction and development needs. The Bank's conclusions formed the basis for an international meeting of donors in December at which delegates pledged a total of US$523.5 million in assistance. Just prior to this meeting, the World Bank Executive Directors endorsed the establishment of a special US$10-million trust fund (financed from World Bank resources) to support development and reconstruction in East Timor. Executive Directors also approved a grant of US$1 million from the Bank's Post-Conflict Fund as bridge financing until the trust fund monies became available.

The Bank also moved swiftly when one of the worst floods in its history hit Bangladesh in 1998. Through a US$200-million emergency flood recovery credit, the Bank helped in maintaining macroeconomic stability, repairing damaged infrastructure facilities and strengthening the country's capacity for disaster preparedness and management. Similarly, the Bank responded quickly in the face of devastating floods in western Turkey and the earthquake damage in its Adana region with emergency assistance through the US$369-million Emergency Flood and Earthquake Recovery Project, which aims to restore basic infrastructure in affected communities and rural areas.

C) Assisting Small States

Small developing economies face special challenges due to their small size: they lack institutional capacity, have difficulty attaining economies of scale in production and have limited capacity to diversify risk within the domestic economy. Moreover, most of them are highly vulnerable to natural disasters and commodity price volatility in international markets. The loss of some preferential trading arrangements has further exacerbated their vulnerabilities. Recognizing these difficulties, the Bank, together with the Commonwealth Secretariat, has undertaken to review the effectiveness of existing instruments within multilateral development and trade institutions and processes and to identify policies, tools and/or approaches that would help these countries meet the challenges of globalization. This work is scheduled to be presented to ministers at the spring 2000 Development Committee meeting.

Of the 175 developing countries worldwide, 42 are small states. Since Canada represents 11 Caribbean small states at the World Bank, it has and will continue to work with its Caribbean partners to ensure that the special characteristics and challenges of small states are properly articulated and addressed. Canada has worked hard to ensure that the views, experiences and expertise of the small states themselves are included in the policy development process.

D) World Bank and International Trade

In anticipation of a next round of WTO negotiations, in FY 1999 the Bank intensified its work in supporting the poor countries to effectively participate in trade negotiations. Several capacity-building projects were launched during the year to help these countries implement their commitments to earlier trade rounds and build domestic expertise to participate in future negotiations.

The WTO 2000 Capacity Building Project, a three-year research and capacity-building initiative, was launched in January 1999 to help developing countries participate more effectively in the next round of WTO negotiations. Another capacity-building project was introduced during the year to specifically assist developing countries in the negotiations on agriculture. Both these projects are carried out in close collaboration with the WTO and various other institutions, and they receive support from a variety of donors.

The Bank also intensified its efforts within the integrated framework (IF), where six core organizations are working together with the least developed countries (LDCs) to co-ordinate their trade assistance programs. The main objective of the IF is to ensure that trade-related technical assistance is demand-driven and meets the needs identified by the LDCs. As part of the IF, about 40 LDCs are currently carrying out comprehensive needs assessments. By working closely with all involved parties, the IF seeks to increase the efficiency and effectiveness of the delivery of trade-related technical assistance.

During FY 1999, the Bank also convened a task force to explore possibilities to minimize the risks faced by commodity-exporting developing countries due to price fluctuations in the world markets.

E) Culture and Development

The Bank formalized its operational policy in FY 1999 to recognize the integral role of culture in sustainable development. The Bank is paying special attention to preventing investments supported by the Bank from harming cultural heritage sites and respecting the importance of indigenous cultures. During the year, the Bank developed close to 30 projects that combined sustainable development goals and promotion of cultural heritage.

F) Rural and Urban Services

Rural and urban sectors received 30 per cent of total Bank lending in FY 1999. Rural development is critical in pursuing the Bank's poverty reduction objective, since three quarters of poor people in developing countries live in rural areas. The Bank's work in rural development is wide-ranging and includes sustainable natural resource management, irrigation, river basin management, rural finance and agricultural research and extension work. With regard to the latter, the Bank works with the Consultative Group on International Agricultural Research, which brings together a network of 16 international agricultural research centres to mobilize the best agricultural knowledge to the developing countries.

Urbanization is another development issue that is becoming increasingly prominent. It is predicted that within a generation, the number of urban dwellers, the majority of them poor, will increase by 2.5 billion in the developing countries. Unless addressed quickly, urban poverty is poised to become a global crisis. This is the main message conveyed in the Bank's urban and local government strategy that was introduced in FY 1999. The urban strategy, which will guide the Bank's work in this context is focused on four areas of action: increasing services to the urban poor, encouraging city-owned development strategies, assisting capacity building in local governments, and strengthening national urban development strategies. Reflecting this shift in priorities, the Bank in FY 1999 lent US$706 million in support of urban development projects.

In December 1999, the Bank co-launched (with the UN Centre for Human Settlements/HABITAT and under the patronage of Nelson Mandela) the Cities Alliance initiative to promote city development strategies and upgrading of slums. Canada, through the Canadian International Development Agency (CIDA), has joined the Cities Alliance coalition and will contribute $800,000 to this initiative in 2000-01.

International Development Association

IDA is the World Bank Group's concessional lending window. It provides long-term loans at zero interest to the poorest of the developing countries in its mission to reduce their poverty and improve their quality of life. IDA does this by supporting projects that improve their living standards and by promoting equitable access to the benefits of economic development. IDA focuses on:

- results – to get the biggest development return from scarce aid resources;
- sustainability – to achieve an enduring development impact within an environmentally sustainable framework; and
- equity – to remove barriers and open up opportunities for the disadvantaged.

IDA is funded largely by contributions from the governments of the richer member countries and is replenished every three years. The Twelfth Replenishment (IDA 12), which was agreed to in November 1998, will finance projects over the three-year period that began in July 1999. Funding for this replenishment will allow IDA to lend about $20.5 billion over the period.

IDA resource allocations are based on each recipient country's policy performance. For this purpose, the Bank has developed a rating system based on 20 indicators that reflect performance in three broad policy areas: sustainable growth and poverty reduction, reduction of inequalities, and governance/public sector management.

IDA Priorities

Poverty reduction is the cornerstone of IDA's development efforts. Sound macroeconomic and structural policies, institutional reforms and good governance are essential to achieving a sustainable decline in poverty. In recent years, IDA has devoted significant resources to improving the quality and effectiveness of its assistance efforts. The participation of governments, non-governmental organizations (NGOs) and civil society is crucial. The degree of borrower ownership and the level of participation by NGOs and civil society have increased substantially through the course of IDA replenishments.

IDA focuses its work on areas shown to have a significant development impact. For example, work is under way to improve IDA's track record in assisting borrowing countries to formulate and implement poverty reduction strategies that adequately incorporate gender. As well, in recognition of the fact that weak governance, including corruption, can constrain development, IDA has incorporated governance considerations in its work.

Lending for social services has been a focal point of the World Bank's – and particularly IDA's – poverty reduction efforts in recent years. IDA places particular emphasis on lending targeted directly at the poor under the Program of Targeted Interventions (PTI). For example, a PTI project in Algeria provides affordable housing and land titles to about 50,000 households in

low-income areas, including urban slums. The project will also offer basic infrastructure services, including roads, safe drinking water, sewage, drainage and electricity. Over the 1996–99 period, PTI lending has consistently accounted for more than 50 per cent of IDA's investment lending.

Table 3
IDA Lending for the Program of Targeted Interventions
Fiscal Years 1997–99

	1997	1998	1999
IDA PTI lending (in US$ millions)	1,874	3,267	3,070
As % of IDA investment lending	53	54	65
As % of all IDA lending	41	44	45
Number of IDA PTI projects	37	59	71

An important result of the IDA 12 replenishment process was the conclusion that these new resources would be directed to countries that have good policies. IDA 12 resources focus on four key areas:

- **Investing in people** – Investments in basic social services, including primary education and health care, clean water and sanitation, nutrition and social protection. This funding will address such needs as ensuring that children who are forced to work to help support their families do not have to sacrifice opportunities to learn. Social sector lending will remain around 40 per cent of investment lending during IDA 12.
- **Promoting broad-based growth** – Development experience shows clearly that sustainable, broad-based economic growth is essential for poverty reduction. IDA therefore supports policy changes and projects that encourage the role and growth of the private sector, including local small businesses, micro-enterprises and small holding farms.
- **Supporting good governance** – Good governance is critical to sustainable, broad-based economic development and improvements in human well-being. As discussed above, IDA has strengthened its analytical framework to assess the quality of overall policy performance in recipient countries; the resultant standards will be applied in the allocation of IDA 12 resources.
- **Protecting the environment** – IDA will support strategies that promote environmentally sustainable development since the effects of poverty and environmental damage are often mutually reinforcing.

IDA Success Stories

- The China Basic Education in Poor and Minority Areas project benefits approximately 5 million children. The project supports activities for girls to earn money for school fees, provides free textbooks to 55,000 poor girls, strengthens girls' lower-secondary schools in religious minority areas, and trains female principals.
- In Senegal, the coverage and quality of family planning services in the public and private sectors have been considerably enhanced. Over 1,000 nurses were trained to manage rural health posts.
- The Arsenic Mitigation Water Supply project in Bangladesh is helping to stop contamination that is estimated to be affecting at least 15 per cent of the population.
- In Benin, forestry management plans have been designed and implemented for 268,000 hectares of forest and involving 320,000 people within or around the forests.
- With the help of an IDA-supported transport rehabilitation project, 984 km of roads were repaired in Georgia, significantly reducing travel times. Broad-based road maintenance is reaching most of the country.

IDA also recognizes that a special effort is needed in Africa – a region that continues to present a particularly difficult development challenge. Many African countries are now pursuing sound policies and experiencing greatly improved growth rates, opening a window of opportunity to improve the lives of their poorest citizens. Yet investment levels in these countries are too low to sustain this growth. Sustaining and building on the efforts of African governments will require substantial support from the international community, including both the private and public sectors. To support African countries that are committed to poverty reduction, economic reform and sustainable, broad-based growth, IDA intends to increase Africa's share of IDA resources to up to 50 per cent of IDA 12 resources, as long as the performance of individual countries warrants it.

Canada's Priorities at the World Bank

A) Developmental Priorities

Poverty Reduction: Despite considerable progress over the past two decades in improving living standards worldwide, over 3 billion people remain in poverty. The financial crisis of the emerging markets has eroded some of the progress achieved, with millions of people thrown back into poverty over the past three years.

Canada has long been a key player in international efforts to assist the poorest and strongly supports poverty reduction as the overarching objective of the World Bank. As such, Canada endorses the CDF under which the Bank promotes broad-based poverty reduction strategies in developing countries. The Bank has increasingly recognized that poverty reduction cannot be addressed in isolation. Private sector development, good governance and environmentally sustainable policies are just a few of the factors that need to be considered in designing strategies to help improve the living standards of the poor in member countries.

Canada's Voting Record

World Bank Executive Board decisions are usually taken on a consensus basis, without recourse to a formal vote. On occasion, however, individual Executive Directors have been unable to join the Board consensus for various reasons. In 1999, the Canadian Executive Director did not join the Board consensus on 10 occasions.

- In January 1999, Canada abstained on the US$350-million single-tranched Structural Adjustment Loan for Pakistan, given a preference for disbursement of this facility in two separate tranches in order to make the loan's economic policy conditionality more effective. Despite the sanctions against Pakistan, the Board approved this loan on an exceptional basis, considering Pakistan's financial problems.
- In May 1999, Canada abstained on a US$7.5-million credit for a cultural heritage project in Azerbaijan since the project was not well integrated into the country's larger social development agenda.
- In July 1999, Canada abstained on a US$60-million IBRD loan and a US$100-million IDA credit to China for a poverty reduction project in the western province of Qinghai since adequate environmental assessments were not undertaken beforehand.
- In 1999, Canada opposed three loans to India and abstained on four because they were seen as inconsistent with multilateral sanctions on India which limit Bank financing to projects that support basic human needs. Altogether, these loans amounted to US$250 million, including a US$210-million IBRD loan for an energy sector restructuring project, and a US$30-million IFC investment in a coal mining project.

Poverty assessments continued to provide valuable support for the Bank's poverty reduction efforts last year. The Bank has completed 113 poverty assessments, covering approximately 90 per cent of the world's poor. However, the quality of poverty data is uneven. To address this problem and to help improve the effectiveness of its poverty reduction work, in 1998 the World Bank shifted the direction of its poverty work in two ways:

- by changing the focus of Country Assistance Strategies, which set out the Bank's key operational priorities in individual countries, from an analysis of the nature of poverty to the formulation of strategies designed to reduce poverty; and
- by emphasizing the broader impacts of Bank projects and policies on the poor, rather than focusing strictly on the quantity and value of poverty-targeted projects.

The Bank has also increased the prominence of social sector issues in macroeconomic stabilization programs. Good macroeconomic policy is key to boosting growth and thereby reducing poverty. At the same time, adequate attention to social issues is key to the success of macroeconomic stabilization and sustainable development goals.

To further ensure that poverty reduction remains at the heart of the Bank's operations, the Poverty Reduction and Economic Management Network (PREM) was established in 1997. The PREM, which is charged with developing an overall approach to poverty evaluation, advises Bank country teams on the poverty reduction impacts of emerging policies, programs and individual projects.

Gender Issues: World Bank lending in almost all sectors includes activities that specifically benefit women. In FY 1999, the Bank took steps to integrate gender issues into Country Assistance Strategies. In Bangladesh and Senegal, gender issues in health and education were incorporated in the Country Assistance Strategies. In general, the Bank-funded projects in agriculture, education, health and infrastructure take particular care to incorporate gender analyses and actions. CIDA is currently working closely with the World Bank to improve the latter's capacity in gender equity. Several consultations have been held on this issue in the past year. Also, $150,000 of a $1-million grant made by CIDA in FY 1999 to the World Bank Institute has been earmarked for gender equity.

Private Sector Development: Canada has encouraged the increasingly co-ordinated approach to private sector development that has grown within the Bank Group over the past two years. It is now recognized that the private sector has an important role to play in addressing virtually all development challenges, from protecting the environment to assisting in privatization in transition economies. In response, business innovation programs are now under way in all of the Bank's regional offices. The private sector development strategy of the Bank seeks to encourage private provisioning of infrastructure

facilities. In FY 1999, the Bank used a wide range of instruments for this task – adjustment lending, technical assistance, investment lending, guarantees and adaptable program lending. Altogether, some 16 per cent of FY 1999 total lending was earmarked for supporting private sector projects in transport, water and sanitation, urban development and communications.

In a shift of emphasis that reflects the growing importance of private capital and investment to developing countries, the World Bank Group has restructured to better align and expand its work related to the private sector. The reorganization, which took effect on January 1, 2000, strengthened the link between the World Bank Group's public sector work and its private sector development work done through the IFC. The reorganization includes both a new structure within the Bank Group and a new approach to creating a favourable business environment and helping finance small and medium-sized enterprises. A new combined unit has been given the mandate to co-ordinate Bank Group activities to disseminate the knowledge that will encourage creation of local intermediaries to help capitalize local financial institutions, and train the latter in the business of financing small and medium-sized enterprises. The new unit, in combination with increased IFC investments in local intermediaries that finance small businesses, reflect a significantly higher priority for this sector within the Bank Group.

The Bank also uses **guarantees** to expand developing countries' access to international and domestic capital markets. Complementing products offered by the IFC and MIGA, the Bank provides partial risk and partial credit guarantees for private investment in priority projects. One of the guarantee projects approved last year covered the first bond issue of Thailand's Electricity Generating Authority. The issue, the first emerging market credit since the collapse of the Russian economy in August 1998, received achievement awards from *Finance Asia* and *Euro Week*. FY 1999 also saw IDA getting involved in a partial risk guarantee project for the first time, to secure financing for a power project in Côte d'Ivoire that will export electricity to neighbouring countries. Also in FY 1999, the Bank introduced policy-based guarantees that would allow the Bank to participate in co-guarantee arrangements with other multilateral and bilateral organizations. The first application of this instrument was in Argentina. The country's US$1.5-billion sovereign bond issue, which came to market in October 1999, was supported by a US$250-million policy-based guarantee by the World Bank. The issue won the prestigious *International Financial Review*'s 1999 awards for Sovereign Bond and Latin American Bond of the Year. The bond was also named one of the "Deals of the Year" by *Institutional Investor* magazine, and won the *Investment Dealers' Digest* award for Emerging Markets Bond of the Year.

In February 2000, the IFC marked its entry into the information network. It announced an investment of US$200 million in a venture in partnership with Japan's SOFTBANK to spawn start-up Internet companies in some 100 developing countries. It is expected that this initiative will encourage other Internet enterprises to follow with their own investments and initiatives to establish technology and information centres all around the world.

Another example of the private sector's role in development is the growing impact of **micro-credit operations** (relatively small loans made to the poor by grassroots organizations such as the Grameen Bank in Bangladesh). With a small investment, these organizations have been successful in improving the living conditions of the poor, particularly women, in developing countries. Evidence from these operations is compelling; it shows that the poor can be very good entrepreneurs as well as very good credit risks.

The Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP), which includes the World Bank, Canada and 26 other multilateral and bilateral donors, was established in 1995 to support the development and expansion of sustainable institutions that provide micro-financing services to the poor. CGAP has now entered its second stage of operations.

During the initial phase (1995-98), CGAP provided US$26 million in grants to support micro-finance operations, as well as technical assistance for financial management training and the development of "best practices

Micro-Credit: The Consultative Group to Assist the Poorest

In its FY 1999, the Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP) made 13 new investments in micro-finance institutions and special programs, including a new CGAP-France–Africa Capacity Building Program based in Senegal; a technical support project in West Africa involving Développement international Desjardins; and an experiment in market-based supervision with the Credit Unions of Guatemala. CGAP also funds the development of much needed practical tools and standards for the micro-finance sector.

For CGAP's second phase, donors have adopted the following strategies:

- to support micro-finance institutional development through the creation of tools and the delivery of capacity-building activities;
- to support changes in the practices of CGAP members, especially as they relate to the management of micro-finance portfolios;
- to increase the understanding of the impact of micro-financing on poverty reduction;
- to improve the legal and regulatory framework for micro-finance; and
- to facilitate the commercialization of the micro-finance sector.

Through this work, CGAP seeks to strengthen the ability of micro-finance organizations with a proven track record and to provide assistance to the poor. The World Bank has contributed US$30 million to the first phase of the facility and has agreed to provide a further US$7 million for the first year of the second phase until a multi-year commitment is put into place. CGAP bilateral donors have also agreed to provide US$4 million in additional contributions in 1999.

policies" for micro-finance providers. CGAP members/donors are responsible for the maintenance of a core fund to support micro-finance programs in the developing world. The Canadian government approved a $1.5-million, three-year agreement between CIDA and CGAP, which started in 1999.

Good Governance and Corruption: The Bank continues to emphasize the critical importance of good governance and making strides in addressing the issue of governance. As mentioned above, governance issues feature prominently in Bank-supported adjustment programs. In addition to encouraging more effective management of borrowing member public expenditures and more participatory and open approaches in decision making, the Bank incorporates anti-corruption measures into its own procedures. The Bank recently amended its procurement guidelines to strengthen the procedures for disqualifying bidders, temporarily or permanently, from future Bank-financed projects if it finds evidence of fraud or corruption. During the year, the Bank publicly named several firms that were found to be involved in fraudulent activities.

Canada has been particularly outspoken and concerned about unproductive expenditures, particularly excessive military expenditures. Canada has spoken strongly at the Bank to highlight the need to be tough on countries which increase defence spending while receiving international assistance. At a time of scarce donor resources, the Bank's clients can ill afford to waste resources on unproductive spending. Recognizing this problem, the Bank is reviewing its current guidelines by surveying the policies and program approaches of the bilateral donors and other multilateral donors. Among other things, the Bank is requesting better information from borrowers on military-related aggregate expenditures to aid in its public expenditure reviews. In order to enhance the overall transparency and accountability of public sector activities, the Bank, in co-operation with the IMF, supports measures to strengthen public expenditure management systems in borrower countries. A number of countries are seeking Bank assistance in the conversion of military-run industries (China, South Africa and Hungary), while others, including Angola, Rwanda and Cambodia, have asked for help with demobilization and demilitarization.

IDA allocations are increasingly based on a borrowing government's efforts to reduce unproductive expenditures.

The World Bank Institute (WBI)[5] is an important delivery instrument for training on governance and anti-corruption issues. Through its public sector reform program, the WBI helps building and implementing anti-corruption strategies for those who directly seek Bank support in this area. The demand has been growing rapidly, with the Bank receiving over 30 requests. The WBI has helped countries such as Bolivia, Chile, Ethiopia, Nicaragua, Uganda and

[5] In March 1999, to improve the efficiency of the Bank's education and training programs, the Economic Development Institute was merged with the Bank's Learning and Leadership Centre, with the new institute working under the name of World Bank Institute.

Ukraine to undertake in-depth analyses of institutional and policy weaknesses behind corrupt practices and, with broader participation of civil society groups, to design strategies to combat corruption. On the governance front, the WBI has established close working relations with other international organizations such as Transparency International and the Parliamentary Centre of Canada.

Environmentally Sustainable Development: The Canadian government, alongside Canadian NGOs, has long been a vocal advocate of the need for the Bank to better integrate environmental considerations into its operations and has been a keen supporter of the Bank's recent efforts. The establishment of the Environmental Sustainable Development vice-presidency in 1993 has been instrumental in supporting this objective. In FY 1999, the Bank approved US$540 million of loans in support of 11 stand-alone environmental projects. In addition, the Bank approved US$690 million for 17 agricultural, water and urban development projects which have a strong environmental focus. Over and above the Bank's portfolio of environmental projects, the Bank requires that every project it supports be environmentally sustainable. Environmental assessments, which are discussed with the public, are designed to test the environmental sustainability of each Bank project. In FY 1999, the Bank also took measures to expand the environmental assessments from project to sector level. This means that in the future broad sector strategies in agriculture and urban development, for example, will be reviewed in terms of their environmental impacts.

Cumulative active environmental projects since 1986 (including investments to reduce pollution, protect ecosystems and build environmental management capacity) levelled off in FY 1999 at US$11.1 billion, after several years of sharp increases. This levelling off reflected the completion of several earlier environmental projects.

Of particular note is the increasing work undertaken by the Bank in co-operation with other shareholders in the area of **climate change**. It is now recognized that collective global action is required to find solutions to this problem, and the Bank has stepped up its efforts to provide assistance to its borrowing member countries in helping to reduce "greenhouse gases." In FY 1999, the Bank's Ozone Projects Trust Fund (established under the Multilateral Fund of the Montreal Protocol, or MFMP) approved a US$150-million proposal (disbursed over 11 years, starting with US$20 million in 1999) to reduce and close all chlorofluorocarbon (CFC) production facilities in China – one of the most important milestones in the history of the Montreal Protocol and its Fund. The project will eliminate CFC production of about 45,000 tons over 11 years. This amount represents about 60 per cent of the CFC production in developing countries, or about 45 per cent of the global production. In addition, during the year, the MFMP approved similar projects in Argentina, Colombia, India, Indonesia, Jordan, Pakistan, Thailand and Turkey.

With these new approvals the total disbursements for projects related to reducing greenhouse gases in FY 1999 are about US$60.8 million (approximately US$14 million over its target). Cumulative World Bank approvals in the area as of the end of 1999 now equal US$351.68 million.

The Bank has also been active in developing a commercial framework for carbon emissions trading under the Conference of the Parties on Climate Change process. The Bank launched a Prototype Carbon Fund in January 2000.

World Bank Launches the Prototype Carbon Fund

In January 2000, the World Bank launched the Prototype Carbon Fund (PCF), established with contributions from governments and private companies. The PCF is the world's first commercial carbon emissions trading instrument. In its 2000 budget, the Government of Canada made available to the PCF up to $20 million. The PCF will invest in cleaner technologies in developing countries and transition economies, thus reducing their greenhouse gas emissions. These emissions reductions will then be transferred to the Fund's contributors in the form of emissions reduction certificates. All parties will gain:

- poor countries will gain access to climate-friendly technologies as well as earning revenue from selling emissions reductions;
- contributors will receive low-cost emissions reductions to help them meet their commitments arising from the Kyoto Protocol; and
- the environment will benefit because the PCF provides poor countries with funds to switch to cleaner and more efficient technologies.

Starting in April 2000, the Bank plans to invest the Fund's capital in projects that promote renewable energy technologies – such as wind, small-hydro and bio-mass energy technology – that would not be profitable without revenue from emissions reductions sold to the PCF. Some 20 developing countries have already shown interest in undertaking PCF projects.

In addition, the Bank continued with its traditional work as a Global Environment Facility (GEF) implementing agency. As of June 30, 1999, the value of allocations to the GEF portfolio implemented by the World Bank Group had risen to over $1.06 billion. The portfolio, working in over 80 countries, is composed of 124 projects, plus 18 "enabling activity" grants to assist countries to fulfill certain stock-taking and reporting obligations under the Biodiversity Convention. During the course of the year, the GEF Council approved a work plan that included 28 regular GEF investment projects. The Board approved 13 new operations for over US$136 million.

B) Transparency and Accountability

Transparency and accountability are fundamental to ensuring the longer-term sustainability of the Bank Group's operations. Canada has been a major proponent of increased openness at the Bank. The Bank has responded to concerns from shareholders by making public a growing number of documents on operations, both from the IBRD/IDA and from the IFC. Once-confidential Country Assistance Strategy documents are now made available to the public at the request of respective governments.

Transparency also requires **better consultation with beneficiaries**. Canada and other donors have pushed the Bank and borrowing countries to find ways to improve consultations with local people – civil society and NGOs – in beneficiary countries, not only in the design and implementation of projects but also in the preparation of key policy documents, such as Country Assistance Strategies. To ensure that the Bank is accountable to its clients, Canada has been one of the major supporters of the work of the **Inspection Panel**. Canadian Jim MacNeill is the current Chair of the Panel. The World Bank was the first multilateral organization to establish an independent panel to consider outside complaints. Any group that may be affected by a Bank-supported project has the right to request that the Panel investigate whether the Bank has abided by its policies and procedures. Since its inception in 1994, the Panel has received 20 formal requests for inspections. The Panel received three requests for inspections during FY 1999, and recommended one investigation in China. This was in regard to a controversial US$160-million poverty reduction project in China's western provinces of Gansu and Qinghai and the Inner Mongolia Autonomous Region. Several Executive Directors, including Canada's, who abstained from voting, expressed concerns about the environmental and social impacts of the project – particularly in the province of Qinghai. The project was approved on the condition that the Inspection Panel carry out a full investigation to recommend means of strengthening and improving the project.

C) Improving World Bank Effectiveness

Assessing Aid Effectiveness: In November 1998, the Bank's Economics Department released a landmark study on the effectiveness of international development assistance. It concluded that foreign aid has been highly successful in reducing poverty in countries which practise sound economic management and possess robust government institutions.[6]

The study estimates that by providing an annual increase of US$10 billion in aid to good performers, an extra 25 million people would be lifted out of poverty. Moreover, every dollar of foreign aid provided to good performers can leverage an additional two dollars of investment as aid increases the

[6] *Assessing Aid: What Works, What Doesn't, and Why* (World Bank, Policy Research Report Series, 1998). For the full report, see the World Bank Web site at http://www.worldbank.org/research/aid/aidtoc.html

How to Access Information at the World Bank

The World Bank's Public Information Centre, which became operational in early 1994, provides a wide range of Bank documents, including:

- project information documents;
- project appraisal documents (after approval by the Board of Executive Directors);
- country economic and sector work documents and sectoral policy papers;
- the annual report and the *World Development Report*;
- the *Monthly Operational Summary* and *International Business Opportunities*;
- environmental data sheets, assessments, analyses and action plans;
- *World Debt Tables*; and
- operation evaluation department précis.

The Bank's InfoShop is located at
1776 G Street N.W., Washington, DC 20433, U.S.A.
Phone: (202) 458-5454
Fax: (202) 522-1500
E-mail address: pic@worldbank.org
Additional up-to-date information is also available on the Internet at
http://www.worldbank.org/html/pic/PIC.html

confidence of the private sector and helps to build the public services that investors need. Conversely, the study confirmed that foreign assistance delivered to countries with poor governance and economic policy records is not particularly effective; significant foreign assistance has not led to any significant improvement in poverty reduction in these countries. Little evidence was found to substantiate the notion that an inadequate policy and institutional environment can be circumvented by targeting foreign assistance to specific activities (such as health and education).

The Bank is increasingly moving towards rewarding good performers. IDA allocations are now based on a performance criterion. The impact is most evident in Bank lending to Africa. Also, in India, for the first time, the Bank is exercising greater selectivity by concentrating support to reforming states. This in turn has resulted in increased reform efforts in several states. In order to monitor country performances in a meaningful manner, the Bank is focusing on incorporating poverty-related outcome indicators to measure real results. The outcomes are poverty focused and include such indicators as child malnutrition, and child and maternal mortality.

Ensuring the efficiency and effectiveness of the Bank's operations has long been a key objective of Canada. But efficiency and effectiveness entail more than just reducing costs and saving money. They require selectivity in setting clear priorities and delivering services more efficiently. The Bank needs to

operate in those areas where its assistance is needed and where it has a clear comparative advantage. It needs to reconsider its role in areas where the private sector or other multilateral development banks may be better placed to provide assistance.

In 1997, the Bank began to implement its three-year Strategic Compact, a plan for the comprehensive renewal of the World Bank. Under this plan, President James D. Wolfensohn pledged to transform the working culture of the Bank from one focusing on project development and approval to one which focuses on project implementation, quality and development effectiveness. The Strategic Compact has been underpinned by the Bank's Cost Effectiveness Review, developed jointly with KPMG, which recommended significant changes to internal Bank procedures and staff levels.

The Bank has come a long way towards meeting the goals of the Strategic Compact to provide higher quality service more efficiently. A significant shift of operational staff to the field has been undertaken to move the Bank closer to clients and make Bank assistance more effective. Currently, about 24 country directors operate from the field, compared with only 3 two years ago. Notable achievements have also been made in encouraging local-level ownership in projects and strategy formulation. For example, in preparing Indonesia's Country Assistance Strategy, the Bank was engaged in intense discussions with civil society and other stakeholders for over 18 months on issues of corruption and governance. The discussions were fruitful and results were productive.

In FY 1999, the Bank strengthened its efforts to improve development effectiveness through a renewed emphasis on the quality of its project portfolio. More vigilance was exercised at project preparation and supervision stages. The focus on results has been intensified. As a result, there is a significant improvement in the quality of the Bank project portfolio: 77 per cent of Bank projects had satisfactory outcomes, up from 65-70 per cent in 1990–96; and in FY 1999 the Bank managed to prepare projects in half the time and at two thirds the cost of five years ago.

D) Involving Civil Society and NGOs in Decision Making

President Wolfensohn has been a major catalyst behind the Bank's outreach program with civil society and NGOs; particular emphasis has been placed on the importance of expanding partnerships with outside groups. As a result, the level of NGO involvement in Bank-supported operations has continued to grow. Over 50 per cent of Bank projects across all major sectors included some form of NGO participation in FY 1999. Moreover, NGOs actively participated in Bank policy discussions: three quarters of Country Assistance Strategies prepared in FYs 1998 and 1999 included consultations with NGOs and civil society; NGOs provided valuable input to the policy deliberations at the Bank and the IMF on how to link HIPC debt relief to poverty reduction

goals. Two Canadian NGOs, the North-South Institute and the Halifax Initiative, were involved in the HIPC consultation process. NGO participation continued to progress in the face of the emerging market financial crisis. NGOs and representatives from civil society in the affected countries were brought together with Bank officials in Manila in 1999 to discuss and learn about the impact that the economic crisis has on the poor.

One key venue for ongoing dialogue is the NGO–World Bank Committee. Membership consists of senior Bank managers and 26 NGO leaders from around the world (15 from developing countries). Canada's current representative on this committee is Mario Lavoie of the International NGO Co-operation Project. In 1999, this committee established a more decentralized structure by expanding into six regional working groups where region-specific issues and strategies for effective co-operation can best be identified and implemented. During the year, the group developed proposals to broaden NGO dialogue with the Bank. These included creating incentives for Bank staff to engage NGOs, establishing more transparent mechanisms of consultation, and making more efforts to involve stakeholders at early stages of policy and project development.

Within Canada, NGOs have participated in a regular series of government meetings and conferences on such issues as multilateral debt, the environment, IDA and Africa. This consultation has proven useful for advancing Canadian interests at the Bank. The Canadian government has benefited greatly from the expertise and advice offered by Canadian NGOs on a broad range of development issues. Through this collaborative process with government, the views of Canadian NGOs have helped shape Canada's position in World Bank project and policy discussions.

Managing Canada's Interests at the World Bank

Finance Minister Paul Martin, as Canada's Governor at the World Bank, is responsible for the management of Canada's interests at the Bank. Minister Martin exercises his influence through exchanges of views at the Development Committee and annual meetings, and through discussions with the President of the World Bank. For example, at the 1998 Annual Meetings, governors addressed the issue of how to help countries affected by the emerging market financial crisis, and discussed progress in helping the poorest countries with unsustainable debt burdens through the HIPC Initiative as well as how to improve co-operation between the Bank and the Fund. The Department of Finance consults closely with the Department of Foreign Affairs and International Trade and CIDA in formulating Canadian policies related to World Bank issues. Len Good, the President of CIDA, is Canada's Alternate Governor for the World Bank.

The day-to-day handling of Canada's diverse interests at the Bank is delegated by the Governor to the Executive Director, currently Terrie O'Leary, who was elected in October 1998. She represents Canada and 12 other countries (Ireland and 11 Caribbean countries) at the Executive Board. Of 24 Executive Directors on the Board, 12 are from developing and transition countries and 12 from developed countries.

The Bank's Executive Board formally approves all loans, credits, projects and World Bank policies, discusses Country Assistance Strategies and provides strategic advice to Bank management as appropriate.

One of the important functions played by the Executive Director is her oversight of the Bank's administration and spending through her membership on the Board of Directors' Budget Committee. The Canadian Executive Director is one of eight Budget Committee members. The Budget Committee is responsible for reviewing the Bank's administrative budget. In addition to its role in overseeing Bank administrative operations and spending, the Budget Committee deliberates extensively on the level of planned Bank financing operations. It also played an important role in the development of the Strategic Compact in 1997, which set out a comprehensive set of internal Bank reforms designed to improve efficiency. The Committee will continue to play an important role in monitoring progress on the implementation of the Strategic Compact. In June 1999, the Committee recommended to the Board the approval of the US$400-million administrative budget for FY 2000 to implement the works program for the final year of the Strategic Compact.

Canada's Office at the World Bank

The Canadian Executive Director's office continued in 1999 to support the activities of the World Trade Centre in Montreal and the Saskatchewan Trade Export Partnership, which organized commercial missions to the IFIs in Washington to help Canadian businesses understand the IFIs and identify business opportunities. During the past fiscal year, more than 500 business representatives have passed through the Executive Director's office and many more were exposed to World Bank business opportunities by participating in conferences and workshops across Canada.

The office also helped the WBI put in place the course on urban and city management held in Toronto from May 2-14, 1999. This event allowed Canada to showcase its expertise in this area.

Organization of the Office

The Executive Director is supported in her everyday duties by two Canadian advisors and two assistants. These officers are in constant communication with the Canadian government – not only with the Department of Finance, but also with CIDA and the Department of Foreign Affairs and International Trade. The Department of Finance co-ordinates Canada's policy advice and channels it to the Executive Director, and through her to World Bank management.

Structure of the Executive Director's Office

Executive Director:	Terrie O'Leary
Canadian Advisor:	Kathryn Hollifield
Canadian Advisor:	François Pagé
Canadian Assistant:	John Sinclair
Canadian Assistant:	Gilles René
Phone/fax:	(202) 458-0082/(202) 477-4155
Address:	MC-12-175, 1818 H St. N.W., Washington, DC 20433, U.S.A. toleary@worldbank.org jkarolczuk@worldbank.org

Beyond the formal work of the Executive Board as outlined above, the office provides a valuable interface between the Bank and Canadian constituents – individuals, NGOs, federal and provincial agencies, associations, the academic community and parliamentarians, among others.

One of the key roles of the office is to provide assistance to Canadians and Canadian businesses. Canada's procurement advisors, along with the Canadian Embassy in Washington, assist in providing advice and information on how to do business with the Bank (details are provided below.) Another point of contact for Canadians is the Bank's External Affairs Department (http://www.worldbank.org/html/extdr/gen.htm).

Canadian Procurement at the World Bank

Canadian companies and consultants often provide supplies, equipment or services to projects financed through the World Bank. Canadian expertise in the power, environmental, engineering, human resources, health, education, telecommunications, financial and transportation sectors has led to procurement opportunities for Canadian firms on developing country projects around the globe.

In FY 1999, many Canadian firms continued to benefit from Canada's World Bank membership by accessing procurement opportunities under World Bank financed loans. In FY 1999, disbursements to Canadian companies for the supply of goods and services under Bank financed project loans reached US$106 million. In addition, the World Bank estimates that US$137 million was disbursed to Canadian companies for procurement under adjustment loans, bringing total FY 1999 Bank disbursements to Canadians businesses to US$243 million.

For the first time Canadian consulting firms ranked third among all supplying countries for consulting work through Bank financed projects, after the United States and the United Kingdom. More than US$50 million of contracts were given to Canadian firms for consulting services representing 7 per cent of total disbursements. Canadian contracts were spread across more than 40 countries, with the highest volume undertaken in Benin, Burkina Faso, China, Croatia, Niger, Togo and Uganda.

The transport sector offered many opportunities to companies such as SNC Lavalin Inc., Lea International, Tecsult International, Canarail and CPCS Transcom Ltd. Bombardier Inc. won a contract valued at over US$22 million for the supply of seaplanes to Croatia. Acres International Ltd., Berocan International and Agra System Ltd. won contracts in the energy sector. Some companies, such as Price Waterhouse, Gervais Gagnon & Associés, Régie Inc. and E. Farell Consulting, were active in the area of privatization and regulatory reform.

The disbursements during FY 1999 bring cumulative disbursements to Canadian companies to US$3.6 billion. The Bank has also reviewed and approved new contracts in FY 1999 for Canadian firms for almost US$81 million, an increase over FY 1998 of 10 per cent.

Trust Fund Activities

A significant source of funds to facilitate increased Canadian participation in World Bank projects are the consultant trust funds supported by CIDA and administered by the World Bank. These are used to introduce new Canadian consultants to the Bank, as well as to encourage the Bank to undertake activities in areas of priority to Canada. In June 1995, CIDA concluded a new agreement with the World Bank, the Co-Financing, Technical Assistance and Consultant Trust Fund Framework Agreement, to govern all its trust fund arrangements with the Bank. Within the World Bank Group, CIDA currently finances trust funds at the World Bank at the IMF, the WBI as well as at the GEF – a facility hosted by the World Bank. These funds lead directly to contracts for Canadians in the feasibility, assessment and design of development projects.

In January 1999, CIDA renewed for another five years its $1-million-per-year trust fund with the WBI. The trust fund enables the WBI to engage Canadian expertise in the preparation and delivery of its training programs around the world in countries eligible for Canadian Official Development Assistance. Through annual CIDA–WBI consultations, allocations are made to a number of WBI programs – usually five or six main programs – based on their fit with Canadian priorities and engagement of Canadian partners. In addition, CIDA's Program of Assistance for Central and Eastern Europe made a direct contribution of $880,000 to a WBI program of seminars on social policy reform for decision makers in the former Soviet Union.

Following an evaluation of several of its trust funds conducted in the fall of 1999, CIDA has initiated a redesign of most of its trust funds in consultation with other stakeholders such as the Department of Foreign Affairs and International Trade and the Department of Finance. As a result, a new Framework Agreement Arrangement with the World Bank will be put in place upon completion of this process. The new agreement will continue to support Canadian consultants involved in the identification, preparation and implementation of World Bank financed projects. CIDA and Environment Canada also negotiated the new Canadian Consultant Trust Fund for the Global Environment with the World Bank. For further information on these and other Canadian trust funds at the World Bank, contact Marie Stamp, Commercial Counsellor at the Canadian Embassy in Washington (phone (202) 682-7719; fax (202) 682-7789) and François Pagé, Advisor, at the Executive Director's office (phone (202) 458-0082; fax (202) 477-4155).

Canadian Success Stories

Canadian companies continued to be beneficiaries of World Bank Group financing and capital mobilization efforts. A number of Canadian companies from key sectors have begun to work with the World Bank Group. For example, in FY 1999:

- Envista Technologies from Sakatchewan won a bid for US$1.1 million to install an environmental information system for Bogota, Columbia, through a joint program of the United Nations and the World Bank;
- Clifton Associates, also from Sakatchewan, were selected by the World Bank's mining division to undertake specific environmental assessments of uranium tailings sites in the Kyrgyz Republic; and
- the Association of Canadian Community Colleges, in co-operation with Human Resources Development Canada, won a contract of US$3 million to provide technical assistance to the National Agency for Employment and Vocational Training in Romania.

International Finance Corporation

The IFC is playing an increasingly important role in the World Bank Group's private sector development activities. As a fast-growing entity within the Bank Group, it has also attracted the attention of Canadian companies and financial institutions that are interested in making direct investments in emerging markets. Given its private sector mandate and concerns for investor and client commercial confidentiality, the IFC does not report detailed procurement figures as do the IBRD and IDA.

One of the IFC's essential functions is to mobilize financing and expert advice in favour of private sector projects in emerging markets. The Corporation has been an excellent resource for Canadian financial institutions, as well as for Canadian firms whose technical expertise is particularly suitable for these markets. In March 1999, an IFC delegation attended the annual dinner of the Canadian Association of Petroleum Producers in Calgary. This brought senior IFC officials in close contact with leading Canadian oil and gas companies to highlight financing opportunities through the IFC.

One of the most significant developments on the IFC front in the mid-1990s was the return of Canadian financial institutions (typically commercial banks) to the IFC loan syndication program. This important program helps to mobilize private financing for IFC projects and provides financial institutions with the opportunity to invest in emerging markets. By investing alongside the IFC, financial institutions participating in the syndication program gain access to potential new customers, attain a high yielding asset and, with the presence of the IFC as an investor in these projects, are provided a degree of political risk coverage. By the end of FY 1999, Canadian financial institutions had provided some US$363 million in co-financing for IFC projects.

As with other international development institutions, the emerging market financial crisis has forced the IFC to make some major changes. Throughout the developing world, the demand for long-term private capital continues to outstrip supply. This is particularly the case as lenders pull out of risky markets. Even companies in countries once considered to have "graduated" from the IFC's programs are again seeking help from the IFC and other multilateral institutions. These companies are looking for financial support but, more importantly, also seek technical support to help them in their restructuring processes.

A second challenge ahead for the IFC is to ensure that in the face of massive demand, they do not ignore the poorest countries, such as those in Sub-Saharan Africa. In today's global environment, the IFC's role in the poorest countries is more important than ever. The IFC, with the support of IDA, will work to build programs that can provide financial services for micro-enterprises as well as small and medium-sized enterprises, and that wil deepen financial infrastructure to mobilize and allocate domestic savings. The IFC will also work to develop physical infrastructure through new investments and privatization by mobilizing domestic and foreign capital.

Learning About Opportunities

Canadian firms, organizations and institutions that are interested in pursuing markets created by World Bank financed projects are urged to attend monthly business briefings held on the first Thursday of each month at Bank headquarters in Washington.

Both the Canadian Embassy in Washington, through the Office for Liaison with International Financial Institutions, at (202) 682-7719, and the Canadian Executive Director's Office at the World Bank, at (202) 458-0082, work to assist Canadian firms and consultants seeking to participate in World Bank financed projects. The range of opportunities is wide – a power project in China, an environmental assessment in Peru or a legal/judicial reform project in Russia are examples. These two offices also encourage Canadian companies to contact them if they are interested in competing for procurement contracts.

Canada's Financial Participation

International Bank for Reconstruction and Development

Canada's share of the IBRD capital is approximately 3 per cent. A relatively small proportion of this capital contribution is required to be "paid-in" – about 6 per cent overall, but just 3 per cent in the last capital contribution. The remainder is "callable," in the unlikely event that the IBRD needs it from member countries. Periodically, the IBRD replenishes its capital through general capital increases (GCIs). The IBRD's latest such capital increase (GCI III) in 1988 was for US$76.5 billion. Canada was allocated 19,655 new shares valued at US$2.37 billion. The paid-in portion of these shares is US$71.1 million. These shares were subscribed over a five-year period ending in 1993. As of June 30, 1999, Canada's cumulative subscriptions to the IBRD's capital stock totalled US$5.403 billion (44,795 shares), of which US$334.5 million has been paid-in.

International Development Association

In November 1998, donors agreed to a Twelfth Replenishment of IDA in the amount of US$20.5 billion. This will finance IDA's lending program over the three-year period to June 30, 2002.

Canada maintained the same share as in IDA 11 of 3.75 per cent of donor contributions at a total cost of C$607 million. To meet these obligations, Canada will issue three demand notes in 1999, 2000 and 2001. Each of these notes is then encashed over a six-year period. At the end of FY 1999, Canada's cumulative contributions to IDA (subscriptions and contributions) were the equivalent of US$4.222 billion.

International Finance Corporation

The Government of Canada is a strong supporter of the technical assistance and advisory programs of the IFC, which provide over US$23 million in funding for these activities. In FY 1999, Canada contributed about US$0.5 million to the programs. Canada's support has strengthened the IFC's ability to extend its work program in countries with difficult business environments, to undertake important work on strengthening legal and regulatory infrastructure, and to help the countries to develop effective private sector financial market institutions. At the end of FY 1999, Canada's cumulative contributions to the IFC amounted to US$81.346 million.

Multilateral Investment Guarantee Agency

MIGA was established in 1988 to encourage direct foreign investment in developing countries by protecting investors from certain non-commercial risks. MIGA operates on a commercial basis.

On March 31, 1998, MIGA's Board of Directors agreed on the framework for the GCI. The amount of the increase will be US$850 million, which will be divided into 78,559 shares of capital stock. Of this amount, 17.65 per cent will be paid-in and 82.35 per cent will be callable. The subscription period, over which the paid-in share will be provided, will be three years.

Under the capital increase, Canada will receive an additional 2,260 shares, with a paid-in portion of US$4,315,990 and a callable portion of US$20,137,210. Canada's paid-in contribution to MIGA is non-budgetary; its share in MIGA will stay at 2.87 per cent.

On February 12, 1999, MIGA announced a landmark increase from US$50 million to US$110 million in the amount of political risk coverage it may issue for foreign direct investments in a project and an increase from US$250 million to US$350 million in its country limit. This development will allow investors access to higher levels of risk insurance in MIGA's 127 countries of operations.

Future Challenges

The relative importance of the World Bank as financier to developing countries increases in times of financial stress. Total private capital flows to developing countries increased from US$44 billion in 1990 to over US$250 billion in 1997, but fell significantly following the emerging market financial crisis. Moreover, private capital flows to developing countries have never been evenly distributed. The major challenge for the future will therefore be for the Bank to find more creative ways of meeting the increasingly diverse needs of its clients, only some of which benefit from greater private capital.

The Bank will be a key player in international efforts to prevent future financial crises. Its operations in the areas of strengthening financial sectors, improving corporate governance and enhancing transparency and accountability of public sector activities are particularly important in putting together adequate institutional structures that may better withstand future crises.

The Bank will face several other challenges in the coming year. As noted, the social costs in South East Asia and several other large emerging market economies recovering from financial crises will require increased resources and enhanced co-ordination with other international institutions and donors. At the same time, the Bank will need to look at more innovative ways to address the problems of the poorest countries, particularly those in Sub-Saharan Africa. President Wolfensohn's proposed CDF and the ensuing PRSPs should help guide the Bank by providing improved tools for assessing development needs of the developing countries. The Bank's efforts to remain flexible in its approach to development and encourage country ownership of Bank supported programs are steps in the right direction.

Without careful attention to the unique needs of individual countries, the Bank will be unable to meet its objectives of improving the quality of its operations and strengthening its development impact.

Last year the Bank saw an unprecedented increase in demand for financing; the world has not yet seen the resolution of the consequences – both economic and social – of the emerging market financial crisis. It is likely that the demand for Bank financing will remain high. However, with its responsibility to remain an active lender comes the equally important responsibility of ensuring that it has sufficient resources to handle the job. Thus establishing priorities and being selective remain key. In this context, ensuring the financial stability of the Bank as a development institution is also a continuing challenge.

JOINT ISSUES

Overview

The IMF and the World Bank are important institutions for Canada, each playing a unique role in the international economic and financial system. Nevertheless, there are key areas where the mandates of the two Bretton Woods institutions overlap, or where there is a requirement for close co-operation and co-ordination of activities. Indeed, at the Halifax Summit, G-7 leaders asked that efforts be made to increase co-operation and co-ordination between the IMF and the World Bank. The heads of both institutions have put considerable effort into fulfilling that objective. Two particular examples – the joint preparation of a proposed program of assistance for HIPCs and co-operation on addressing financial sector reform – are examined below.

Strengthening Financial Sectors

Problems in the financial sector, and especially the banking system, can disrupt to growth and macroeconomic stability and can spill over regionally and internationally, as highlighted by the emerging market financial crisis. In response to concerns about such problems, the IMF and World Bank are devoting increasing attention to financial sector issues. Discussions in both institutions in the past couple of years have focused on how they can assist member countries to establish and maintain sound financial systems.

The special Financial Sector Liaison Committee has been established to enhance operational co-ordination on work in the financial sector in individual countries.

In co-operation with the World Bank, the Fund is preparing Financial System Stability Assessments (FSSAs) for selected countries. These will help identify and assess vulnerabilities in financial systems, and help assess observance of core principles, standards and good practices by member countries.

The FSSAs include a form of "peer review" in that they are prepared with the participation of outside experts drawn from national supervisory agencies. This represents the operationalization of Canada's peer review proposal made at the IMF meetings in April 1998.

Canada was the first industrialized country to undergo an FSSA. IMF and World Bank staff members and outside specialists from Australia, Brazil, Germany, Sweden and the United States conducted a pilot review of Canada's financial system in October 1999. The results of the peer review were released in the staff report for the 2000 Article IV consultation with Canada. Overall, the assessment found Canada's financial system to be among the soundest in the world (see http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk&sk=3420.0).

Multilateral Debt Relief

At the Halifax Summit in June 1995, the G-7 countries urged the Bretton Woods institutions to develop a comprehensive approach to address the special problems of the poorest countries with large multilateral debt burdens. This was to be done through the flexible application of existing instruments and the creation of new mechanisms for debt relief. Just over a year later, at the 1996 annual meetings of the IMF and World Bank, the details of a new debt initiative for the HIPCs were endorsed by the membership of the two institutions.

The primary goal of this HIPC Initiative is to ensure that HIPCs demonstrating a track record of sustained good policy performance are able to achieve overall external debt sustainability, strengthen their poverty reduction programs and permanently "exit" from future debt rescheduling exercises.

Since its inception, debt relief under the original HIPC framework was agreed to for seven countries – Bolivia, Guyana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mozambique and Uganda – totalling US$3.4 billion in present-value terms, or a reduction in nominal debt service of about US$6.8 billion. Uganda, Bolivia, Guyana and Mozambique completed the original HIPC process and received debt relief totalling nearly US$2.8 billion in present-value terms, and US$5.5 billion in debt service relief. Preliminary reviews for assistance were also completed for five other countries – Ethiopia, Guinea-Bissau, Mauritania, Nicaragua and Tanzania. Two countries – Benin and Senegal – were considered to have debt that was sustainable under the terms of the original framework.

Two years into its implementation, the international community realized that the HIPC Initiative was not delivering its promise of debt sustainability and poverty reduction. Debt relief was too little, too late and available to too few countries. Canada, other donor countries and civil society called for a comprehensive review of the HIPC Initiative. In response, the IMF and World Bank launched a global consultative process beginning in 1999.

During the first half of 1999, submissions for HIPC enhancements poured in from civil society and governments, including six of the G-7 countries (including Canada). This consultative process was capped by the G-7 enhanced Debt Initiative, which called for faster, deeper and broader debt relief and an enhanced focus on poverty reduction. At the Köln Summit in June 1999, G-7 leaders collectively agreed on enhancements to the HIPC Debt Initiative, making poverty reduction and debt sustainability its overarching objectives. This initiative adopted many of Canada's proposals, and the emphasis on poverty reduction reflects the core mandate of the Canadian development assistance program. The World Bank and IMF endorsed the new debt plan and introduced PRSPs as the main mechanism for ensuring that gains secured from debt relief are used to invest in social sectors, particularly in health and education.

To qualify for exceptional relief under the new framework, a country must be an IDA-only borrower and face an unsustainable debt situation after the full application of current debt relief mechanisms. The sustainability of the debt burden is determined on the basis of the ratio of debt-to-exports and debt-to-revenues (calculated in net present-value terms). A debt-to-exports ratio of 150 per cent and a debt-to-revenues ratio of 250 per cent are judged to be the upper limit of debt sustainability for HIPCs, compared to a debt-to-exports target in the range of 200-250 per cent and a debt-to-revenues target of 280 per cent under the original HIPC Initiative.

According to the World Bank, these enhancements will more than double the amount of debt relief to over US$28 billion. Among the 40 HIPCs, 36 countries are now expected to be eligible for enhanced debt relief, compared to 29 under the original HIPC framework. Debt relief will be faster since the multilateral creditors are agreeing, for the first time, to provide debt relief starting at the point of decision on a country's eligibility for HIPC relief. In the first two months of 2000, the IMF and World Bank considered retroactive debt relief for Uganda and Bolivia, and Mauritania became the first "new case" to reach a decision point under the enhanced HIPC Initiative. Preliminary reviews for assistance under the enhanced HIPC Initiative have been completed for four other cases – Guinea, Honduras, Tanzania and Nicaragua.

The new HIPC Initiative will further reduce debt service ratios and release considerable resources for social sector expenditures and other key priorities. For example, based on the experience of countries already treated under the original HIPC Initiative, the World Bank calculates that debt relief under the enhanced HIPC Initiative could potentially allow social spending to increase by a third. It should also be noted that the agreed cancellation of aid-related debts by the G-7 countries after HIPC debt relief would further release resources for key priorities.

The new PRSPs will then serve as a tool to strengthen the linkages between debt relief and poverty reduction to ensure that the resources released from debt relief mean additional monies for social spending and poverty reduction programs. The PRSPs will be developed by the individual HIPC governments in consultation with the IFIs and broad segments of civil society, and will guide country assistance programs of both the IMF and the World Bank. The PRSPs, by putting the HIPCs in the driver's seat, hold the promise of accelerating poverty reduction.

Canada has been a strong supporter of reducing the unsustainable debt burdens of the poor countries. Bilateral assistance has been provided in three areas:

- Canada has forgiven all Official Development Assistance debt from HIPCs, with the exception of Burma (Myanmar); this has amounted to $900 million since 1978;

- Canada helped to close the financing gap in the debt relief package for Mozambique; in March 1998, Canada pledged to contribute $8 million, despite having no loans outstanding to this country; and
- in 1998, Canada also contributed about $32 million to the HIPC Trust Fund, of which $20 million has been earmarked to ensure the full participation of the African Development Bank; of the remainder, Canada used $1.5 million to provide debt relief for Guyana. The 2000 budget made available $175 million for additional grants to the trust funds at the IMF and World Bank to benefit the poorest countries, raising Canada's total contributions to date to $215 million.

In the fall of 1998, Canada became a leading voice in calling for HIPC reforms. On March 25, 1999, Prime Minister Jean Chrétien announced the Canadian proposals to enhance debt relief and, in so doing, Canada emerged as a leader among the G-7 on the debt issue. Moreover, Canada pledged to provide 100-per-cent debt relief to the poorest countries, namely Bangladesh, Honduras, Madagascar, Tanzania and possibly Zambia. In December 1999, Canada made good on its pledge and forgave debts owed by Bangladesh, a reforming least developed country. Other possible beneficiaries will be offered 100-per-cent reduction once they have completed their HIPC program. Canada also pledged to consider five additional countries – Ethiopia, Rwanda, Liberia, Sudan and the Democratic Republic of Congo (formerly Zaïre) – when their situation permits. The February 2000 budget expanded the 100-per-cent debt forgiveness to all eligible HIPCs that are making a real effort to improve the well-being of their citizens.

Existing Mechanisms for Assisting Heavily Indebted Poor Countries

World Bank Mechanisms

Regular Lending – The World Bank makes IDA credits available on highly concessional terms. In general, these take the form of 40-year loans which carry no interest rate charges.

Enhanced Access – Countries which are making special efforts to clear their arrears or undertake comprehensive debt workouts are given increased access to relatively scarce IDA resources.

The Fifth Dimension Facility – IDA-only countries which have incurred past market-rate borrowings from the IBRD also receive annual interest rate subsidies. In recent years, these have had the effect of reducing the interest rate on the earlier IBRD loans from an average of about 6 per cent to less than 1 per cent.

IDA-Only Debt Reduction Facility – The IBRD provides grant financing (which carries no interest or principal) to eliminate up to 100 per cent of the debt which IDA-only countries owe to commercial banks. To date, this World Bank facility has extinguished almost US$3 billion of commercial-bank debt at no cost to these developing countries.

International Monetary Fund Mechanisms

Surveillance of Policies – In individual countries, the IMF provides advice which encourages the adoption of policies that provide a basis for sustained economic growth and price stability. More broadly, IMF surveillance of the global monetary system is aimed at promoting the balanced growth of world trade and an orderly and stable system of exchange rates.

PRGF – The PRGF is the IMF's major source of concessional financing for low-income countries which are undertaking major reform efforts in the context of a Fund program. In recognition of the special challenges of these countries, the PRGF provides loans which carry longer maturity periods and significantly lower interest rates than regular IMF arrangements.

Technical Assistance – Both the IMF and World Bank provide substantial technical assistance to low-income countries to help strengthen their debt management policies.

ANNEX 1

Active IMF Lending Arrangements – As of December 31, 1999

Member	Date of arrangement	Expiration date	Amount approved	Undrawn balance
			(in SDR millions)	
Stand-By Arrangements – Total			**39,897.68**	**12,711.81**
Bosnia and Herzegovina	May 29, 1998	April 28, 2000	77.51	24.24
Brazil	December 2, 1998	December 1, 2001	10,419.84	2,550.69
Cape Verde	February 20, 1998	March 15, 2000	2.50	2.50
El Salvador	September 23, 1998	February 22, 2000	37.68	37.68
Korea	December 4, 1997	December 3, 2000	15,500.00	1,087.50
Latvia	December 10, 1999	April 9, 2001	33.00	33.00
Mexico	July 7, 1999	November 30, 2000	3,103.00	2,068.60
Philippines	April 1, 1998	March 31, 2000	1,020.79	475.13
Romania	August 5, 1999	March 31, 2000	400.00	347.00
Russian Federation	July 28, 1999	December 27, 2000	3,300.00	2,828.57
Thailand	August 20, 1997	June 19, 2000	2,900.00	400.00
Turkey	December 22, 1999	December 21, 2002	2,892.00	2,670.28
Uruguay	March 29, 1999	March 28, 2000	70.00	70.00
Zimbabwe	August 2, 1999	October 1, 2000	141.36	116.62
Extended Fund Facility arrangements – Total			**14,035.13**	**8,826.90**
Argentina	February 4, 1998	February 3, 2001	2,080.00	2,080.00
Azerbaijan	December 20, 1996	Mars 19, 2000	58.50	5,26
Bulgaria	September 25, 1998	September 24, 2001	627.62	313,82
Columbia	December 20, 1999	December 19, 2002	1,957.00	1,957.00
Croatia	March 12, 1997	March 11, 2000	353.16	324.38
Indonesia	August 25, 1998	November 5, 2000	5,383.10	1,585.40
Jordan	April 15, 1999	April 14, 2002	127.88	106.56
Kazakhstan	December 13, 1999	December 12, 2002	329.10	329.10
Moldova	May 20, 1996	May 19, 2000	135.00	47.50
Pakistan	October 20, 1997	October 19, 2000	454.92	341.18
Panama	December 10, 1997	December 9, 2000	120.00	80.00
Peru	June 24, 1999	May 31, 2002	383.00	383.00
Ukraine	September 4, 1998	September 3, 2001	1,919.95	1,207.80
Yemen, Republic of	October 29, 1997	March 1, 2001	105.90	65.90

ANNEX 1

Active IMF Lending Arrangements – As of December 31, 1999 *(cont'd)*

Member	Date of arrangement	Expiration date	Amount approved	Undrawn balance
			(in SDR millions)	
Poverty Reduction and Growth Facility arrangements – Total			**3,639.69**	**1,957,27**
Albania	May 13, 1998	May 12, 2001	45.04	23.69
Azerbaijan	December 20, 1996	January 24, 2000	93.60	11.70
Benin	August 28, 1996	January 7, 2000	27.18	10.87
Bolivia	September 18, 1998	September 17, 2001	100.96	67.31
Burkina Faso	September 10, 1999	September 9, 2002	39.12	33.53
Cambodia	October 22, 1999	October 21, 2002	58,50	50,14
Cameroon	August 20, 1997	August 19, 2000	162.12	36.03
Central African Republic	July 20, 1998	July 19, 2001	49.44	32.96
Côte d'Ivoire	March 17, 1998	March 16, 2001	285.84	161.98
Djibouti	October 18, 1999	October 17, 2002	19.08	16,36
Gambia	June 29, 1998	June 28, 2001	20.61	13.74
Ghana	May 3, 1999	May 2, 2002	155.00	110.70
Guinea	January 13, 1997	January 12, 2000	70.80	15.73
Guyana	July 15, 1998	July 14, 2001	53.76	35.84
Honduras	March 26, 1999	March 25, 2002	156.75	80,75
Kyrgyz Republic	June 26, 1998	June 25, 2001	73,38	43.00
Macedonia, FYR	April 11, 1997	April 10, 2000	54.56	27.28
Madagascar	November 27, 1996	July 27, 2000	81.36	40.68
Mali	August 6, 1999	August 5, 2002	46,65	39.90
Mauritania	July 21, 1999	July 20, 2002	42.49	36.42
Mongolia	July 30, 1997	July 29, 2000	33.39	21.89
Mozambique	June 28, 1999	June 27, 2002	58,80	50.40
Nicaragua	March 18, 1998	March 17, 2001	148.96	53.82
Pakistan	October 20, 1997	October 19, 2000	682.38	417.01
Rwanda	June 24, 1998	June 23, 2001	71.40	38.08
Senegal	April 20, 1998	April 19, 2001	107.01	57.07
Tajikistan	June 24, 1998	June 23, 2001	100.30	53,34
Tanzania	November 8, 1996	February 7, 2000	181.59	0
Uganda	November 10, 1997	November 9, 2000	100.43	17.85
Yemen, Republic of	October 29, 1997	October 28, 2000	264.75	114.75
Zambia	March 25, 1999	March 24, 2002	254,45	244.45
Total			**57,572.50**	**23,495.98**

ANNEX 2

IBRD Loans and IDA Credits –
Fiscal Year 1999 (July 1, 1998 – June 30, 1999)

	IBRD	IDA	Total	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
By area				
Africa	5.0	2,063.5	57	2,068.5
East Asia and Pacific	8,754.8	1,010.4	55	9,765.2
South Asia	750.0	1,812.0	18	2,562.0
Europe and Central Asia	4,350.3	935.7	74	5,286.0
Latin America and the Caribbean	7,133.3	603.6	51	7,736.8
Middle East and North Africa	1,189.0	386.5	22	1,575.5
Total	**22,182.3**	**6,811.8**	**276**	**28,994.1**
By purpose				
Agriculture	1,787.7	1,020.1		2,807.8
Education	804.4	539.8		1,344.3
Electric power and other energy	340.0	100.0		440.0
Environment	311.0	228.3		539.3
Finance	2,574.9	301.5		2,876.4
Industry	590.0	87.0		677.0
Mining	300.0	15.0		315.0
Multisector	8,811.7	1,457.9		10,269.6
Oil and gas	–	17.5		17.5
Population, health and nutrition	514.2	592.5		1,106.7
Public sector management	1,042.1	387.8		1,430.0
Social sector	2,235.9	442.7		2,678.6
Telecommunications	–	10.8		10.8
Transportation	2,040.5	981.3		3,021.8
Urban development	319.0	386.6		706.5
Water supply and sanitation	509.8	242.9		752.7
Total	**22,182.3**	**6,811.8**		**28,994.1**

ANNEX 3

IBRD Loans and IDA Credits to Developing Countries

	IBRD		IDA		Total	
	No.	Amount	No.	Amount	No.	Amount
			(in millions of US dollars)			
By fiscal year[1]						
Cumulative to 1968	549	11,418.1	116	1,831.8	665	13,249.9
Total 1969-1973	374	8,917.8	273	3,931.6	647	12,849.4
Total 1974-1978	666	24,372.3	376	7,947.4	1,042	32,319.7
Total 1979-1983	711	44,908.0	518	16,368.1	1,229	61,276.1
1983-1984	129	11,947.2	106	3,575.0	235	15,522.2
1984-1985	131	11,356.3	105	3,028.1	236	14,384.4
1985-1986	131	13,178.8	97	3,139.9	228	16,318.7
1986-1987	127	14,188.2	108	3,485.8	235	17,674.0
1987-1988	118	14,762.0	99	4,458.7	217	19,220.7
1988-1989	119	16,433.2	106	4,933.6	225	21,366.8
1989-1990	121	15,179.7	101	5,522.0	222	20,701.7
1990-1991	126	16,392.2	103	6,293.3	229	22,685.5
1991-1992	112	15,156.0	110	6,549.7	222	21,705.7
1992-1993	122	16,944.5	123	6,751.4	245	23,695.9
1993-1994	124	14,243.9	104	6,592.1	228	20,836.0
1994-1995	134	16,852.6	108	5,699.2	242	22,521.8
1995-1996	129	14,656.0	127	6,864.0	256	21,520.0
1996-1997	141	14,525.0	100	4,622.0	241	19,147.0
1997-1998	151	21,086.2	135	7,507.8	286	28,594.0
1998-1999	131	22,182.3	145	6,811.8	276	28,994.1
Total	**4,346**	**338,699.5**	**3,060**	**115,883.5**	**7,406**	**454,583.6**

[1] Fiscal years are those of the World Bank Group (July 1 to June 30).

ANNEX 4

**Disbursements by IBRD and IDA Borrowers –
Goods and Services From Canada – To June 30, 1999**

	IBRD	IDA	Total
	Amount	Amount	Amount
		(in millions of US dollars)	
By calendar year			
Cumulative to December 1960	133.5	–	133.5
1961	8.2	–	8.2
1962	3.7	–	3.7
1963	5.6	7.4	13.0
1964	4.7	1.8	6.5
1965	5.4	2.7	8.1
1966	11.6	5.3	16.9
1967	13.2	14.7	27.9
1968	6.3	7.8	14.1
1969	4.4	11.0	15.4
1970	7.6	1.3	8.9
1971	11.1	2.2	13.3
1972	10.5	2.3	12.8
1973	12.4	5.1	17.5
1974	15.8	8.4	24.2
1975	22.1	15.0	37.1
1976	25.7	10.8	36.5
1977	34.5	4.8	39.3
1978	26.1	5.5	31.6
1979	44.4	8.1	52.5
1980	51.5	7.8	59.3
1981	94.3	14.5	108.8
1982	75.0	17.6	92.6
1983	82.3	26.9	109.2
1984	92.6	54.3	146.9
1985	94.3	39.7	134.0
1986	184.8	46.8	231.6
1987 (January – June)	92.8	23.4	116.2

ANNEX 4

**Disbursements by IBRD and IDA Borrowers –
Goods and Services From Canada – To June 30, 1999** *(cont'd)*

	IBRD	IDA	Total
	Amount	Amount	Amount
		(in millions of US dollars)	
By fiscal year[1]			
1988 – 1989	182.1	47.4	229.5
1989 – 1990	197.0	45.0	242.0
1990 – 1991	164.0	41.0	205.0
1991 – 1992	139.0	34.0	173.0
1992 – 1993	131.0	38.0	169.0
1993 – 1994	151.0	41.0	192.0
1994 – 1995	115.0	69.0	184.0
1995 – 1996	123.0	48.0	171.0
1996 – 1997	169.0	56.0	225.0
1997 – 1998	113.0	42.0	155.0
1998 – 1999	82.0	32.0	114.0
1999 – 2000	69.0	37.0	106.0
Total	**2,760.0**	**850.0**	**3,110.0**
Per cent of total disbursements	2.33	1.85	n.a.
Per cent of FY 1999 disbursements	2.76	2.15	2.51

[1] Fiscal years are those of the World Bank Group (July 1 to June 30).

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 1999

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Borrower or guarantor				
Afghanistan	–	230.1	20	230.1
Africa region	15.0	45.5	2	60.5
Albania	–	481.7	33	481.7
Algeria	5,558.5	–	62	5,558.5
Angola	–	277.8	10	277.8
Argentina	17,714.3	–	104	17,714.3
Armenia	12.0	523.3	20	535.3
Australia	417.7	–	7	417.7
Austria	106.4	–	9	106.4
Azerbaijan	–	369.2	12	369.2
Bahamas	42.8	–	5	42.8
Bangladesh	46.1	9,140.8	161	9,186.9
Barbados	103.2	–	11	103.2
Belarus	170.2	–	3	170.2
Belgium	76.0	–	4	76.0
Belize	71.8	–	8	71.8
Benin	–	696.3	47	696.3
Bhutan	–	41.9	7	41.9
Bolivia	299.3	1,564.4	74	1,863.7
Bosnia and Herzegovina	–	547.6	25	547.6
Botswana	280.7	15.8	26	296.5
Brazil	27,412.9	–	249	27,412.9
Bulgaria	1,210.1	–	18	1,210.1
Burkina Faso	1.9	902.2	50	904.1
Burundi	4.8	694.0	47	698.8
Cambodia	–	343.4	11	343.4
Cameroon	1,294.4	1,025.0	69	2,319.4
Cape Verde	–	146.4	14	146.4
Caribbean region	89.8	47.7	7	137.5
Central African Republic	–	403.5	24	403.5
Chad	–	622.2	36	622.2
Chile	3,585.9	19.0	60	3,604.9
China	23,106.3	9,946.7	219	33,053.0
Colombia	8,890.6	19.5	152	8,910.1
Comoros	–	101.7	16	101.7
Congo, Democratic Republic of	330.0	1,151.5	66	1,481.5
Congo, Republic of	216.7	183.6	20	400.3
Costa Rica	888.9	5.5	38	894.4
Côte d'Ivoire	2,887.9	1,802.3	84	4,690.2
Croatia	733.7	–	14	733.7
Cyprus	418.8	–	30	418.8
Czech Republic	326.0	–	2	326.0
Czechoslovakia	450.0	–	1	450.0

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 1999 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Denmark	85.0	–	3	85.0
Djibouti	–	75.6	11	75.6
Dominica	3.1	14.1	4	17.1
Dominican Republic	851.0	22.0	30	873.0
East African Community	244.8	–	10	244.8
Eastern Africa region	–	45.0	1	45.0
Ecuador	2,442.6	36.9	71	2,479.5
Egypt, Arab Republic of	4,367.5	1,984.0	102	6,351.5
El Salvador	820.6	25.6	34	846.2
Equatorial Guinea	–	45.0	9	45.0
Eritrea	–	125.4	5	125.4
Estonia	125.7	–	7	125.7
Ethiopia	108.6	2,927.7	73	3.036.3
Fiji	152.9	–	13	152.9
Finland	316.8	–	18	316.8
France	250.0	–	1	250.0
Gabon	227.0	–	14	227.0
Gambia	–	213.2	26	213.2
Georgia	–	509.6	22	509.6
Ghana	207.0	3,502.8	103	3,709.8
Greece	490.8	–	17	490.8
Grenada	3.8	8.8	2	12.7
Guatemala	1,058.1	–	34	1,058.1
Guinea	75.2	1,129.2	56	1,204.4
Guinea-Bissau	–	234.9	21	234.9
Guyana	80.0	302.8	28	382.8
Haiti	2.6	626.5	37	629.1
Honduras	717.3	978.6	55	1,695.9
Hungary	4,302.0	–	39	4,302.0
Iceland	47.1	–	10	47.1
India	25,828.1	26,161.3	401	51,989.4
Indonesia	27,043.9	1,067.2	288	28,111.1
Iran, Islamic Republic of	2,058.1	–	39	2,058.1
Iraq	156.2	–	6	156.2
Ireland	152.5	–	8	152.5
Israel	284.5	–	11	284.5
Italy	299.6	–	8	399.6
Jamaica	1,326.0	–	62	1,326.0
Japan	862.9	–	31	862.9
Jordan	1,882.0	85.3	65	1,967.3

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 1999 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Kazakhstan, Republic of	1,679.1	–	20	1,679.1
Kenya	1,200.0	2,870.8	119	4,070.8
Korea, Republic of	15,647.0	110.8	120	15,757.8
Kyrgyz Republic	–	500.0	18	500.0
Lao People's Democratic Republic	–	576.0	27	576.0
Latvia	314.9	–	14	314.9
Lebanon	783.5	–	15	783.5
Lesotho	155.0	292.0	28	447.0
Liberia	156.0	114.5	35	270.5
Lithuania	293.3	–	11	293.3
Luxembourg	12.0	–	1	12.0
Macedonia, FYR of	205.5	293.8	17	499.3
Madagascar	32.9	1,743.4	80	1,776.3
Malawi	124.1	1,854.1	75	1,978.2
Malaysia	4,150.6	–	87	4,150.6
Maldives	–	47.3	6	47.3
Mali	1.9	1,241.5	59	1,243.4
Malta	7.5	–	1	7.5
Mauritania	146.0	512.7	45	658.7
Mauritius	413.1	20.2	34	433.3
Mexico	30,009.6	–	169	30,009.6
Moldova	302.8	146.0	15	448.8
Mongolia	–	175.7	11	175.7
Morocco	8,435.3	50.8	126	8,486.1
Mozambique	–	1,812.0	33	1,812.0
Myanmar	33.4	804.0	33	837.4
Nepal	–	1,557.5	70	1,557.5
Netherlands, The	244.0	–	8	244.0
New Zealand	126.8	–	6	126.8
Nicaragua	233.6	754.5	47	988.1
Niger	–	816.6	45	816.6
Nigeria	6,248.2	902.9	98	7,151.1
Norway	145.0	–	6	145.0
OECS countries	3.6	2.4	1	6.0
Oman	157.1	–	11	157.1
Org. of Eastern Caribbean States	14.1	5.5	1	19.6

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 1999 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Pakistan	6,614.2	5,468.1	191	12,082.3
Panama	1,179.8	–	42	1,179.8
Papua New Guinea	597.0	113.2	38	710.2
Paraguay	807.9	45.5	42	853.4
Peru	5,053.6	–	82	5,053.6
Philippines	10,666.4	294.2	155	10,960.6
Poland	4,969.4	–	30	4,969.5
Portugal	1,338.8	–	32	1,338.5
Romania	5,195.8	–	58	5,195.8
Russian Federation	11,721.5	–	42	11,721.5
Rwanda	–	869.4	48	869.4
Samoa	–	14.4	1	14.4
São Tomé and Principe	–	58.9	8	58.9
Senegal	164.9	1,702.4	90	1,867.3
Seychelles	10.7	–	2	10.7
Sierra Leone	18.7	403.7	25	422.4
Singapore	181.3	–	14	181.3
Slovak Republic	135.0	–	2	135.0
Slovenia	168.2	–	4	168.2
Solomon Islands	–	45.9	7	45.9
Somalia	–	492.1	39	492.1
South Africa	287.8	–	12	287.8
Spain	478.7	–	12	478.7
Sri Lanka	210.7	2,271.2	83	2,481.9
Saint Kitts and Nevis	1.5	1.5	1	3.0
Saint Lucia	8.5	11.2	3	19.7
Saint Vincent and the Grenadines	1.4	6.4	2	7.8
Sudan	166.0	1,352.9	56	1,518.9
Swaziland	104.8	7.8	14	112.6
Syrian Arab Republic	613.2	47.3	20	660.5
Taiwan, Province of China	329.4	15.3	18	344.7
Tajikistan	–	180.3	10	180.3
Tanzania	318.2	3,101.6	109	3,419.8
Thailand	7,579.1	125.1	123	7,704.2
Togo	20.0	733.5	42	753.5
Tonga	–	5.0	2	5.0
Trinidad and Tobago	313.6	–	21	313.6
Tunisia	4,423.7	74.6	114	4,498.3
Turkey	13,770.5	178.5	135	13,949.0
Turkmenistan	89.5	–	3	89.5

ANNEX 5

IBRD Loans and IDA Cumulative Lending by Country – As of June 30, 1999 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Uganda	8.4	2,714.4	71	2,722.8
Ukraine	2,821.8	–	16	2,821.8
Uruguay	1,640.7	–	44	1,640.7
Uzbekistan	434.0	–	9	434.0
Vanuatu	–	15.4	4	15.4
Venezuela	3,293.1	–	38	3,293.1
Vietnam	–	2,354.6	24	2,354.6
Western Africa region	6.1	52.5	4	58.6
Western Samoa	–	46.6	8	46.6
Yemen, Republic of	–	1,630.9	114	1,630.9
Yugoslavia	6,114.7	–	90	6,114.7
Zambia	679.1	2,115.7	72	2,794.8
Zimbabwe	983.0	656.9	35	1,640.1
Bank-wide total	**338,583.5**	**115,883.0**	**7,406**	**454,415.5**

ANNEX 6

Projects Approved for IBRD and IDA Assistance in Fiscal Year 1999, by Country – July 1, 1998 – June 30, 1999

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Borrower or guarantor				
Albania	–	125.0	5	125.0
Argentina	3,226.1	–	3	3,226.1
Armenia	–	120.6	4	120.6
Azerbaijan	–	79.5	4	79.5
Bangladesh	–	1,020.7	6	1,020.7
Benin	–	25.5	1	25.5
Bolivia	–	186.8	4	186.8
Bosnia and Herzegovina	–	163.0	6	163.0
Brazil	1,686.1	–	8	1,686.1
Bulgaria	160.8	–	3	160.8
Burkina Faso	–	20.2	2	20.2
Cambodia	–	75.3	3	75.3
Cameroon	–	28.2	1	28.2
Cape Verde	–	48.6	1	48.6
Chad	–	40.9	1	40.9
Chile	160.5	–	3	160.5
China	1,674.4	422.6	19	2,097.0
Colombia	142.0	–	2	142.0
Côte d'Ivoire	?	75.6	1	75.6
Croatia	108.3	–	2	108.3
Djibouti	–	17.5	1	17.5
Dominican Republic	111.1	–	1	111.1
Egypt, Arab Republic of	345.0	205.0	6	550.0
Ethiopia	–	100.0	1	100.0
Gabon	5.0	–	1	5.0
Gambia, The	–	35.0	2	35.0
Georgia	–	136.6	7	136.6
Ghana	–	281.8	5	281.8
Guatemala	167.0	–	5	167.0
Guinea	–	55.4	4	55.4
Guyana	–	9.0	1	9.0
Honduras	–	283.7	3	283.7
India	400.0	654.8	7	1,054.8
Indonesia	2,605.1	422.6	11	3,741.1
Jordan	210.0	–	3	210.0

ANNEX 6

Projects Approved for IBRD and IDA Assistance in Fiscal Year 1999, by Country – July 1, 1998 – June 30, 1999 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Kazakhstan, Republic of	175.5	–	4	175.5
Kenya	–	40.0	1	40.0
Korea, Republic of	2,048.0	–	2	2,048.0
Kyrgyz Republic	–	61.5	3	61.5
Lao People's Democratic Republic	–	29.8	2	29.8
Latvia	58.6	–	4	58.6
Lesotho	–	21.0	1	21.0
Lithuania	20.1	–	1	20.1
Macedonia, FYR	32.0	90.0	5	122.0
Madagascar	–	131.4	3	131.4
Malawi	–	193.0	4	193.0
Malaysia	404.0	–	3	404.0
Mali	–	40.0	1	40.0
Mauritania	–	30.8	3	30.8
Mexico	949.9	–	2	949.9
Moldova	–	66.1	3	66.1
Mongolia	–	12.0	1	12.0
Morocco	440.0	–	6	440.0
Mozambique	–	176.0	3	176.0
Nepal	–	17.5	2	17.5
Nicaragua	–	118.6	3	118.6
Niger	–	82.6	2	82.6
Org. of Eastern Caribbean States	14.1	5.5	1	19.6
Pakistan	350.0	90.0	2	440.0
Panama	150.3	–	3	150.3
Peru	338.0	–	2	338.0
Philippines	723.3	–	5	723.3
Poland	327.0	–	3	327.0
Romania	340.0	–	4	340.0
Russian Federation	1,930.0	–	3	1,930.0
Rwanda	–	80.0	2	80.0
Samoa	–	14.4	1	14.4
Senegal	–	117.4	2	117.4
Slovenia	15.0	–	1	15.0
Solomon Islands	–	12.0	1	12.0
Sri Lanka	–	29.0	1	29.0

ANNEX 6

Projects Approved for IBRD and IDA Assistance in Fiscal Year 1999, by Country – July 1, 1998 – June 30, 1999 *(cont'd)*

	IBRD loans	IDA loans	Total loans	
	Amount	Amount	No.	Amount
		(in millions of US dollars)		
Tajikistan	–	93.4	5	93.4
Tanzania	–	40.0	1	40.0
Thailand	1,300.0	–	3	1,300.0
Togo	–	5.0	1	5.0
Trinidad and Tobago	14.8	–	1	14.8
Tunisia	194.0	–	2	194.0
Turkey	528.0	–	3	528.0
Uganda	–	164.8	5	164.8
Ukraine	600.0	–	2	600.0
Uruguay	92.5	–	2	92.5
Uzbekistan	55.0	–	2	55.0
Venezuela	80.7	–	2	80.7
Vietnam	–	308.3	4	308.3
Yemen, Republic of	–	181.5	5	181.5
Zambia	–	212.8	2	212.8
Bank-wide total	**22,182.3**	**6,811.8**	**276**	**28,994.1**

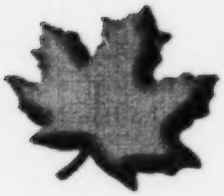

RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA *LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS ET DES ACCORDS CONNEXES*

1999

Préparé par
la Direction des finances
et des échanges internationaux
Mars 2000

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
300, avenue Laurier Ouest, tour Ouest, niveau P1
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Canada
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également accessible sur Internet à l'adresse
http://www.fin.gc.ca/

This document is also available in English.

Nº de cat. : F1-28/1999F
ISBN 0-662-84611-7

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Le Fonds monétaire international 7
Aperçu 7
Les avantages de l'adhésion 7
Les priorités du Canada au sein du FMI 9
Renforcement des politiques macroéconomiques dans les économies de marché émergentes 9
Le renforcement et la réforme des institutions financières internationales et des mécanismes internationaux 12
L'accroissement de la transparence et la promotion des pratiques exemplaires 14
Renforcement des secteurs financiers 18
Amélioration des activités de prévention et participation du secteur privé 19
Promotion de politiques sociales assurant la protection des plus pauvres et des plus vulnérables 20
Prêts : la situation en 1999 21
La gestion des intérêts du Canada au FMI 22
Bureau du Canada au FMI 23
La participation financière du Canada 24
Les prochains défis 27

La Banque mondiale 28
Aperçu 28
Dans la foulée de la crise financière sur les marchés naissants 31
Réduire la pauvreté 32
Améliorer la coordination avec d'autres organismes 35
Autres activités de la Banque mondiale au cours de l'exercice 1999 36
L'Association internationale de développement 41
Les priorités du Canada à la Banque mondiale 45
La gestion des intérêts du Canada à la Banque mondiale 57
Les achats de biens et de services canadiens à la Banque mondiale 59
La participation financière du Canada 63
Les prochains défis 65

Questions communes 66
Aperçu 66
Le renforcement des secteurs financiers 66
Réduction de la dette multilatérale 67

Annexes

1. Accords de prêt du Fonds monétaire international 71
2. Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et crédits de l'Association internationale de développement 73
3. Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et crédits de l'Association internationale de développement aux pays en développement 74
4. Dépenses des emprunteurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement – Biens et services canadiens 75
5. Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement par pays 77
6. Projets approuvés pour l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement pendant l'exercice 1999, par pays 82

INTRODUCTION

Les institutions issues des accords de Bretton Woods – le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale – ont été fondées à l'occasion d'une conférence tenue à Bretton Woods, au New Hampshire, en 1944. Le FMI a été créé pour promouvoir le fonctionnement harmonieux du système monétaire international, encourager le commerce international et favoriser des taux élevés de croissance économique durable. Le FMI est devenu le pivot du système monétaire international. Il surveille les politiques économiques des pays membres, fournit des conseils stratégiques et offre une aide financière à court et à moyen terme aux pays qui font face à des problèmes de balance des paiements.

La Banque mondiale a pour but de réduire la pauvreté en relevant le niveau de vie et en favorisant le développement durable dans les pays en développement. En qualité de plus importante institution de développement au monde, elle offre une aide sous diverses formes aux pays en développement, notamment des prêts et une aide technique dans le cadre de projets qui favorisent la croissance durable et la qualité de vie, ainsi que des conseils de stratégie économique structurelle. Le Groupe de la Banque mondiale se compose de quatre organismes : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI). La BIRD et l'IDA sont couramment désignées « Banque mondiale » (la « Banque »). L'IDA est l'organisme qui aide les pays en développement les plus pauvres du monde.

Le Canada est le huitième membre en importance du Fonds et de la Banque, après les six autres pays du Groupe des Sept (G-7) et l'Arabie saoudite. Il est le sixième membre en importance de la Banque. Le Canada représente en outre l'Irlande et certains pays des Caraïbes[1] auprès du FMI et de la Banque. La participation formelle du Canada est autorisée en vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, dont l'article 13 se lit comme suit :

> « Le ministre des Finances fait déposer devant le Parlement, au plus tard le 31 mars ou, si celui-ci ne siège pas, dans les trente premiers jours de séance ultérieurs de l'une ou l'autre chambre, un rapport d'activité pour l'année civile précédant cette date contenant un résumé général des opérations visées par la présente loi et un exposé détaillé de toutes les opérations qui intéressent directement le Canada, notamment les ressources du groupe de la Banque mondiale et les prêts qu'elle consent, les sommes souscrites et les contributions faites par le Canada, les emprunts effectués au Canada et l'obtention de biens et services canadiens. »

[1] Le Canada représente 10 pays des Caraïbes au sein du FMI : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Belize, Dominique, la Grenade, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, de même que Saint-Vincent-et-les Grenadines. Outre ces pays, le Canada représente la Guyane auprès de la Banque mondiale.

Les sections suivantes portent sur les activités et les opérations du FMI, puis de la Banque mondiale, en 1999. La dernière section traite des questions intéressant ces deux institutions. Les annexes renferment des tableaux chiffrés et détaillés sur les activités effectuées au cours de l'année.

Rôles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale

Fonds monétaire international

- Surveille le système monétaire international et favorise la coopération monétaire internationale.
- Favorise les relations de change ordonnées entre pays membres.
- Offre une aide financière à court et à moyen terme aux pays qui sont aux prises avec des problèmes de balance des paiements.
- Tire principalement ses ressources financières des quotes-parts des États membres.

Banque mondiale

- Fournit une aide en vue de réduire la pauvreté en investissant dans la santé et l'éducation.
- Favorise le développement économique et la réforme structurelle dans les pays en développement.
- Aide les pays en développement en finançant à long terme des projets et des programmes de développement.
- Offre une aide financière particulière aux pays en développement les plus pauvres, par l'intermédiaire de l'Association internationale de développement.
- Stimule l'entreprise privée dans les pays en développement, essentiellement par l'intermédiaire de sa filiale, la Société financière internationale.
- Obtient la plupart de ses ressources financières au moyen d'emprunts sur le marché obligataire international.
- Favorise les flux de capitaux et de technologie à des fins productives vers les pays en développement en encourageant l'investissement étranger au moyen d'une assurance-investissement couvrant les risques non commerciaux dans les pays en développement.

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Aperçu

Puisqu'il compte beaucoup sur le commerce international, le Canada a nettement intérêt à maintenir un système monétaire international vigoureux, qui favorise la libre circulation des biens, des services et des avoirs financiers. Le FMI joue un rôle important dans le fonctionnement du système financier mondial et la croissance économique à grande échelle en aidant les pays aux prises avec des déséquilibres externes insoutenables et avec les problèmes économiques qui s'y rattachent.

Les avantages de l'adhésion

L'adhésion au FMI offre des avantages particuliers :

- Le ministre des Finances est l'un des gouverneurs du Fonds; il élit un administrateur au sein du Conseil d'administration, lequel regroupe 24 membres. Cette représentation permet au Canada d'exercer en haut lieu une influence sur les décisions du FMI au sujet des programmes d'aide destinés à certains pays et des grandes questions stratégiques qui touchent le système financier mondial.
- Par l'examen périodique de la situation des pays membres, le FMI offre au Canada une source indépendante de conseils stratégiques sur les politiques macroéconomiques, dont il discute de façon régulière avec les représentants canadiens du ministère des Finances Canada, de la Banque du Canada et d'autres organismes gouvernementaux.
- Les efforts déployés par le FMI pour que les pays respectent leurs obligations, notamment celles se rapportant aux programmes appuyés par le Fonds, contribuent à assurer le remboursement des prêts bilatéraux que leur consent le Canada et l'utilisation efficace de l'aide canadienne bilatérale de développement.
- La participation financière du Canada au FMI lui rapporte des intérêts aux taux du marché.
- Si le Canada éprouvait de graves problèmes au chapitre de la balance des paiements, il pourrait demander une aide financière au FMI.

Les rouages du FMI

Le FMI fonctionne à la manière d'une caisse de crédit. Il dispose de vastes ressources, qu'il offre de plusieurs façons aux pays membres pour les aider à corriger les déséquilibres provisoires de la balance des paiements.

Les pays membres fournissent au FMI des ressources dont le montant est déterminé par des quotes-parts d'après leur importance relative dans l'économie mondiale. La quote-part d'un pays permet de déterminer dans quelle mesure il pourra puiser dans les ressources du Fonds s'il fait face à des problèmes économiques. À la fin de 1999, l'ensemble des quotes-parts des 182 membres du FMI s'établissait à 210,2 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS)[1].

Un pays membre utilise les ressources générales du FMI en achetant (opération appelée « tirage ») des devises d'autres pays membres avec sa propre monnaie (montant équivalent). Le pays membre rachète (rembourse) ses propres devises au FMI à l'aide des devises d'autres pays membres sur une période spécifiée, moyennant intérêt. Ainsi, les pays membres se font mutuellement crédit.

Les pays membres qui cherchent à obtenir une aide financière peuvent recourir à une « tranche de réserve » et à quatre « tranches de crédit », dont chacune représente 25 % de leur quote-part. Une fois la première tranche de crédit utilisée, le pays membre et le FMI doivent conclure une entente portant sur une série de mesures et de réformes économiques visant à éliminer les problèmes de balance des paiements et à instaurer les conditions nécessaires à une croissance durable et non inflationniste.

Selon la durée prospective du problème, ces mesures font l'objet d'un accord de confirmation ou d'un mécanisme élargi de crédit. Les accords de confirmation s'échelonnent sur 12 à 18 mois, tandis que les mécanismes élargis de crédit durent généralement 3 ans. Les pays aux prises avec une crise qui risque de se propager à d'autres pays peuvent aussi obtenir une aide financière d'urgence par l'intermédiaire de la Facilité de réserve supplémentaire mise sur pied en décembre 1997. À titre de précaution supplémentaire, des lignes de crédit à titre éventuel ont été créées en février 1999 à l'intention des pays ayant adopté de saines politiques, mais qui sont néanmoins vulnérables en cas de propagation d'une crise.

Les pays membres peuvent également se prévaloir des mesures d'aide financière prévues à des fins précises, dont la Facilité de financement compensatoire et de financement pour les imprévus, qui permet d'accorder une aide financière aux pays membres aux prises avec un déficit d'exportation temporaire ou qui subissent les effets néfastes d'autres chocs externes imprévus.

Les pays en développement à faible revenu ont accès à une aide financière à des conditions de faveur dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (l'ancienne Facilité d'ajustement structurel renforcée), sous forme de prêts à faible taux d'intérêt assortis de périodes de remboursement prolongées.

---

[1] Le DTS (droit de tirage spécial) est l'unité de compte normalisée des opérations du FMI. Il représente un panier pondéré de cinq devises importantes : le dollar américain, le yen japonais, la livre sterling et les valeurs de l'euro pour le mark allemand et le franc français. À la fin de 1999, un DTS valait 1,99 $CAN.

Les priorités du Canada au sein du FMI

Stabilité économique et financière mondiale

Les crises financières qui ont secoué un certain nombre d'économies de marché émergentes depuis le milieu de 1997 ont mis en lumière les faiblesses du système financier international ainsi que la nécessité de procéder à une réforme de l'architecture financière internationale. Le Canada, en coopération avec ses partenaires internationaux, a participé activement aux travaux visant à déterminer les aspects devant faire l'objet de réformes et à mettre en œuvre les changements requis. Dans le rapport qu'ils ont présenté à leurs dirigeants en juin 1999 à l'occasion du Sommet de Cologne, les ministres des Finances du G-7 recommandaient la prise de certaines mesures pour renforcer le système financier international, réduire les risques de crises financières et permettre une gestion plus efficace des crises futures. Les ministres des Finances jugeaient particulièrement importantes les réformes suivantes :

- le renforcement des politiques macroéconomiques et des systèmes financiers dans les économies de marché émergentes;
- le renforcement et la réforme des institutions financières internationales (IFI) et des mécanismes internationaux;
- l'accroissement de la transparence et la promotion des pratiques exemplaires;
- le renforcement des secteurs financiers;
- l'amélioration des activités de prévention et de gestion des crises, et la prise de mesures pour assurer la participation du secteur privé;
- la promotion de politiques sociales assurant la protection des plus pauvres et des plus vulnérables.

Le FMI demeure au centre des efforts visant à réformer l'architecture financière internationale, notamment pour ce qui est des aspects prioritaires mentionnés dans le rapport des ministres des Finances du G-7. La participation du Fonds et les priorités du Canada au regard de ces initiatives sont décrites plus en détail dans la suite du texte.

Renforcement des politiques macroéconomiques dans les économies de marché émergentes

La crise financière mondiale, qui a débuté en Asie en 1997 puis s'est étendue à la Russie et au Brésil au milieu de 1998 et au début de 1999, semble terminée pour l'essentiel. Le risque de propagation des crises financières montre qu'il faut se garder de toute complaisance lorsque l'on considère les perspectives des économies émergentes, et ne pas sous-estimer le rôle des IFI dans la promotion des réformes économiques et la mobilisation d'une aide financière complémentaire pour les économies frappées par une crise.

En Asie de l'Est, plusieurs pays connaissent une reprise vigoureuse, grâce à l'aide financière internationale et à l'adoption de saines politiques monétaires, budgétaires et en matière de change. Plus particulièrement, la bonne performance de la Corée et de la Thaïlande a permis à ces deux pays de ne plus avoir besoin de se prévaloir des accords de prêt du FMI (bien que les revues des programmes se poursuivent en l'an 2000), et d'importantes réformes doivent encore être apportées au secteur financier de la Thaïlande. L'Indonésie devra sans doute faire appel à une aide accrue de la part de donateurs bilatéraux et d'IFI, car elle demeure aux prises avec un fardeau de la dette publique sans cesse croissant, une restructuration très lente du secteur financier et des entreprises, et des tensions politiques et séparatistes.

Bien que la dévaluation de la devise brésilienne au début de 1999 ait fait craindre une crise financière à l'échelle régionale, les économies d'Amérique latine ont démontré dans l'ensemble une capacité à s'adapter rapidement. Les pressions des marchés financiers ont amené quelques pays de l'Amérique latine à cesser de déterminer leur taux de change par référence à une monnaie, et toute la région a été frappée par une récession en 1999. Toutefois, la plupart des économies d'Amérique latine devraient connaître une reprise en l'an 2000, aidées en cela par une hausse du cours des produits de base et de la demande mondiale ainsi que par une augmentation des entrées de capitaux. Plusieurs pays (dont l'Argentine, le Brésil et le Chili) semblent avoir vaincu la récession au quatrième trimestre de 1999. Les perspectives pour le Brésil, notamment, sont passablement meilleures depuis que ce pays a cessé de déterminer son taux de change par référence à une monnaie – le passage à un régime de change flottant n'a pas suscité d'aussi fortes tensions à la hausse sur l'inflation que prévu.

Le Mexique n'a pas subi de retombées négatives de la dévaluation de la devise brésilienne l'an dernier, ce qui est attribuable en grande partie à l'adoption de politiques budgétaires et monétaires prudentes ainsi qu'à l'application d'un système de change flexible. La hausse récente des prix du pétrole, si elle se maintient, continuera de profiter au Mexique, qui est un important exportateur de pétrole. En 1999, le Mexique a obtenu une aide financière d'une valeur de 23,7 milliards de dollars américains, comprenant des prêts du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, afin de se prémunir contre les pressions spéculatives associées à la campagne présidentielle (les élections devant se tenir en juillet 2000).

Par contre, certains autres pays d'Amérique latine éprouvent des difficultés financières :

- Bien que la récession semble terminée en Argentine, ce pays éprouve des besoins financiers externes considérables et devrait conclure un accord de confirmation avec le FMI au début de l'an 2000.
- La Colombie, aux prises avec la pire récession de son histoire, a contracté un emprunt de 2,7 milliards de dollars américains en vertu d'un mécanisme élargi de crédit du FMI en décembre 1999.

- L'Équateur, qui n'a pu honorer ses engagements au titre du plan Brady et des euro-obligations en 1999, est en pleine crise financière. Un nouveau gouvernement est au pouvoir depuis peu. En raison de l'agitation récente et de l'intention annoncée par le gouvernement de procéder à une dollarisation, les négociations avec le FMI concernant une éventuelle facilité de financement ont été suspendues.
- Le Venezuela, qui traverse lui aussi une récession, a connu des inondations dévastatrices en décembre 1999 et s'est informé de façon non officielle des possibilités d'aide financière de la part du FMI. On estime généralement que la devise du Venezuela, le bolivar, est surévaluée, et des réformes économiques sont absolument essentielles en vue de réduire l'important déficit budgétaire.

Dans les autres économies de marché émergentes, le FMI a joué un rôle actif, apportant une aide financière pour concourir à la stabilisation de la situation macroéconomique dans nombre de pays :

- La Turquie, qui a été frappée par deux séismes de forte magnitude durant la deuxième moitié de 1999, a dû se pencher sur ses faiblesses structurelles ainsi que sur les lacunes de sa politique budgétaire. En décembre 1999, le FMI a approuvé une aide financière totale de 4 milliards de dollars américains pour la Turquie, tandis que la Banque mondiale, qui a déjà approuvé une aide financière d'urgence de 1 milliard de dollars américains, a indiqué qu'elle accorderait un prêt additionnel de 3 milliards sur trois ans à compter du début de l'an 2000, pourvu que la Turquie poursuive son programme de réformes économiques.
- La Roumanie, qui risquait de ne pouvoir s'acquitter de ses obligations externes dont l'échéance était prévue en 1999, a obtenu 547 millions de dollars américains dans le cadre d'un accord de confirmation conclu avec le FMI en août 1999.

Enfin, la Russie a négocié un accord de financement de 4,5 milliards de dollars américains avec le FMI en juillet 1999. Quoique la situation économique ait été en général positive durant 1999, le programme a été suspendu ultérieurement durant l'année après que la Russie a été incapable de se conformer à certains repères structurels convenus. L'élection d'un nouveau parlement (la Douma), suivie de la démission du président Boris Eltsine en décembre 1999, pourrait se traduire par une plus grande coopération entre le Kremlin et la Douma. Toutefois, il faudra voir si le nouveau gouvernement, dirigé par le président en exercice, Vladimir Poutine, pourra mettre de l'avant une solide réforme.

Aide accordée aux économies de marché émergentes à l'instigation du FMI

Contributions (en milliards de dollars américains)

Donateur	Russie	Mexique	Colombie	Turquie	Roumanie
FMI	4,5	4,2	2,7	4	0,5
(% de la quote part)	(56 %)	(120 %)	(255 %)	(300 %)	(39 %)
Autres IFI		8,7	4,2	4	
Donateurs bilatéraux		10,8			
Total	4,5	23,7	6,9	8	0,5

Nota – Bien qu'il n'y ait pas eu de nouveaux engagements du FMI, à l'endroit des pays de l'Asie de l'Est en 1999, les décaissements à la Thaïlande, à l'Indonésie, à la Corée et aux Philippines se sont poursuivis conformément aux engagements pris en 1997 et en 1998.

Le renforcement et la réforme des institutions financières internationales et des mécanismes internationaux

En 1999, la communauté internationale a renforcé les IFI existantes et a comblé les lacunes relatives à d'autres accords. Le Canada a participé activement aux discussions qui ont conduit à la conclusion d'accords dans trois secteurs en vue d'assurer une approche plus ciblée et de compléter le cadre établi par les accords de Bretton Woods :

- L'organe consultatif ministériel du FMI – le Comité intérimaire – est devenu permanent et s'appelle maintenant le Comité monétaire et financier international. Il a également été convenu que ce comité serait appuyé par un groupe formé de représentants, en vue de la préparation des réunions et de la tenue de séances conjointes avec le Comité du développement du FMI et de la Banque mondiale lorsque la chose est appropriée.
- Pour promouvoir la stabilité financière internationale, grâce à un meilleur échange d'information et à une coopération internationale accrue en matière de supervision et de contrôle des marchés financiers, on a mis sur pied le Forum sur la stabilité financière en avril 1999. Ce dernier est en mesure de promouvoir cet objectif, du fait qu'il réunit périodiquement de hauts fonctionnaires des ministères des Finances, des banques centrales et des organismes de surveillance du secteur financier de pays où l'on retrouve des centres financiers importants, ainsi que des représentants des organismes de surveillance internationaux, de la Banque des règlements internationaux (BRI), du FMI et de la Banque mondiale. Il a pour rôle de déterminer les lacunes en matière de réglementation des systèmes financiers et d'élaborer des solutions par rapports à ces points vulnérables.

- Le Forum a établi des groupes de travail pour se pencher sur des dossiers comme les institutions financières à forte proportion de capitaux d'emprunt, les flux de capitaux à court terme et les centres financiers extraterritoriaux. Ce dernier groupe, présidé par le surintendant des institutions financières du Canada, John Palmer, évalue l'incidence de ces centres sur la stabilité financière internationale ainsi que les progrès qu'ils ont accomplis en vue de mettre en application les normes prudentielles internationales et de se conformer aux accords sur les échanges d'information transfrontaliers. Les groupes de travail doivent faire rapport au Forum lors de sa prochaine réunion, en mars 2000. Un groupe de travail sur la mise en œuvre de normes et un groupe d'étude sur l'assurance-dépôts ont également été créés en 1999 – le groupe d'études est présidé par le président de la Société d'assurance-dépôts du Canada, Jean-Pierre Sabourin.
- Le Groupe des Vingt (G-20) a été établi à l'automne de 1999 pour permettre aux pays à qui leur taille ou leur importance stratégique confèrent un rôle particulièrement important au sein de l'économie mondiale de participer davantage aux débats sur les affaires financières internationales. Le G-20 est composé des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales de 19 pays industrialisés ou ayant une économie de marché émergente ainsi que de représentants de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne, du FMI et de la Banque mondiale de même que de leurs comités stratégiques. Le ministre des Finances du Canada, Paul Martin, est le premier président du G-20. À la suite de la première réunion ministérielle, tenue à Berlin en décembre 1999, le ministre Martin a annoncé que le G-20 s'était entendu sur un programme ayant pour objet de réduire la vulnérabilité aux crises financières internationales. Quatre grandes priorités ont été établies :
  - l'établissement d'un inventaire complet des progrès accomplis par tous les pays membres en vue de réduire leur vulnérabilité aux crises;
  - l'évaluation par ces pays de leur observation des normes et codes internationaux en matière de transparence ou se rapportant aux politiques qui régissent le secteur financier;
  - la préparation de rapports sur l'observation des normes et codes (rapports de transparence) et d'évaluations de la stabilité des systèmes financiers par le FMI, en coopération avec la Banque mondiale;
  - l'examen des différents régimes de change et de leur rôle en vue d'amortir les effets des crises financières internationales.

Les représentants du G-20 feront rapport sur les points retenus lors de la prochaine réunion ministérielle, qui se déroulera au Canada à l'automne de 2000.

L'accroissement de la transparence et la promotion des pratiques exemplaires

Pour permettre aux participants au marché de jauger les risques de façon éclairée et inciter davantage les décideurs à adopter de saines politiques, des mesures ont été prises en 1999 afin d'accroître la transparence et de promouvoir les pratiques exemplaires dans quatre secteurs : la transparence et la responsabilisation à l'égard des activités du Fonds, la communication et la publication de données, l'élaboration et la mise en application de normes internationales, et la régie publique.

Transparence et responsabilisation à l'égard des activités du Fonds

La sensibilisation accrue aux activités du FMI aide le public à comprendre les rouages de cette institution. C'est pourquoi le Canada a appuyé des mesures visant à renforcer la transparence et la responsabilisation des opérations du Fonds. Ce dernier a donné suite aux préoccupations de ses membres pour ce qui est d'assurer la transparence en diffusant un plus grand nombre de renseignements sur ses activités. À cette fin, il publie des rapports sur la situation des pays, assure une plus grande couverture de ses consultations annuelles auprès de ses membres et donne accès à ses documents archivés. Ainsi, le public a maintenant accès aux documents du Conseil d'administration du FMI qui datent de plus de 5 ans ainsi qu'à d'autres documents archivés datant de plus de 20 ans. À l'instigation du Canada, le Fonds a commencé cette année à publier des résumés de son programme de travail afin de mieux faire connaître ses activités au public. De plus, il incite ses membres à publier les lettres d'intention et les documents-cadres de politique économique qui sous-tendent les programmes appuyés par le Fonds.

Depuis 1997, le FMI publie des Notes d'information à la presse (NIP) qui fournissent des renseignements sur la situation économique d'un pays membre donné et les conclusions du FMI au sujet des politiques et des perspectives de ce pays. Les NIP sont produites à la demande du pays visé, à l'issue de consultations périodiques avec le Fonds aux termes de l'article IV. La plus récente NIP visant le Canada a été publiée le 18 février 2000 (http://www.imf.org/external/np/sec/pn/2000/PN0011.HTM). De plus en plus de pays donnent leur accord à la publication des NIP les concernant; de fait, environ 80 % des pays le font actuellement. Le FMI publie également des NIP ayant trait à des documents d'orientation et à des études économiques régionales.

Le Fonds incite également ses membres à publier les « énoncés de mission » élaborés lors des consultations annuelles qu'il mène auprès de ses membres aux termes de l'article IV. Pour préparer le rapport interne destiné au Conseil d'administration, la mission du FMI fournit souvent aux autorités un exposé de ses constatations préliminaires au moment de la clôture des discussions avec celles-ci. Certains pays, dont le Canada, publient

maintenant ces exposés. En outre, quelque 50 pays ont accepté de participer à un projet pilote prévoyant la publication volontaire des rapports internes faisant suite aux consultations menées aux termes de l'article IV. .. Le rapport portant sur le Canada a été publié le 18 février 2000 (http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk&sk=3420.0).

Le Canada a accordé beaucoup d'importance à l'établissement d'un processus indépendant d'évaluation périodique impartiale des activités du FMI. Dans ce contexte, le FMI a amorcé en 1997 un processus d'évaluation mené par des experts de l'extérieur indépendants et portant sur plusieurs aspects des programmes appuyés par la Facilité d'ajustement structurel renforcée. À la demande du Canada et d'autres pays, le FMI a publié ce rapport ainsi que des documents connexes, et il a élargi la portée du processus en invitant le public à formuler des commentaires.

Deux autres évaluations externes ont été menées en 1999 et rendues publiques. La première, qui portait sur l'efficacité générale de la surveillance des politiques des pays membres par le FMI, était dirigée parJohn Crow, ancien gouverneur de la Banque du Canada (http://www.imf.org/external/pubs/ft/extev/surv/index.HTM). Les évaluateurs externes ont recommandé que les activités de surveillance du Fonds portent davantage sur les grandes questions macroéconomiques et le thème des taux de change, de même que sur la dimension internationale des politiques macroéconomiques des pays. La seconde évaluation a porté sur les activités de recherche du FMI (http://www.imf.org/external/pubs/ft/extev/res/index.HTM). Les évaluateurs externes ont confirmé l'utilité de ces activités de recherche pour l'atteinte des objectifs du Fonds et ont formulé des recommandations afin d'améliorer la qualité des recherches du FMI, le choix de leur objet ainsi que leur diffusion.

Le représentant du Canada au sein du Conseil d'administration, Thomas A. Bernes, préside le Groupe d'évaluation des administrateurs du FMI. Ce groupe se penche sur l'expérience du Fonds en matière d'évaluation externe et prévoit présenter une recommandation au Comité monétaire et financier international, lors de la réunion de ce comité au printemps de 2000, à propos de moyens de renforcer la capacité du Fonds d'assurer une évaluation objective de ses activités, politiques et programmes.

En raison de l'intérêt croissant du public à l'égard de la situation financière du FMI et de la volonté des pays membres, dont le Canada, d'assurer une plus grande transparence de ses activités, le FMI publie depuis 1998, et ce, tout au long de l'année, des données sur ses ressources financières et sa position de liquidité, de même que des renseignements sur les comptes financiers que possèdent les pays membres au FMI.

Pour obtenir des renseignements du FMI

Un éventail de documents, notamment des fiches d'information, des communiqués, des discours, le *Bulletin du FMI*, des rapports annuels, les *Perspectives de l'économie mondiale*, des rapports par pays et des documents de travail, sont diffusés sur le site Internet du FMI, à l'adresse http://www.imf.org/ . En outre, le Service des publications du FMI fournit une gamme de documents sur les politiques et les activités du Fonds, et sur la conjoncture financière et économique internationale :

- rapports annuels du FMI;
- *Perspectives de l'économie mondiale*;
- *Marchés internationaux des capitaux*;
- rapports par pays;
- *Statistiques financières internationales*;
- rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change;
- communiqués;
- *Bulletin du FMI*.

Le Service des publications est situé à l'adresse suivante : 700, 19th Street N.W., Washington D.C. 20431, États-Unis. Téléphone : (202) 623-7430; télécopieur : (202) 623-7201. Courrier électronique : publications@imf.org.

Préparation et diffusion de données

Dans la foulée du Sommet de Halifax en 1995, le Fonds a entamé l'élaboration de nouvelles normes en matière de données pour mieux informer les marchés au sujet de l'évolution de la situation financière et économique et renforcer ses activités de surveillance. Les pays qui empruntent sur le marché financier mettent, en temps opportun, des données détaillées à la disposition du public conformément à la norme spéciale de diffusion des données établie en avril 1996. Des renseignements sur les méthodes statistiques des membres qui adhèrent à cette nouvelle norme sont affichés au tableau d'affichage des normes de diffusion, sur Internet (http://dsbb.imf.org/). Dans le cas du Canada, un des premiers pays à souscrire à cette norme, l'information se retrouve à l'adresse http://dsbb.imf.org/country/cancats.htm.

Après avoir examiné les progrès réalisés grâce à la norme spéciale de diffusion des données en 1999, le FMI a resserré la norme en exigeant la communication de renseignements complémentaires chaque mois sur les réserves de liquidités internationales et en encourageant la communication hebdomadaire des principaux avoirs de réserve. En coopération avec le Comité sur le système financier mondial (CSFM) des banques centrales des pays du Groupe des Dix (G-10), il a mis au point un nouveau modèle de

données sur les réserves de liquidités internationales. Ce modèle englobe l'information sur la valeur et la composition des avoirs de réserve, d'autres avoirs étrangers détenus par les gouvernements et les banques centrales, les dettes extérieures à court terme ainsi que les activités connexes pouvant avoir une incidence sur les réserves (par exemple, les positions sur instruments dérivés et les garanties accordées par les gouvernements au titre d'emprunts privés). La période de transition prévue pour la communication de l'information concernant le modèle se termine à la fin de mars 2000. Le Canada a été, en juillet 1999, un des premiers pays à diffuser les données complémentaires exigées par la norme élargie. De plus, le Canada publie sur une base hebdomadaire des renseignements clés sur ses réserves de liquidités internationales, ce qui va au-delà de la norme en vigueur.

Normes

Le FMI participe également à l'élaboration et à la diffusion de normes internationales dans d'autres domaines. En 1998, il a adopté un code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques pour aider les pays membres à améliorer la reddition de comptes et accroître la crédibilité à l'égard de leur politique budgétaire. En 1999, le FMI a adopté un code semblable qui s'applique aux politiques monétaires et financières. Toujours en 1999, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, se fondant notamment sur les commentaires du FMI et de la Banque mondiale, a préparé une ébauche de guide pour aider les pays à mettre en application les principes fondamentaux du Comité de Bâle pour un contrôle bancaire efficace. Afin d'assurer un suivi des normes ainsi mises en application, le Forum sur la stabilité financière a établi une ébauche de recueil de normes et de pratiques exemplaires.

Les travaux ont également progressé au cours de la dernière année quant à l'utilité des activités de surveillance du Fonds en vue de superviser et d'encourager la mise en œuvre des normes et codes ayant fait l'objet d'accords internationaux. Il a été convenu que la surveillance exercée par le Fonds devait s'inscrire dans une approche modulaire englobant un vaste éventail de normes et de codes : la responsabilité du Fonds porterait sur ses principaux domaines de compétence, tandis que d'autres institutions, par exemple la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Comité de Bâle, seraient responsables de la surveillance dans d'autres domaines. Le Canada et les autres pays du G-7 ont proposé que le FMI intègre les activités de surveillance portant sur les normes au processus de consultation aux termes de l'article IV, en utilisant au besoin l'information à la disposition d'autres institutions. Le FMI a également mené des études expérimentales de cas – les rapports sur l'observation des normes et codes – qui exposent de façon concise l'observation des normes et codes internationaux par un pays donné.

Régie publique

La promotion d'une saine régie publique, de la transparence et de la responsabilisation de la part des pays membres du FMI est une priorité du Canada. Le Fonds a adopté des lignes directrices en 1997 à propos de son rôle au regard des questions entourant la régie publique, et il s'efforce de mettre davantage en lumière les liens qui existent entre une piètre régie publique et une faible performance économique. Dans ce but, le Fonds peut retarder ou suspendre son soutien jusqu'à ce que les pays en cause aient apporté les correctifs appropriés. Au cours de la dernière année, le Canada a continué d'inciter le FMI à collaborer avec ses membres pour améliorer la qualité des dépenses publiques en réduisant les décaissements à des fins improductives, notamment les budgets militaires élevés, faisant ainsi place à des dépenses productives axées, par exemple, sur les soins de santé et l'éducation de base. Ainsi, en 1999, le Conseil d'administration du Fonds a encouragé le Kenya à renforcer certaines mesures prises précédemment pour améliorer la responsabilisation, renforcer la planification et la mise en œuvre des budgets, et supprimer les incitations à la corruption par la mise en application d'un plan de travail exhaustif prévoyant des mesures complémentaires afin d'améliorer la régie publique.

Renforcement des secteurs financiers

Le FMI accorde une attention de plus en plus grande aux questions se rapportant au secteur financier. Il contribue à l'élaboration et à la diffusion de principes internationaux et de saines pratiques à l'égard des systèmes financiers, resserre sa surveillance des systèmes financiers nationaux et, de concert avec la Banque mondiale, appuie les réformes structurelles des secteurs financiers. Le Fonds collabore étroitement avec d'autres institutions et groupes internationaux relativement aux secteurs financiers, et sa coopération avec la Banque mondiale en 1999 a permis d'améliorer le processus de détermination des vulnérabilités éventuelles de systèmes financiers nationaux. Cette coopération est décrite plus en détail à la section « Questions communes ».

Une importante leçon découlant des récentes crises financières qui ont secoué les économies de marché émergentes est que l'ouverture du compte de capital doit se faire de façon ordonnée, progressive et selon une séquence bien établie. Les pays dont le marché financier est faible, sous-développé ou réglementé de façon inadéquate sont particulièrement vulnérables aux risques associés à la libre circulation de capitaux. À cette fin, le Canada a pressé le FMI de jouer un rôle plus important dans ce domaine, en élaborant un guide pratique afin de garantir la libéralisation ordonnée des mouvements de capitaux dans les pays en développement. L'objectif serait de codifier les pratiques exemplaires et de décrire des politiques pertinentes à l'intention des pays qui en sont à différents stades de développement.

Dans cette optique, le Fonds s'est penché en 1999 sur l'expérience acquise par des pays choisis en ce qui a trait à l'utilisation ou à la suppression de mécanismes de contrôle des capitaux. Cet examen donne à croire que, dans certains cas, les mécanismes de contrôle peuvent aider les pays à se prémunir contre les crises financières. Par contre, ces mécanismes ne sauraient se substituer à de saines politiques économiques ni au contrôle prudentiel du secteur financier. De plus, les mécanismes de contrôle des capitaux peuvent perdre de leur efficacité au fil du temps, à mesure que les participants au marché trouvent des façons de les contourner.

Amélioration des activités de prévention et participation du secteur privé

À la suite des crises récentes ayant perturbé les économies de marché émergentes, un consensus s'est dégagé parmi les décideurs politiques internationaux concernant la nécessité d'une participation accrue des investisseurs privés à la prévention et au règlement des crises. Le Canada attache une grande importance à ce point. L'architecture financière internationale doit être modifiée de manière à refléter les mouvements de capitaux privés de grande envergure que l'on observe de nos jours. Jusqu'ici, la communauté internationale a généralement misé sur une aide financière substantielle de la part des institutions officielles, dont le FMI est le chef de file, pour résoudre les problèmes de balance des paiements entraînés par d'importants mouvements de capitaux. Cependant, cette approche n'est pas viable, étant donné que l'ampleur des mouvements de capitaux privés draine les ressources des institutions officielles, et elle n'est pas non plus souhaitable, car elle peut fausser l'évaluation du risque sur les marchés internationaux et donner lieu à des mouvements de capitaux excessifs et imprudents vers les économies de marché émergentes.

C'est pour cette raison que, depuis deux ans, le Canada prône l'adoption d'une méthode plus exhaustive pour prévenir et régler les crises, méthode qui prévoit notamment une participation plus active du secteur privé au processus. Le FMI joue un rôle important dans l'établissement d'un cadre opérationnel favorisant une plus grande participation du secteur privé dans ce domaine, étant donné qu'il se situe au cœur du système financier international et, surtout, qu'il dispose de différents mécanismes pouvant contribuer à régler les problèmes au titre de la balance des paiements de façon plus ordonnée et selon une démarche axée davantage sur la coopération. Les principes et modalités entourant la participation du secteur privé ont fait l'objet de discussions à un certain nombre de reprises de la part du Conseil d'administration du FMI en 1999, et l'élaboration du cadre opérationnel devrait se poursuivre au printemps de 2000.

Promotion de politiques sociales assurant la protection des plus pauvres et des plus vulnérables

L'une des grandes priorités du Canada est de mieux protéger les plus pauvres et les plus vulnérables des répercussions de l'ajustement. En conjonction avec le renforcement du mécanisme de réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), et pour contribuer aux efforts internationaux de lutte contre la pauvreté, le FMI a remplacé en 1999 sa facilité de financement à des conditions de faveur, la Facilité d'ajustement structurel renforcée, par un nouveau mécanisme plus ciblé, la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Ainsi, les mesures directes de lutte contre la pauvreté joueront un rôle central dans les programmes appuyés par le FMI, la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds. Afin de financer sa participation à l'initiative renforcée d'aide aux PPTE et de continuer d'aider les pays les plus pauvres au moyen de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, le Fonds a commencé en 1999 à mettre en application diverses mesures, notamment la vente d'or hors marché, pour disposer des ressources requises. Le rôle du FMI dans ce domaine est présenté plus en détail à la section « Questions communes » ainsi que dans la partie du rapport portant sur la Banque mondiale.

Ventes d'or du FMI hors marché

Lors de la réunion annuelle de septembre 1999, les gouverneurs du FMI ont approuvé un programme de financement comportant des transferts internes, des contributions bilatérales et des ventes d'or hors marché afin de disposer des ressources requises pour acquitter le coût des mesures d'allégement de la dette prises par le Fonds et continuer de venir en aide aux pays les plus pauvres dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance – soit quelque 3,5 milliards de dollars américains.

En décembre 1999, le Conseil d'administration du Fonds a approuvé la vente hors marché de jusqu'à 14 millions d'onces d'or à même ses réserves ainsi que d'autres mesures destinées à financer entièrement la participation du FMI à l'initiative d'aide aux PPTE et à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Le revenu de placement tiré des bénéfices de la vente de l'or servira à accorder un allégement de la dette dans le cadre de l'initiative d'aide aux PPTE. Le Fonds prévoit que les ventes hors marché seront terminées au printemps de 2000. Aucune portion de cet or ne fera l'objet d'une vente sur le marché libre, ce qui fait que les ventes hors marché n'auront aucun effet sur le marché mondial de l'or.

Prêts : la situation en 1999

L'une des principales activités du Fonds consiste à fournir une aide financière à court et à moyen terme aux pays membres qui font face à des problèmes de balance des paiements, de manière à leur permettre de corriger les déséquilibres provisoires de leur balance des paiements tout en limitant le plus possible la perturbation du système monétaire international. Le soutien financier du FMI, et l'aide supplémentaire qu'il mobilise souvent auprès d'autres sources, permet aux pays de faire en douceur les ajustements économiques nécessaires.

À la fin de 1999, le FMI avait conclu des accords de prêt d'une valeur de 57,6 milliards de DTS avec 57 pays membres (annexe 1). Les tirages effectués par ces pays en 1999 ont diminué, se chiffrant à 10,8 milliards de DTS, par suite de la reprise observée dans certains pays membres après les dures crises qui ont perturbé leur économie en 1998. Bien que les prêts aient été en baisse dans le cadre de toutes les facilités en 1999, plusieurs membres ont effectué des tirages importants. Le Brésil vient au premier rang à ce chapitre, avec 3,6 milliards de DTS dans le cadre de la Facilité de réserve supplémentaire (facilité de prêt à court terme du Fonds qui est utilisée lors de crises) et 0,8 milliard de DTS aux termes d'un accord de confirmation. Pour sa part, le Mexique a reçu le montant le plus élevé dans le cadre d'un accord de confirmation, soit 1,0 milliard de DTS. Les rachats (remboursements) ont été plus élevés que les achats en 1999, ce qui est attribuable en grande partie au remboursement des importants décaissements effectués en 1998 dans le cadre de la Facilité de réserve supplémentaire.

Tableau 1
Flux des ressources du FMI

	1998	1999
	(en milliards de DTS)	
Achats totaux	21,5	10,8
Dont :		
Accords de confirmation	12,1	7,5
Mécanismes élargis de crédit	6,3	1,9
Facilité de financement compensatoire et de financement pour les imprévus	2,2	0,7
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance	0,9	0,7
Rachats totaux	6,7	19,4
Achats nets	14,8	-8,6

Le tirage de 1,0 milliard de DTS effectué par l'Indonésie a été le plus important dans le cadre du mécanisme élargi de crédit en 1999.

Aucun pays n'a recouru aux deux facilités établies en 1999, c'est-à-dire les lignes de crédit à titre éventuel – visant à aider les pays à se prémunir contre la propagation des crises financières – et une facilité temporaire au titre de l'an 2000 – qui n'a pas servi parce que le passage à l'an 2000 n'a pas donné lieu aux problèmes que l'on anticipait.

Les prêts accordés dans le cadre de la facilité de financement à des conditions de faveur du FMI, la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, ont diminué. Le Pakistan et l'Algérie ont bénéficié d'une grande partie du 0,7 milliard de DTS versé aux termes de la Facilité de financement compensatoire et de financement pour les imprévus, autre mécanisme du FMI instauré à des fins particulières et qui a été rationalisé récemment.

La gestion des intérêts du Canada au FMI

Le ministre des Finances représente le Canada au Conseil des gouverneurs du FMI, et il est chargé de gérer les intérêts canadiens auprès du Fonds. Il intervient dans les dossiers du FMI par l'intermédiaire de l'administrateur du Canada au Conseil d'administration, en participant aux réunions du Comité monétaire et financier international, au printemps et à l'automne, en prononçant une allocution à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale ainsi qu'en rencontrant périodiquement le directeur général du Fonds (on peut consulter les discours du ministre sur le site Internet du ministère des Finances, à l'adresse http://www.fin.gc.ca/). Le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen, est le gouverneur suppléant du Canada auprès du FMI. Il participe également aux réunions du Fonds, au printemps et à l'automne.

La gestion des intérêts du Canada dans le cadre des travaux permanents du FMI relève de l'administrateur, Thomas A. Bernes, qui représente le Canada au Conseil d'administration. M. Bernes est l'un des 24 membres du Conseil d'administration. Outre le Canada, il représente 11 pays (l'Irlande et 10 pays des Caraïbes), qui forment un groupe au Conseil d'administration. Ce dernier compte 12 représentants de pays en développement ou en transition et 12 représentants de pays industrialisés. À titre de principal organe décisionnel du Fonds, le Conseil d'administration tient habituellement trois réunions par semaine.

Le ministère des Finances coordonne les conseils stratégiques que fournit le Canada à l'égard des questions soulevées au FMI et des intérêts opérationnels du Canada. En outre, la Banque du Canada collabore étroitement avec le ministère des Finances Canada pour fournir à l'administrateur du Canada des conseils sur des questions d'intérêt. Au nombre des autres ministères et organismes mis à contribution, mentionnons le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que l'Agence canadienne de développement international. Au ministère des Finances Canada, la Division de l'analyse économique et des finances internationales est expressément chargée d'effectuer des analyses et de préparer des conseils sur les questions stratégiques et les programmes

propres à certains pays, qui sont soumis au Conseil d'administration. Le ministère des Finances Canada et le Bureau de l'administrateur du Canada collaborent étroitement avec le Bureau de l'administrateur du Canada à la Banque mondiale et rencontrent fréquemment les représentants des organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes.

Le Parlement est informé des activités et des opérations des institutions issues des accords de Bretton Woods au moyen du rapport annuel sur les opérations de ces institutions, des communiqués du Comité intérimaire et du Comité du développement, et de la participation des administrateurs et fonctionnaires canadiens aux travaux des comités parlementaires.

Participation du Canada aux décisions du FMI

Puisque la plupart des décisions du FMI font l'objet d'un consensus, il est rare que les gouverneurs et le Conseil d'administration soient appelés à voter de façon officielle. Le Canada tente d'orienter l'élaboration des propositions touchant les politiques du Fonds avant qu'elles n'atteignent le Conseil d'administration (le plus souvent, en faisant circuler des mémoires énonçant sa position) ou d'influencer les autres membres par l'intermédiaire de discussions au Conseil. En 1999, le Canada a toutefois voté contre l'augmentation du traitement des administrateurs et s'est abstenu de voter sur la question de la hausse des salaires du personnel du FMI.

Bureau du Canada au FMI

Outre l'administrateur, le Bureau du Canada compte deux conseillers et un adjoint technique canadiens. L'Irlande choisit l'administrateur suppléant, et les pays des Caraïbes désignent un autre conseiller.

Personnel canadien du Bureau de l'administrateur

Administrateur :	Thomas A. Bernes
Conseiller canadien :	Jeffrey Allen Chelsky
Conseiller canadien :	Paul Fenton
Adjoint canadien :	John Nelmes
Téléphone :	(202) 623-7778
Télécopieur :	(202) 623-4712
Adresse :	11-112, 700 – 19th Street N.W., Washington D.C. 20431, États-Unis

La responsabilité principale du Bureau de l'administrateur consiste à défendre les intérêts du Canada et des autres pays représentés par le Canada au Conseil d'administration du Fonds. Le Bureau participe aux discussions du Conseil qui portent sur une vaste gamme de questions stratégiques, opérationnelles et administratives, notamment la surveillance, les demandes d'aide des pays et les examens connexes.

La participation financière du Canada

La participation financière du Canada au FMI se compose principalement de sa quote-part, laquelle, par suite de la majoration récente découlant de l'entrée en vigueur de la onzième révision générale, s'établit à 6 369,2 millions de DTS, soit environ 3 % du total des quotes-parts. Cette quote-part représente un avoir mis à la disposition du Fonds et libellé en partie en dollars canadiens et en partie en devises, notamment en dollars américains ou en DTS. Ces montants en devises continuent de faire partie des réserves de change du Canada. Puisqu'elle constitue un avoir, la quote-part du Canada n'est pas comptabilisée comme une dépense dans le budget du gouvernement du Canada.

Seule une très faible partie de la quote-part du Canada en dollars canadiens est effectivement détenue en espèces par le FMI. Le reste est conservé par la Banque du Canada sous forme de billets à vue, au cas où le FMI aurait besoin de ressources additionnelles. Le Canada reçoit des intérêts sur sa quote-part lorsque le dollar canadien est utilisé pour effectuer des prêts, c'est-à-dire lorsque d'autres pays membres effectuent des tirages en dollars canadiens. En 1999, le Canada a reçu 56,2 millions de DTS en raison de sa position créditrice nette. Le Canada a également touché 2,4 millions de DTS en intérêt sur des prêts accordés au FMI en vertu des Accords généraux d'emprunt et des Nouveaux accords d'emprunt (précisions sur ces prêts présentées plus loin). Le revenu net tiré de la position créditrice nette du Canada auprès du Fonds est versé au Compte du fonds des changes du Canada et s'ajoute aux réserves de change du Canada.

Tableau 2
Position financière du Canada au FMI

	31 décembre 1999	31 décembre 1998
	(en millions de DTS)	
Quote-part	6 369,2	4 320,3
Réserves du Fonds en dollars canadiens	4 061,3[1]	2 892,1[1]
Position de réserve du Fonds	2 307,9[2]	1 428,2[2]

[1] En accord avec les règlements du Fonds, ce dernier conserve au moins 0,25 % de la quote-part du Canada sous forme de dépôts en dollars canadiens auprès de la Banque du Canada. Le solde de l'avoir du Fonds en dollars canadiens prend la forme de billets à vue ne portant pas intérêt, également confiés à la Banque du Canada.

[2] Montant que le Canada peut tirer à vue au FMI pour les besoins de sa balance des paiements. Ce montant résulte à la fois de la partie de la quote-part du Canada mise à la disposition du Fonds en devises sur une certaine période, de l'utilisation du dollar canadien dans le cadre des opérations financières du Fonds avec d'autres pays membres et de prêts consentis au FMI en vertu d'accords d'emprunt comme les Accords généraux d'emprunt et les Nouveaux accords d'emprunt. Comme sa désignation l'indique, la position de réserve du Fonds fait partie des réserves officielles en devises du Canada.

Droits de tirage spéciaux

- Le droit de tirage spécial (DTS) est un élément des réserves de liquidités internationales créé par le FMI et alloué périodiquement à ses membres à titre de supplément de leurs réserves de devises et d'or.
- Pour procéder à une allocation générale de DTS, le Conseil des gouverneurs du FMI doit statuer sur l'existence d'un besoin mondial d'augmentation des réserves existantes.
- Les DTS ont été alloués pour la première fois aux membres en 1970. Deux autres allocations générales ont été effectuées, la plus récente en 1981. L'encours des DTS en circulation se chiffre actuellement à 21,4 milliards de DTS.
- En septembre 1997, les gouverneurs du FMI ont approuvé une allocation ponctuelle spéciale de 21,4 milliards de DTS pour s'assurer que tous les membres reçoivent une part équitable des allocations cumulatives de DTS (la modification des Statuts du FMI requise pour ratifier cette allocation n'a pas encore été approuvée par un nombre suffisant de membres).
- Le Canada a reçu des allocations totalisant 779,3 millions de DTS. En tenant compte de l'allocation ponctuelle spéciale, les allocations reçues par le Canada totaliseront 1 266,5 millions de DTS.

À la fin de l'année, le Canada détenait 383,8 millions de DTS, ce qui constitue 49,2 % de son allocation cumulative. En 1999, principalement en raison du fait que le Canada a versé un quart de la hausse de sa quote-part sous forme de DTS, la quantité de DTS qu'il détenait était inférieure à son allocation, et il a donc versé 10,3 millions de DTS à titre d'intérêts nets[2].

Le deuxième compte spécial conditionnel (CSC-2) a été créé par le FMI en 1990 à titre de mesure de protection contre les pertes pouvant découler d'accords financiers conclus avec des pays qui ont mené à bien un programme d'accumulation de droits et ont effacé leurs arriérés envers le Fonds. Le financement du CSC-2 s'est effectué de façon conjointe sur un certain nombre d'années par les donateurs du FMI, sous forme de revenus en intérêts moins élevés, et par les pays débiteurs, qui paient des taux plus élevés. Étant donné que le solde du CSC-2 n'était plus requis, le FMI en a effectué le remboursement à la fin de 1999 aux pays donateurs, dont le Canada, qui a reçu 11,2 millions de DTS.

L'an dernier, conformément à ses engagements antérieurs, le Canada a versé une contribution additionnelle à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du FMI – l'ancienne Facilité d'ajustement structurel renforcée. Cette facilité offre une aide financière assortie de conditions de faveur à des pays à faible revenu aux prises depuis longtemps avec des problèmes de balance des paiements. L'engagement du Canada à l'égard de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance prend la forme d'un prêt de 500 millions de DTS et d'une subvention d'environ 190 millions de DTS. En mars 1999, le gouvernement a annoncé que le Canada avait l'intention de prendre un engagement au titre de 200 millions de DTS supplémentaires. À la fin de 1999, les remboursements relatifs à ces accords totalisaient 460 millions de DTS sur le total de 500 millions (total qui passera à 700 millions), et les subventions représentaient 128,6 millions de DTS (sur 190 millions).

Le Canada participe également aux Accords généraux d'emprunt, mécanisme de crédit établi par le G-10 pour suppléer aux besoins de ressources du Fonds en cas de crise financière. L'engagement du Canada à l'égard des Accords généraux d'emprunt équivaut à 892,5 millions de DTS. Cette marge de crédit n'a pas été utilisée en 1999. Ainsi que cela a été indiqué précédemment, le Canada participe aussi aux Nouveaux accords d'emprunt, qui n'ont pas été utilisés en 1999. Les prêts antérieurs en vertu de ces deux accords d'emprunt ont été remboursés au Canada par le FMI en mars 1999.

[2] Lorsque les réserves de DTS d'un pays membre sont supérieures (ou inférieures) à son allocation cumulative, ce membre (ou le Fonds) touche des intérêts sur la différence.

Nouveaux accords d'emprunt

Voici les principales caractéristiques des Nouveaux accords d'emprunt, entrés en vigueur en 1998 :

- Les pays participants consentiront des prêts au FMI lorsque ce dernier aura besoin de ressources supplémentaires pour prévenir ou corriger les insuffisances du système monétaire international ou redresser une situation exceptionnelle qui menace la stabilité du système.
- Vingt-cinq pays ont convenu de prêter jusqu'à 34 milliards de DTS (environ 68 milliards de dollars canadiens) au Fonds en cas d'urgence financière.
- La part du Canada s'établit à 4,1 %, sous forme d'un engagement à consentir des prêts non budgétaires au FMI à partir de ses réserves de liquidités internationales.
- Les Nouveaux accords d'emprunt ne remplacent pas les Accords généraux d'emprunt, qui demeureront en vigueur. Cependant, ils constituent le premier et le principal recours du FMI en cas de besoin de ressources supplémentaires.

Les prochains défis

Le Fonds aura pour principal défi de veiller à ce que sa mission satisfasse aux besoins de l'économie mondiale, qui devient de plus en plus intégrée. Au fil des ans, il a fait la preuve de sa faculté d'adaptation, et son rôle au sein du système financier international doit continuer d'évoluer de façon à refléter les changements touchant l'économie mondiale. Plus particulièrement, il faut évaluer le rôle du Fonds dans un contexte caractérisé par des mouvements de capitaux privés de grande ampleur. Pour relever ces défis :

- le FMI doit déterminer comment réorienter ses activités de surveillance pour mieux prévoir, éviter et corriger les crises de liquidités et de confiance comme celles qui ont récemment touché nombre d'économies de marché émergentes. Il lui faut notamment étendre la portée de ses activités, qui doivent englober notamment la gestion de la dette extérieure, la pertinence des régimes de change, l'observation des normes et codes ainsi que la surveillance et la réglementation du secteur financier. Le Fonds doit jouer un rôle essentiel en vue de favoriser l'application des pratiques exemplaires et de superviser l'observation dans ces domaines;
- le FMI doit également envisager des moyens de s'assurer que ses programmes de prêts n'ont pas pour effet de fausser l'évaluation, par le secteur privé, des risques et des rendements en matière d'investissements internationaux. Le FMI pourrait également adopter des mesures incitatives et mettre en place des mécanismes afin de favoriser des rapports ordonnés entre les débiteurs et les bailleurs de fonds internationaux.

LA BANQUE MONDIALE

Aperçu

En qualité de membre de la Banque mondiale, le Canada participe de près à l'étude des grandes questions de développement au sein de la plus importante banque multilatérale de développement au monde. Avec 181 membres et des prêts et crédits consentis à 86 pays membres en développement au cours de l'exercice 1999, la Banque mondiale a une grande influence sur le développement mondial. Elle aide ses membres, qu'il s'agisse de pays en développement ou de pays faisant la transition d'une économie planifiée à une économie de marché, en leur fournissant une aide à des conditions de faveur et en leur donnant accès aux marchés financiers internationaux à des fins de développement. En outre, elle fournit des conseils sur des questions stratégiques essentielles pour améliorer les perspectives de développement et la lutte à long terme contre la pauvreté de ses membres. Depuis sa création, il y a plus de 50 ans, la Banque mondiale a versé aux pays en développement des prêts d'une valeur dépassant 450 milliards de dollars américains (annexe 3).

Au cours de l'exercice 1999, la Banque mondiale s'est engagée à accorder des prêts et des crédits totalisant environ 29,0 milliards de dollars américains à ces pays (annexe 2), ce qui est légèrement supérieur au total de 28,6 milliards de l'exercice 1998. Les pays d'Asie de l'Est ont reçu le tiers de cette somme (9,7 milliards de dollars américains) et l'Amérique latine, 28 % (7,7 milliards de dollars américains). Depuis deux ans, le soutien de la Banque reflète les besoins importants des pays qui se remettent de crises financières. Toutefois, dans le cas de la Russie, l'effondrement du système bancaire et les crises économiques et politiques en cours ont eu pour effet de ralentir considérablement les décaissements. L'Afrique et l'Asie du Sud ont largement eu recours au mécanisme de financement à des conditions de faveur de la Banque, l'IDA. Ensemble, ces deux régions ont reçu près de 60 % du total des prêts consentis par l'IDA, qui visaient surtout à réduire la pauvreté. Le maintien des sanctions contre l'Inde et le Pakistan par suite des essais nucléaires effectués par ces deux pays a eu des répercussions sur le programme de prêts de la Banque. Cette dernière ne soutient que les projets à l'appui des besoins fondamentaux.

Les rouages du Groupe de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale se compose de quatre organismes complémentaires, mais distincts : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et la Société financière internationale (SFI).

La BIRD et l'IDA, couramment désignées « Banque mondiale », fournissent toutes deux des fonds pour la réalisation de projets d'investissement et pour des activités d'ajustement ou de réformes économiques. Cependant, la BIRD prête des fonds à des conditions commerciales légèrement au-dessus du taux d'intérêt du marché aux membres les mieux nantis, tandis que l'IDA offre des crédits sans intérêt aux membres les plus démunis. La BIRD puise la majorité de ses fonds d'emprunt sur les marchés internationaux en fonction de sa cote de crédit triple-A. En fait, elle consent des prêts en aval à des pays emprunteurs à un taux d'intérêt bien inférieur à celui qu'ils pourraient obtenir ailleurs. Pour sa part, l'IDA reçoit des fonds sous forme de subventions accordées par des donateurs et d'autres sources, y compris le revenu net de la Banque mondiale. En juin 1999, l'encours des prêts de la BIRD et des crédits de l'IDA totalisait 117,2 et 83,2 milliards de dollars américains respectivement.

La SFI supplée les activités de la BIRD et de l'IDA en effectuant à des conditions commerciales des placements dans des entreprises privées rentables. Elle offre des prêts directs au secteur privé, des prises de participation, la mobilisation des ressources et une aide technique. En juin 1999, l'encours des prêts et des participations de la SFI totalisait 10 milliards de dollars américains. Le mandat de l'AMGI complète celui de la SFI : l'Agence favorise les placements étrangers directs du secteur privé dans les pays en développement, principalement en assurant des risques non commerciaux comme l'impossibilité de convertir des devises lors de conflits civils. En juin 1999, l'encours des garanties de l'AMGI s'élevait à 3,7 milliards de dollars américains.

De nombreux pays membres de la Banque mondiale continuent d'avoir d'énormes difficultés à rehausser le niveau de vie de leur population. L'aide de la Banque a été un moyen déterminant d'accroître l'autonomie de certains pays. Dans les pays qui ont instauré un climat propice, les investisseurs privés peuvent jouer un rôle important pour favoriser le financement et la croissance future. La Banque mondiale continue de jouer un rôle catalyseur de premier plan pour encourager le recours aux capitaux privés à des fins de développement.

Les avantages de l'adhésion

- La part de 3 % des voix que détient le Canada à la Banque mondiale lui confère un siège (sur 24) au Conseil d'administration de cette dernière et un siège au Comité du développement du FMI et de la Banque mondiale. Le Canada peut, par l'intermédiaire tant du Conseil d'administration que des discussions à la Banque, participer directement à l'élaboration des politiques de cette dernière et à la prise de décisions touchant ses opérations. Le Canada et d'autres actionnaires conseillent la Banque dans le but ultime d'accroître la performance économique, sociale et environnementale des pays en développement.
- L'adhésion à la Banque donne l'occasion de participer aux discussions portant sur les questions relatives à la politique de développement international, qui préoccupent les Canadiens. Le Canada a été l'un des principaux intervenants lors des discussions que le Conseil d'administration a eues en 1999 en vue d'améliorer l'initiative d'aide aux PPTE et des discussions stratégiques en vue de resserrer le lien entre les objectifs de cette dernière initiative et ceux des efforts de réduction de la pauvreté.
- Le Canada profite du rôle de premier plan que joue la Banque pour rassembler les donateurs afin de réagir rapidement aux situations d'urgence dans divers pays à la suite d'un conflit. La Banque mondiale fournit également au Canada une tribune par l'intermédiaire de laquelle il peut conjuguer ses efforts à ceux d'autres donateurs afin d'établir un point de vue commun sur les suites à donner à la crise financière des marchés naissants. Dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient, le Canada a participé de près aux efforts de la Banque afin de mobiliser des ressources destinées à la Cisjordanie et à la bande de Gaza. Grâce à cette coopération, il exerce une grande influence, dépassant celle qui découle de ses programmes bilatéraux. Le Canada a également participé à la mobilisation de l'aide pour le Kosovo.
- Le Canada profite du rôle que joue la Banque mondiale au chapitre de la mobilisation des donateurs dans le cadre de groupes consultatifs pour offrir une aide à certains pays dans le besoin. Par l'intermédiaire des groupes consultatifs, les pays donateurs peuvent mieux coordonner leurs conseils stratégiques et leurs programmes opérationnels de manière à uniformiser les conseils fournis aux emprunteurs et à optimiser l'incidence de leurs opérations. L'an dernier, la Banque mondiale a participé à 38 groupes consultatifs et groupes donateurs distincts. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) et d'autres donateurs profitent également du fait que la Banque coordonne d'importants programmes internationaux, comme le programme spécial d'aide à l'Afrique et le Fonds pour l'environnement mondial. On cherche maintenant à renforcer cette coordination grâce aux nouveaux Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et au Cadre de développement intégré de la Banque.

Les avantages de l'adhésion (suite)

- Le gouvernement canadien fait largement appel aux travaux de recherche et aux politiques de la Banque pour mieux comprendre le processus du développement international. L'accès direct aux personnel et aux compétences de la Banque accroît sensiblement l'efficacité d'une vaste gamme de programmes de l'ACDI.
- Enfin, les sociétés et les particuliers canadiens profitent d'une façon soutenue de la participation du Canada au Groupe de la Banque mondiale en ce qui touche l'approvisionnement. Au cours de l'exercice 1999, les décaissements relatifs à des biens et services canadiens ont totalisé 243 millions de dollars américains, portant le total des décaissements cumulatifs à plus de 3,8 milliards de dollars américains.

Dans la foulée de la crise financière sur les marchés naissants

La crise financière mondiale qui a frappé l'Asie en 1997 pour ensuite se propager rapidement à d'autres économies de marché naissantes, dont le Brésil et la Russie, semble s'estomper. L'Asie montre les signes d'une solide reprise économique : la croissance est positive pour la première fois depuis le début de la crise; le taux d'inflation est redescendu à des niveaux modérés; les taux d'intérêt sont nettement inférieurs aux sommets de 1997 et de 1998; et les exportations sont en hausse. En 2000, l'Amérique latine devrait se remettre de la brève mais grave crise qui l'a secouée, tandis que le pire semble passé en Russie.

La crise a poussé dans la pauvreté d'importants segments de la population des pays touchés, particulièrement en Asie de l'Est, au Brésil et en Russie. En outre, en Asie de l'Est, la crise a laissé dans son sillage des millions de nouveaux pauvres, effaçant en partie deux décennies de progrès en matière de réduction de la pauvreté. Tous les pays touchés ont été aux prises avec une diminution des revenus, une propagation absolue de la pauvreté et de la malnutrition, l'érosion des services publics, des menaces pour les systèmes d'éducation et de santé, la vulnérabilité croissante des femmes et des enfants et l'augmentation de la criminalité et de la violence. La crise a également mis en évidence toute l'ampleur des réformes institutionnelles et de régie qui s'imposent. Il faut notamment renforcer les secteurs financiers nationaux, restructurer la régie des sociétés et rehausser la transparence et la responsabilisation du secteur public. C'est pourquoi la Banque a intensifié son effort en 1999 pour aborder ces problèmes.

Les perspectives de croissance à long terme de l'ensemble des pays en développement ne semblent pas très encourageantes. La Banque mondiale prévoit que la croissance dans les pays en développement entre 2002 et 2008 sera plus faible qu'au début des années 1990, avant le début de la crise

financière sur les marchés naissants. Cela pourrait retarder les progrès urgents nécessaires pour faire échec à la pauvreté. En fait, la crise financière mondiale a carrément suspendu les progrès réalisés en matière de lutte à la pauvreté au cours des années 1990. Aucun progrès n'a été enregistré depuis 1996 en ce qui a trait à la réduction du nombre de personnes vivant dans la pauvreté dans les régions en développement. En Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'objectif fixé par la communauté internationale de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion des personnes vivant dans l'extrême pauvreté ne semble pas en voie d'être atteint.

Le recours aux ressources de la Banque s'est accru par suite de la contraction des flux de capitaux privés vers les pays en développement. Même si le pire de la crise financière semble passé, la reprise des flux de capitaux privés a été plus lente que prévue. En 1999, le montant brut des flux de capitaux privés vers les pays en développement a été inférieur de près du tiers à ce qu'il était en 1998. Ce recul, auquel s'ajoute l'érosion tendancielle des transferts provenant des organismes bilatéraux d'aide publique au développement, fait que la demande d'aide financière de la Banque mondiale a considérablement augmenté au cours de l'exercice 1999, soit du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. La demande vise particulièrement les prêts à l'ajustement[3], principal moyen utilisé par la Banque pour fournir de l'assistance aux économies en crise. Ces prêts appuient les réformes économiques et les mesures de lutte à la pauvreté. Mesurés en pourcentage de la totalité des opérations de prêts de l'IDA et de la BIRD, les prêts à l'ajustement sont passés à 53 % en 1999, contre 39 % en 1998 et 26,5 % en 1997. Près de 70 % des prêts à l'ajustement consentis en 1999 étaient axés sur la pauvreté, traduisant la nette insistance de la Banque sur la réduction des effets à court et à long terme des crises sur les pauvres.

Réduire la pauvreté

La nature imprévisible et l'ampleur de la récente crise financière, de même que ses graves répercussions sur les conditions sociales, soulignent la nécessité de multiplier les efforts pour prévenir si possible les crises et en atténuer les conséquences sociales quand elles surviennent. Cela requiert un cadre de développement qui reconnaît l'importance des principes essentiels macroéconomiques tout en conférant un poids égal aux assises institutionnelles, sociales et structurelles. Au cours de l'exercice 1999, la Banque a pris d'importantes mesures pour aller au-delà du simple financement des projets et d'un appui réservé à des réformes stratégiques discrètes afin de s'attaquer à des questions plus générales comme le

[3] Un prêt à l'ajustement est un instrument de prêt à décaissement rapide dont se sert la Banque pour accorder un soutien au programme de réformes structurelles d'un gouvernement. Toutefois, les opérations de prêt de la Banque se composent surtout de prêts d'investissement, qui sont octroyés au cours des périodes de mise en œuvre, à moyen ou à long terme, de projets de développement particuliers.

développement humain et social, la régie et les institutions. Consciente des défis que soulève cette nouvelle approche, la Banque collabore avec les pays en développement pour doubler sa mission de développement d'une démarche plus inclusive et mieux intégrée. Cette démarche, appelée le Cadre de développement intégré, prévoit l'élaboration d'une stratégie « appartenant » aux pays en cause, axée sur une vision à long terme des résultats souhaités et reposant sur de solides partenariats entre les gouvernements, les donateurs, la société civile, le secteur privé et d'autres agents de développement. Au cours de l'exercice 1999, la Banque a lancé des projets pilotes relevant du Cadre de développement intégré dans 11 pays[4], ainsi qu'en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, où les intervenants ont amorcé un dialogue actif pour cerner les défis de développement, analyser des façons d'accroître l'efficacité du développement et renforcer les partenariats.

Dans le double but de doter le Cadre de développement intégré d'un objectif stratégique clé et de resserrer le lien entre l'allégement de la dette des pays très endettés et la réduction de la pauvreté, la Banque a proposé, avec le solide appui du Canada, d'élaborer des cadres nationaux de réduction de la pauvreté et de les articuler au moyen de nouveaux Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté. En décembre 1999, les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale ont approuvé la mise en place des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté.

Selon des principes clés qui sous-tendent le cadre, les stratégies de réduction de la pauvreté devraient émaner des pays eux-mêmes, viser des résultats concrets en matière de réduction de la pauvreté, aborder l'ensemble des déterminants plurisectoriels des conséquences de la pauvreté, reposer sur une perspective à long terme et encadrer la coordination des mesures lancées par les partenaires du développement. Les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté seront élaborés par les autorités nationales, qui consulteront largement la population civile et d'autres intervenants. Ils décriront et diagnostiqueront les conditions de pauvreté du pays et proposeront un plan d'action à moyen terme afin d'atténuer la pauvreté et d'accélérer la croissance économique. Dans bien des cas, comme en Ouganda (voir ci-après), les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté s'appuieront sur des plans nationaux de réduction de la pauvreté qu'un pays travaille déjà à formuler et à mettre en place.

[4] Il s'agit de la Bolivie, de la Côte d'Ivoire, de la République dominicaine, de l'Érythrée, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kirghizistan, du Maroc, de la Roumanie, de l'Ouganda et du Vietnam.

Réduction de la pauvreté en Ouganda

En juin 1997, l'Ouganda a lancé son Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté (PAEP) à la suite de consultations nationales auprès d'un large éventail d'intervenants (gouvernement central, collectivités locales, société civile et secteur privé). Le PAEP illustre bien à quoi ressemblerait un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Il établit des priorités nationales en matière de réduction de la pauvreté et guide les politiques sectorielles. Des consultations poussées auprès de la société civile révèlent que le secteur public doit absolument intervenir pour assurer l'approvisionnement en eau potable, corriger les problèmes auxquels les petits agriculteurs font face, accroître la sécurité des personnes et renforcer la régie.

En 1998-1999, le gouvernement a adopté un cadre budgétaire à moyen terme compatible avec le PAEP et le principe de stabilité financière à moyen terme. Un certain nombre de ministères, dont celui des Finances, ont collaboré étroitement avec les administrations locales pour établir la répartition des crédits budgétaires. La société civile a participé au dialogue sur les priorités et les engagements de dépenses.

Le gouvernement a également établi un Fond d'action contre la pauvreté (FAP) pour accroître la transparence et le contrôle de la contribution des donateurs. Le FAP présente quatre caractéristiques déterminantes : il fait participer la société civile à la sélection des programmes et des projets, est entièrement intégré au budget, consacre 5 % de ses fonds à des activités de surveillance et fait participer à la fois la société civile et le gouvernement au contrôle des effets de ses déboursés. Par souci de strict contrôle du processus, les montants versés à chaque district par le FAP sont annoncés dans la presse. Par exemple, dans le secteur de l'éducation, les budgets des écoles sont affichés dans les bureaux des commissions scolaires. Les représentants de la société civile (organisations non gouvernementales, représentants de district, parlementaires et journalistes) se réunissent chaque trimestre avec des fonctionnaires du gouvernement central pour discuter du résultat des affectations budgétaires. Dès la première année de fonctionnement du PAEP, les dépenses sociales de l'Ouganda ont augmenté de façon substantielle, passant de 5,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997-1998 à 6,1 % en 1998-1999, et ce, malgré l'érosion de l'appui des donateurs. L'Ouganda a également intensifié sa lutte contre la corruption. En 1998-1999, l'organisme de lutte à la corruption a amorcé un certain nombre d'enquêtes largement médiatisées qui ont donné lieu au renvoi de hauts fonctionnaires et à des poursuites criminelles.

Les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté viseront d'abord certains PPTE pour ensuite être progressivement étendus à tous les pays à revenu faible admissibles au financement à des conditions de faveur de la Banque mondiale et du FMI. Plusieurs pays très endettés, dont l'Ouganda, le Ghana et le Burkina Faso, ont fait des progrès dans l'élaboration de leur propre stratégie de réduction de la pauvreté. Les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté visent à encadrer l'aide des IFI et des donateurs bilatéraux, de sorte que leur succès dépend largement du renforcement de la coopération et de la coordination entre les divers intervenants.

Améliorer la coordination avec d'autres organismes

En 1998, à la demande des actionnaires, la Banque et le FMI se sont livrés à une évaluation franche de leur travail conjoint et ont défini d'importantes mesures visant à améliorer leur collaboration. Ces mesures, en cours d'application, comprennent un partage plus net des responsabilités entre les institutions ainsi que la mise sur pied d'un comité de liaison de la haute direction chargé d'améliorer les travaux concertés de la Banque et du FMI auprès des organismes internationaux de surveillance. Grâce à ces liens plus étroits, le FMI a pu profiter de l'expérience de la Banque pour évaluer l'incidence à long terme en matière de développement de ses propres prêts à l'ajustement structurel. La Banque et le FMI ont collaboré de façon particulièrement étroite aux travaux critiques touchant les secteurs financiers. Ils collaborent aussi étroitement avec les gouvernements pour élaborer et exécuter un programme d'aide aux PPTE. Ces travaux sont décrits en détail à la section « Questions communes ».

Au cours de l'année écoulée, la Banque mondiale a approfondi ses partenariats avec les banque régionales de développement et d'autres organismes bilatéraux et multilatéraux (y compris l'Organisation mondiale du commerce – OMC – et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).

- Un mécanisme de consultation tripartite réunissant la Banque, le FMI et la Banque asiatique de développement a été mis en place afin de coordonner les programmes en cours dans les économies asiatiques en crise.
- Pour mieux coordonner leurs activités, la Banque mondiale et les Nations Unies ont récemment mis sur pied le Groupe de Philadelphie, qui symbolise le fait que Philadelphie se trouve à mi-chemin entre Washington et New York, afin de partager leur point de vue sur des programmes de travail d'intérêt commun comme ceux touchant la politique sociale, la réduction de la pauvreté et la régie.
- Conjointement avec le FMI, la Banque, l'OMC et plusieurs organismes des Nations Unies ont élaboré un cadre intégré pour aider les pays les moins développés à participer de façon efficace au système de commerce international.

Autres activités de la Banque mondiale au cours de l'exercice 1999

A) Appuyer les réformes institutionnelles et de régie (gouvernance)

Il faut de solides institutions et une saine régie pour réduire la vulnérabilité des pays face aux crises. Cela favorise également l'investissement privé, la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Grâce à ses prêts à l'ajustement et à ses projets d'aide technique, la Banque appuie diverses réformes du secteur public visant à améliorer la régie en rehaussant la responsabilisation et la transparence des organismes gouvernementaux. La Banque conseille également les gouvernements au sujet de l'élaboration de lois en matière de régie, y compris des mesures législatives pour faire échec à la corruption. Ce travail s'appuie sur les analyses poussées de la Banque en ce qui a trait aux processus budgétaires et à l'efficacité des institutions. En Indonésie, par exemple, la Banque collabore avec le gouvernement et les représentants de la société civile pour élaborer une stratégie détaillée de lutte à la corruption dans le secteur public.

Dans le secteur des entreprises, la Banque aide les gouvernements à développer des cadres en matière de restructuration des entreprises et de faillite, des politiques de concurrence plus rigoureuses et des réformes dans les domaines de la régie des sociétés et du droit. De concert avec le FMI, la Banque a accru son aide aux réformes du secteur financier au cours de l'exercice 1999. Ayant ajouté 50 personnes à son équipe d'experts, la Banque a aidé les gouvernements à améliorer la surveillance et la réglementation du secteur financier, à développer les marchés de capitaux et à former le personnel des organismes nationaux de réglementation. Le secteur financier a reçu environ 13 % du total des prêts à l'ajustement accordés en 1999. La Banque a en outre approuvé 18 projets autonomes d'une valeur de 2,87 milliards de dollars américains pour appuyer la réforme du secteur financier.

Centre de Toronto

Sensibles au besoin de renforcer la réglementation et la surveillance des secteurs financiers dans les économies en crise, le gouvernement du Canada et la Banque mondiale annonçaient en 1997 la mise sur pied du Centre de leadership international pour la surveillance du secteur financier, à Toronto. Les principaux responsables de la surveillance et de la réglementation au sein des marchés naissants y reçoivent une formation fondée sur l'expérience. Le Centre met l'accent sur le leadership exercé dans le cadre de la fonction de surveillance et propose à cette fin des programmes pragmatiques, suivant le principe que nul enseignement ne vaut l'expérience. Le gouvernement canadien assure le financement du Centre de Toronto par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international. Au cours de l'exercice 1999, plusieurs banques canadiennes (la CIBC, la Banque Scotia, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion) ont versé une aide financière au Centre de Toronto, tandis que le FMI et la Banque des règlements internationaux ont engagé des ressources financières. La Banque mondiale a continué d'appuyer financièrement le Centre en 1999. Ce dernier est établi à la Schulich School of Business de l'Université York.

En 1999, le Centre a offert avec succès quatre cours sur la surveillance des banques, qui ont attiré un éventail imposant de candidats occupant des postes de niveau élevé, relevant généralement du gouverneur ou du sous-gouverneur d'une banque centrale. Il diversifiera ses activités au cours de l'année qui vient en offrant un cours sur les valeurs mobilières, un cours sur l'assurance et trois cours sur la surveillance des banques. En février 2000, David Winfield, qui a acquis une solide expérience des enjeux du commerce international grâce à une carrière distinguée sur la scène diplomatique, a remplacé Paul Cantor au poste de directeur exécutif du Centre.

La Banque mondiale a établi un site Web pour le Centre de Toronto, à l'adresse http://www.worldbank.org/html/fpd/tc.

B) Soutien d'urgence à la suite d'un conflit

En 1999, la Banque a fournit un soutien d'urgence appréciable à des pays dévastés par la guerre et les désastres naturels. Dans les pays qui sortent d'un conflit, ce soutien est conçu pour aider à faire la transition à la paix. À cet égard, la Banque aide les pays sortant de conflits à rebâtir leur infrastructure matérielle, à rétablir la capacité des institutions et à mettre en place des réformes économiques clés. Au cours de l'exercice 1999, de concert avec le FMI et d'autres donateurs dont le Canada, la Banque est intervenue rapidement pour organiser l'octroi d'une aide financière d'urgence aux pays touchés par la crise du Kosovo. Des travaux semblables sont en cours au Timor oriental.

La Banque vient en aide aux régions qui sortent d'un conflit

Kosovo : Lors des assises du Comité intérimaire et du Comité du développement d'avril 1999, les ministres des Finances et du Développement ont demandé à la Banque de coordonner, conjointement avec la Commission de l'Union européenne, l'aide internationale destinée aux pays touchés par la crise au Kosovo. En collaboration avec d'autres organismes multilatéraux et bilatéraux, la Banque a organisé des conférences internationales des donateurs pour divers pays de l'Europe du Sud-Est, de même que pour le Kosovo proprement dit. L'aide fournie par la Banque à la suite d'un conflit vise à appuyer la reprise économique, à combler les besoins sociaux, à rebâtir les infrastructures matérielles et sociales et à rétablir la capacité des institutions dans la région. La Banque travaille de près avec les signataires du Pacte de la stabilité pour le Sud-Est de l'Europe afin d'analyser diverses initiatives de reconstruction.

Constituant une entité sub-fédérale au sein de la République fédérale de Yougoslavie, qui n'est pas un État membre de la Banque mondiale, le Kosovo a été l'objet d'une intervention spéciale de la Banque. Même si le Kosovo n'est pas admissible à une aide financière courante de la part de l'Association internationale de développement ou de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque mondiale a mis sur pied un fond en fiducie spécial de 25 millions de dollars américains pour des travaux de reconstruction de la capacité et des institutions au Kosovo. Ce fond est tiré à même le revenu net de la Banque mondiale pour l'exercice 1999. Une partie du fond permettra à la Mission des Nations Unies au Kosovo de constituer une administration civile. On prévoit que la fiducie recevra des crédits d'une ampleur semblable, à même les revenus nets de la Banque pour l'exercice 2000.

Timor oriental : La Banque mondiale a pris l'initiative de coordonner l'aide internationale destinée au Timor oriental. À la fin de l'automne de 1999, en étroite collaboration avec l'administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, la Banque a dirigé une mission dans ce nouvel État pour y combler les besoins de reconstruction et de développement. Les conclusions de la Banque ont servi de point de départ à une réunion internationale de donateurs tenue en décembre, à l'occasion de laquelle les délégués se sont engagés à fournir une aide totalisant 523,5 millions de dollars américains. Juste avant cette rencontre, la direction de la Banque mondiale a approuvé la création d'un fond spécial en fiducie de 10 millions de dollars américains, financé à même les ressources de la Banque, pour appuyer le développement et la reconstruction au Timor oriental. Les dirigeants de la Banque ont également sanctionné un prêt de 1 million de dollars américains prélevé sur le fonds fiduciaire après-conflit à titre de soutien provisoire d'ici à ce que les crédits de la fiducie soient disponibles.

La Banque est aussi intervenue rapidement lorsque le Bangladesh a été frappé en 1998 par des inondations parmi les pires de son histoire. Grâce à des crédits d'urgence de 200 millions de dollars américains, elle a aidé à préserver la stabilité macroéconomique, à réparer les éléments d'infrastructure endommagés, à renforcer la capacité du pays de se préparer en cas de désastre et à gérer les sinistres de ce genre. La Banque a également réagit rapidement aux inondations dévastatrices qui ont frappé l'Ouest de la Turquie et au tremblement de terre qui a secoué la région d'Adana dans ce même pays, en offrant une aide d'urgence par l'intermédiaire du Projet de reconstruction de 369 millions de dollars américains, qui vise à remettre en état l'infrastructure de base des collectivités et des régions rurales touchées.

C) L'aide aux petits États

Les petits pays en développement font face à des défis particuliers en raison de leur petite taille : ils manquent d'institutions expertes, ont de la difficulté à réaliser des économies d'échelle au chapitre de la production et ont une capacité limitée de diversification du risque au sein de leur économie intérieure. En outre, la plupart d'entre eux sont grandement vulnérables aux catastrophes naturelles et à la volatilité des prix des produits de base sur les marchés internationaux. La perte de certains arrangements commerciaux préférentiels a aggravé leur situation. Tenant compte de ces difficultés, la Banque a entrepris, de concert avec le Secrétariat du Commonwealth, d'examiner l'efficacité des instruments actuels au sein des institutions et des processus multilatéraux du commerce et du développement, et de déterminer des politiques, des outils ou des démarches qui aideraient ces pays à relever les défis de la mondialisation. Les résultats de ces travaux devraient être présentés aux ministres dans le cadre de la réunion du Comité du développement qui se tiendra au printemps 2000.

Parmi les 175 pays en développement dans le monde, 42 sont des petits États. Comme le Canada représente 11 petits États des Caraïbes à la Banque mondiale, il a toujours veillé, avec la collaboration de ses partenaires des Caraïbes, à ce que les caractéristiques et les défis propres aux petits États soient énoncés et pris en considération comme il se doit, et il continuera de le faire. Le Canada a déployé de grands efforts afin qu'il soit tenu compte des points de vue, de l'expérience et des compétences des petits États eux-mêmes dans le cadre du processus d'élaboration des politiques.

D) La Banque mondiale et le commerce international

En prévision du prochain cycle de négociations à l'OMC, la Banque a intensifié pendant l'exercice 1999 ses travaux à l'appui de la participation des pays pauvres aux négociations sur le commerce. Plusieurs projets de renforcement des capacités ont été lancés pendant l'année afin d'aider ces pays à mettre en application leurs engagements contractés dans le cadre de cycles antérieurs et à constituer une base de compétences nationales en vue de participer aux futures négociations.

Le projet de renforcement des capacités de l'OMC de 2000, une initiative de recherche et de renforcement des capacités d'une durée de trois ans, a été lancé en janvier 1999 afin d'aider les pays en développement à participer plus concrètement au prochain cycle de négociations à l'OMC. Un autre projet de renforcement des capacités a été instauré pendant l'année afin d'aider particulièrement les pays en développement au titre des négociations relatives à l'agriculture. Ces deux projets sont menés en étroite collaboration avec l'OMC et diverses autres institutions, et ils sont soutenus par divers donateurs.

La Banque a intensifié ses efforts au sein du cadre intégré, où six principaux organismes travaillent en collaboration avec les pays les moins avancés afin de coordonner leurs programmes d'aide au commerce. Le cadre intégré a comme principal objectif de veiller à ce que l'aide technique liée au commerce soit motivée par la demande et qu'elle satisfasse aux besoins établis par les pays les moins avancés. En vertu du cadre intégré, 40 des pays les moins avancés procèdent actuellement à une évaluation complète de leurs besoins. En collaborant étroitement avec toutes les parties, le cadre intégré vise à accroître l'efficacité de la prestation de l'aide technique liée au commerce.

Pendant l'exercice 1999, la Banque a mis sur pied un groupe de travail chargé d'explorer les possibilités de réduction des risques auxquels sont soumis les pays en développement qui exportent des produits de base en raison des fluctuations des prix sur les marchés mondiaux.

E) Culture et développement

La Banque a officialisé sa politique opérationnelle pendant l'exercice 1999 afin de tenir compte du rôle constituant de la culture dans le développement durable. Elle veille particulièrement à ce que les investissements qu'elle appuie ne détruisent pas des sites qui font partie du patrimoine culturel et qu'ils respectent l'importance des cultures autochtones. Pendant l'année, la Banque a mis au point une trentaine de projets combinant la réalisation d'objectifs de développement durable et la mise en valeur du patrimoine culturel.

F) Services ruraux et urbains

Les secteurs ruraux et urbains ont reçu 30 % du total des prêts consentis par la Banque pendant l'exercice 1999. Le développement rural est essentiel à la réalisation de l'objectif de réduction de la pauvreté visé par la Banque, étant donné que les trois quarts des personnes pauvres dans les pays en développement vivent en milieu rural. Les travaux de la Banque en matière de développement rural sont vastes et incluent la gestion durable des ressources naturelles, l'irrigation, l'aménagement des bassins fluviaux, le financement rural et la recherche agricole. En ce qui concerne ce dernier aspect, la Banque travaille avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, qui consiste en un réseau de 16 centres internationaux de recherche agricole mobilisant les meilleures compétences en matière d'agriculture au profit des pays en développement.

L'urbanisation est un autre enjeu du développement qui devient de plus en plus important. On prédit que d'ici une génération, 2,5 milliards de personnes de plus, pauvres pour la plupart, vivront en milieu urbain dans les pays en développement. S'il n'est pas réglé rapidement, le problème de la pauvreté urbaine dégénérera en crise mondiale. Il s'agit là de l'essentiel du message de la stratégie instaurée par la Banque pour les administrations locales et urbaines pendant l'exercice 1999. La stratégie urbaine qui orientera les travaux de la Banque dans ce contexte est axée sur quatre volets : accroître les services aux personnes pauvres en milieu urbain, favoriser les stratégies de développement contrôlées par les villes, contribuer au renforcement des capacités des administrations locales, et renforcer les stratégies nationales de développement urbain. À la suite de ce changement de priorités, la Banque a prêté 706 millions de dollars américains en 1999 à l'appui de projets de développement urbain.

En décembre 1999, la Banque a lancé conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains/HABITAT, sous les auspices de Nelson Mandela, l'initiative Cities Alliance visant à promouvoir des stratégies de développement urbain et des travaux d'amélioration des bidonvilles. Par l'intermédiaire de l'ACDI, le Canada s'est joint à la coalition Cities Alliance, et il versera 800 000 $ à cette initiative en 2000-2001.

L'Association internationale de développement

L'IDA est le guichet des prêts concessionnels consentis par la Banque mondiale. Elle offre des prêts à long terme sans intérêt aux pays en développement les plus pauvres, dans le cadre de sa mission qui consiste à réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de vie. Pour ce faire, elle accorde son appui à des projets qui augmentent le niveau de vie et fait la promotion d'un accès équitable aux bienfaits du développement économique. L'IDA s'attache :

- aux résultats, afin de tirer le plus grand rendement – sous forme de développement – des rares ressources offertes;
- à la durabilité, pour obtenir des effets durables des efforts de développement dans les limites d'un cadre respectueux à long terme de l'environnement;
- à l'équité, afin d'éliminer les barrières et d'offrir des débouchés aux défavorisés.

L'IDA est surtout financée par les contributions des gouvernements des pays membres les plus riches, et ses ressources sont reconstituées tous les trois ans. Convenue en novembre 1998, la Douzième reconstitution des ressources financera des projets sur la période de trois ans amorcée en juillet 1999. Grâce au financement de cette reconstitution, l'IDA sera en mesure de consentir des prêts d'environ 20,5 milliards de dollars pendant cette période.

L'attribution des ressources de l'IDA est fonction de la mise en place de politiques appropriées dans chaque pays bénéficiaire. Dans cette optique, la Banque a mis au point un système de cotation fondé sur 20 indicateurs qui font état de la performance dans 3 grands secteurs stratégiques : la croissance durable et la réduction de la pauvreté, la réduction des inégalités et la gestion du secteur public.

Priorités de l'Association internationale de développement

La lutte contre la pauvreté est la pierre angulaire des activités de développement de l'IDA. Des politiques macroéconomiques et structurelles solides, des réformes institutionnelles et une saine régie sont les conditions indispensables à une diminution durable de la pauvreté. Au cours des dernières années, l'IDA a consacré d'importantes ressources à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de ses initiatives d'aide. La participation des gouvernements, des ONG et de la société civile est capitale. La prise en charge de la question par les débiteurs et le niveau de participation des ONG et de la société civile ont augmenté de manière appréciable au cours des reconstitutions des ressources de l'IDA.

L'IDA concentre ses efforts dans les secteurs qui ont une forte incidence sur le développement. À titre d'exemple, des efforts sont en cours en vue d'améliorer les résultats obtenus par l'action de l'IDA visant à aider les pays débiteurs à formuler et à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté qui tiennent suffisamment compte du rôle des femmes dans le développement. En outre, sensible à la possibilité qu'une faible régie, y compris la corruption, puisse freiner le développement, l'IDA a intégré des facteurs de saine régie dans ses activités.

Les mesures de lutte contre la pauvreté prises au cours des dernières années par la Banque mondiale, et particulièrement par l'IDA, privilégient les prêts visant les services sociaux. L'IDA favorise particulièrement les prêts qui ciblent les pauvres, dans le cadre du Programme d'interventions ciblées (PIC). Par exemple, un projet du PIC en Algérie permet de fournir un logement abordable et des titres de biens-fonds à environ 50 000 ménages dans des secteurs à faible revenu, y compris les bidonvilles. Le projet permettra également d'offrir des services d'infrastructure de base : routes, eau potable, égouts, drainage et électricité. De 1996 à 1999, les prêts du PIC sont toujours intervenus pour plus de 50 % des prêts d'investissement de l'IDA.

Tableau 3
Prêts de l'IDA dans le cadre du Programme d'interventions ciblées
Exercices de 1997 à 1999

	1997	1998	1999
Prêts de l'IDA dans le cadre du PIC (en millions de dollars américains)	1 874	3 267	3 070
En pourcentage des prêts d'investissement de l'IDA	53	54	65
En pourcentage de l'ensemble des prêts de l'IDA	41	44	45
Nombre de projets du PIC auxquels participe l'IDA	37	59	71

Une des principales conclusions de la Douzième reconstitution des ressources de l'IDA a été que ces nouvelles ressources seraient destinées à des pays qui appliquaient de saines politiques. Les ressources de la Douzième reconstitution seront concentrées dans quatre secteurs clés :

- **Investissement dans les personnes** – Les investissements privilégieront les services sociaux de base, y compris l'enseignement primaire et les services de santé, l'eau potable et l'assainissement, la nutrition et la protection sociale. Le financement répondra à des impératifs tels que faire en sorte que les enfants qui doivent travailler pour soutenir leur famille continuent à avoir accès à l'enseignement. Les prêts au secteur social continueront de constituer environ 40 % des prêts d'investissement pendant la durée de la Douzième reconstitution.
- **Promotion d'une croissance généralisée** – L'expérience en matière de développement montre clairement que la croissance économique durable et généralisée est indispensable à la lutte contre la pauvreté. L'IDA souscrit aux changements de politique et aux projets qui favorisent le rôle et la croissance du secteur privé, y compris les petites entreprises, les micro-entreprises et les petites exploitations agricoles indépendantes à l'échelle locale.
- **Appui d'une saine régie** – Une saine régie est essentielle au développement économique durable et généralisé et à l'amélioration du bien-être de l'homme. Comme expliqué ci-dessus, l'IDA a consolidé son cadre analytique pour pouvoir évaluer le rendement global en matière de politique dans les pays bénéficiaires; les normes qui en ont résulté seront prises en compte dans l'affectation des ressources de la Douzième reconstitution.
- **Protection de l'environnement** – L'IDA accordera son appui aux stratégies qui favorisent le développement durable du point de vue de l'environnement, étant donné que les effets de la pauvreté aggravent souvent ceux des dommages à l'environnement, et vice versa.

Réussites de l'Association internationale de développement

- Le projet de l'enseignement de base dans des régions pauvres et minoritaires en Chine profite à environ 5 millions d'enfants. Le projet soutient des activités qui permettent à des jeunes filles de gagner de l'argent pour payer leurs droits de scolarité, fournit gratuitement des livres scolaires à 55 000 jeunes filles pauvres, renforce les écoles secondaires de premier cycle pour jeunes filles dans des régions de minorités religieuses, et assure la formation de femmes à l'emploi de principal d'école.
- Au Sénégal, la portée et la qualité des services de planning familial dans les secteurs public et privé ont été sensiblement accrues. Plus de 1 000 infirmières ont reçu une formation en matière de gestion de postes de soins de santé en milieu rural.
- Le projet d'atténuation des effets de l'arsenic dans l'eau au Bangladesh aide à enrayer la contamination qui touche au moins 15 % de la population, selon les estimations.
- Au Bénin, des projets de gestion forestière ont été conçus et mis en œuvre pour 268 000 hectares de forêt et pour 320 000 personnes dans les régions forestières.
- Grâce à un projet de réfection du réseau de transport soutenu par l'IDA, 984 km de routes ont été réparés en Géorgie, ce qui a permis de réduire sensiblement le temps requis pour les déplacements dans cette région. L'entretien des routes à grande échelle couvre la plus grande partie du pays.

L'IDA reconnaît également la nécessité d'un effort particulier en Afrique – une région qui continue de poser un défi redoutable sous l'angle du développement. Nombre de pays africains pratiquent maintenant des politiques saines et connaissent des taux de croissance fortement améliorés, conditions qui offrent la possibilité d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens les plus démunis. Or les niveaux d'investissement dans ces pays sont trop faibles pour soutenir la croissance. Le maintien et la progression de leurs efforts nécessiteront un apport appréciable de la communauté internationale, tant du secteur privé que du secteur public. Afin de venir en aide aux pays d'Afrique qui se sont engagés à atténuer la pauvreté et à soutenir les réformes économiques et une croissance durable et généralisée, l'IDA entend accroître la part de ses ressources allant au continent africain jusqu'à 50 % des ressources de la Douzième reconstitution, tant que le rendement des pays particuliers le justifie.

Les priorités du Canada à la Banque mondiale

A) Priorités du développement

Réduction de la pauvreté : Malgré des progrès soutenus réalisés depuis 20 ans en vue de relever le niveau de vie partout dans le monde, plus de 3 milliards de personnes demeurent dans un état de pauvreté extrême. La crise financière des marchés naissants a miné certains des progrès réalisés, des millions de personnes ayant été plongées à nouveau dans la pauvreté au cours des trois dernières années.

Depuis longtemps, le Canada joue un rôle de premier plan sur la scène internationale pour atténuer la pauvreté, et il préconise la lutte contre la pauvreté comme priorité de la Banque mondiale. À ce titre, le Canada endosse le Cadre de développement intégré aux termes duquel la Banque favorise l'application de stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. La Banque reconnaît de plus en plus que le problème de la réduction de la pauvreté ne peut être réglé en vase clos. Le développement du secteur privé, une saine régie et des politiques respectueuses de l'environnement représentent quelques-uns des facteurs qui doivent être pris en compte pour concevoir des stratégies visant à rehausser le niveau de vie des pauvres dans les pays membres.

Les évaluations de la pauvreté ont continué de concourir à la lutte contre la pauvreté de la part de la Banque l'an dernier. Cette dernière a effectué de telles évaluations dans 113 pays, lesquelles ont porté sur environ 90 % des pauvres du monde. Cependant, la qualité des données sur la pauvreté est inégale, et, pour résoudre le problème et accroître l'efficacité de ses programmes de lutte, la Banque mondiale a donné deux nouvelles orientations à son activité dans le domaine en 1998 :

- Elle a changé l'optique de ses stratégies d'aide par pays, qui fixent les grandes priorités opérationnelles de la Banque dans les pays particuliers, en substituant la formulation de stratégies d'atténuation de la pauvreté à l'analyse du phénomène.
- Elle a insisté sur l'incidence générale de ses projets sur les pauvres plutôt que de se concentrer strictement sur le nombre et la valeur des projets dans le domaine.

La Banque a également ménagé une plus grande place aux questions relevant du secteur social dans ses programmes de stabilisation macro-économique. De solides politiques macroéconomiques sont la clé qui permet de donner un élan à la croissance et, ce faisant, de réduire la pauvreté. Parallèlement, le fait d'accorder une attention suffisante aux enjeux sociaux constitue la clé du succès des objectifs de stabilisation macroéconomique et de développement durable.

Afin d'assurer une place plus prééminente à la lutte contre la pauvreté dans ses opérations, la Banque a mis sur pied en 1997 le Réseau pour la lutte contre la pauvreté et la gestion économique. Le Réseau, qui a pour tâche

Les prises de position du Canada

Les décisions du Conseil d'administration de la Banque mondiale sont normalement prises par consensus plutôt que par une mise aux voix officielle. À l'occasion, toutefois, des administrateurs n'ont pu participer au consensus du Conseil pour diverses raisons. En 1999, l'administrateur du Canada ne s'est pas rallié au consensus du Conseil à 10 reprises.

- En janvier 1999, le Canada ne s'est pas prononcé au sujet du prêt à l'ajustement structurel en une tranche unique de 350 millions de dollars américains octroyé au Pakistan, compte tenu de sa préférence pour le versement de ce prêt en deux tranches distinctes de façon que les conditions de politique économique auxquelles le prêt était assujetti soient plus efficaces. Malgré les sanctions adoptées contre le Pakistan, le Conseil a approuvé ce prêt de façon exceptionnelle, compte tenu des problèmes financiers du Pakistan.
- En mai 1999, le Canada ne s'est pas prononcé sur l'octroi d'un crédit de 7,5 millions de dollars américains au titre d'un projet de mise en valeur du patrimoine culturel en Azerbaïdjan, étant donné que le projet ne cadrait pas bien dans le programme général de développement social du pays.
- En juillet 1999, le Canada s'est abstenu de voter sur un prêt de 60 millions de dollars américains de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et sur un crédit de 100 millions de dollars américains de l'Association internationale de développement à la Chine pour un projet de réduction de la pauvreté dans la province occidentale du Qinghai, étant donné qu'il n'y avait pas eu d'évaluations environnementales en bonne et due forme.
- En 1999, le Canada s'est opposé à trois prêts à l'Inde, et il s'est abstenu de voter sur quatre autres parce qu'il les considérait comme non conformes aux sanctions multilatérales adoptées contre l'Inde, qui restreignent le financement de la Banque aux projets à l'appui des besoins de base. Ces prêts totalisaient 250 millions de dollars américains, y compris un prêt de 210 millions de dollars américains de la BIRD pour un projet de restructuration du secteur de l'énergie et un investissement de 30 millions de dollars américains de la SFI dans un projet d'extraction houillère.

de concevoir une formule globale d'évaluation de la pauvreté, conseille les équipes de pays de la Banque sur les effets des nouveaux projets, politiques et programmes.

Condition féminine : Les prêts consentis par la Banque mondiale dans presque tous les secteurs incluent des activités qui profitent particulièrement aux femmes. Pendant l'exercice 1999, la Banque a adopté des mesures afin d'intégrer aux stratégies d'aide par pays les questions touchant la condition féminine. Au Bangladesh et au Sénégal, les questions touchant la condition féminine dans les domaines de la santé et de l'éducation ont été incorporées aux stratégies d'aide par pays. En général, les projets financés par la Banque

dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure accordent une attention particulière à l'intégration des analyses et des mesures touchant la condition féminine. L'ACDI collabore actuellement de façon étroite avec la Banque mondiale afin d'accroître la capacité de cette dernière en matière d'égalité des sexes. Plusieurs consultations ont eu lieu à ce sujet dans la dernière année. En outre, une part de 150 000 $ d'une subvention de 1 million de dollars accordée en 1999 par l'ACDI à l'Institut de la Banque mondiale a été réservée à l'égalité des sexes.

Développement du secteur privé : Le Canada favorise l'approche de plus en plus coordonnée, en matière de développement du secteur privé, qui a été observée au sein du Groupe de la Banque mondiale au cours des deux dernières années. Il est désormais établi que le secteur privé a un important rôle à jouer pour relever pratiquement tous les défis du développement, de la protection de l'environnement à l'aide à la privatisation dans les économies en transition. Ainsi, des programmes d'innovation des entreprises sont maintenant en cours dans la totalité des bureaux régionaux de la Banque. La stratégie de développement du secteur privé de la Banque cherche à favoriser le provisionnement privé de l'infrastructure. Pendant l'exercice 1999, la Banque a utilisé un vaste éventail d'outils dans cette optique – prêts à l'ajustement structurel, aide technique, prêts d'investissement, garanties et prêts aux programmes adaptables. Dans l'ensemble, quelque 16 % du total des prêts octroyés pendant l'exercice 1999 ont été réservés à l'appui de projets du secteur privé dans le domaine du transport, de l'eau et de l'assainissement, du développement urbain et des communications.

Dans le cadre d'un changement de priorités qui fait état de l'importance croissante des capitaux et des investissements privés dans les pays en développement, le Groupe de la Banque mondiale s'est restructuré afin de mieux s'adapter au secteur privé et d'élargir ses travaux liés à ce dernier. La réorganisation, entrée en vigueur le 1er janvier 2000, a renforcé le lien entre les travaux du Groupe de la Banque mondiale relatifs au secteur privé et ceux qui ont trait au développement du secteur privé et qui sont effectués par l'intermédiaire de la SFI. La réorganisation comprend l'établissement d'une nouvelle structure au sein du Groupe et l'adoption d'une nouvelle approche visant à instaurer un climat propice aux affaires et à contribuer au financement des petites et des moyennes entreprises. On a donné à une nouvelle unité combinée le mandat de coordonner les activités du Groupe de façon à diffuser les connaissances favorisant la création d'intermédiaires locaux qui contribueront à capitaliser les institutions financières locales et à assurer la formation de ces dernières au titre du financement des petites et des moyennes entreprises. La nouvelle unité, de concert avec l'accroissement des investissements de la SFI dans les intermédiaires locaux qui financent les petites entreprises, fait état d'un niveau de priorité sensiblement plus élevé de ce secteur au sein du Groupe.

La Banque recourt aussi aux **garanties** pour donner aux pays en développement un accès élargi aux marchés de capitaux internationaux et nationaux. La Banque vient compléter les produits offerts par la SFI et l'AMGI

en offrant des garanties de risque partiel et de crédit partiel pour favoriser l'investissement privé dans les projets prioritaires. Un des projets de garantie approuvés l'an dernier visait la première émission d'obligations de l'administration nationale de production de l'électricité de la Thaïlande. L'émission, qui constituait le premier crédit d'un marché naissant depuis l'effondrement de l'économie russe en août 1998, a reçu des prix de *Finance Asia* et *Euro Week*. Pendant l'exercice 1999, l'IDA a également participé pour la première fois à un projet de garantie de risque partiel prévoyant le financement d'un projet en Côte d'Ivoire aux termes duquel l'électricité sera exportée à des pays voisins. Également pendant l'exercice 1999, la Banque a instauré des garanties à l'appui de réformes qui lui permettraient de participer à des mécanismes de garantie conjointe avec d'autres organismes bilatéraux et multilatéraux. Cet instrument a été appliqué pour la première fois en Argentine. L'émission par ce pays d'une obligation d'État de 1,5 milliard de dollars américains, entrée sur le marché en octobre 1999, a été soutenue par une garantie à l'appui de réformes de 250 millions de dollars américains offerte par la Banque mondiale. L'émission a reçu les prestigieux prix *International Financial Review*'s de 1999 pour l'obligation d'État de l'année et pour l'obligation de l'année en Amérique latine. L'obligation a également été nommée une des « bonnes affaires de l'année » par le magazine *Institutional Investor*, et elle a reçu le prix *Investment Dealers' Digest* dans la catégorie de l'obligation de l'année pour un marché naissant.

En février 2000, la SFI a souligné son entrée dans le réseau de l'information. Elle a annoncé un investissement de 200 millions de dollars américains dans un projet, en partenariat avec l'institution japonaise SOFTBANK, qui consiste à appuyer le lancement d'entreprises Internet dans une centaine de pays en développement. On prévoit que cette initiative incitera d'autres entreprises Internet à investir et à lancer des initiatives visant à établir des centres de technologie et d'information partout dans le monde.

Les répercussions de plus en plus marquées des **opérations de microcrédit** (prêts de taille relativement faible accordés aux pauvres par des organismes locaux, comme la Grameen Bank au Bangladesh) constituent un autre exemple de l'importance du secteur privé dans le développement. Moyennant un modeste investissement, ces organismes ont aidé à rehausser les conditions de vie des pauvres, particulièrement celles des femmes, dans les pays en développement. L'effet de ces opérations est probant : on constate que les pauvres peuvent être de bons entrepreneurs et représenter de très bons risques de crédit.

Le Groupe consultatif d'assistance aux plus défavorisés (GAPD), qui comprend la Banque mondiale, le Canada et 26 autres donateurs multilatéraux et bilatéraux, a été fondé en 1995. Il est chargé d'établir et de mettre en valeur des institutions durables qui offrent des services de microcrédit aux pauvres. Le GAPD a entamé la deuxième étape de son activité.

Au cours de sa première étape d'activité (1995-1998), le GAPD a accordé des subventions totalisant 26 millions de dollars américains pour appuyer les opérations de microcrédit, l'assistance technique à la formation en gestion

financière et l'élaboration de politiques de pratiques exemplaires à l'intention des fournisseurs de services de microcrédit. Les membres et les donateurs du GAPD ont pour tâche de tenir un fonds central destiné à accorder un soutien à des programmes de microcrédit dans les pays en développement. Le gouvernement du Canada a approuvé un accord de trois ans entre l'ACDI et le GAPD, d'une valeur de 1,5 million de dollars, qui est entré en vigueur en 1999.

Microcrédit : le Groupe consultatif d'assistance aux plus défavorisés

Pendant l'exercice 1999, le GAPD a effectué 13 nouveaux investissements dans des institutions et des programmes spéciaux de microcrédit, y compris un nouveau programme GAPD-France-Afrique de renforcement des capacités au Sénégal; un projet de soutien technique en Afrique de l'Ouest auquel participe Développement International Desjardins; et une expérience de surveillance axée sur le marché de concert avec les caisses de crédit du Guatemala. Le GAPD finance également la mise au point de normes et d'outils pratiques pour le secteur du microcrédit.

Les donateurs ont adopté les stratégies suivantes en vue de la deuxième étape de l'activité du GAPD :

- appuyer la mise en place d'institutions de microcrédit par la conception de ressources et la tenue d'activités propres à accroître les capacités dans le domaine;
- favoriser le changement des pratiques des membres du GAPD, notamment en ce qui concerne la gestion des portefeuilles de microcrédit;
- approfondir la compréhension de l'effet du microcrédit sur l'atténuation de la pauvreté;
- améliorer le cadre légal et réglementaire du microcrédit;
- faciliter la commercialisation du secteur du microcrédit.

Le Groupe consultatif d'assistance aux plus défavorisés (GAPD) cherche à accroître la capacité des institutions de microcrédit qui ont fait leurs preuves et à fournir une aide aux pauvres. La Banque mondiale a accordé 30 millions de dollars américains en vertu de la première étape de la facilité et a convenu d'octroyer 7 millions de dollars américains de plus pour la première année de la deuxième étape, jusqu'à ce qu'un engagement pluriannuel soit en place. Les donateurs bilatéraux du GAPD ont également accepté de fournir 4 millions de dollars américains de plus en contributions en 1999.

Saine régie et corruption : La Banque continue à insister sur l'importance d'une saine régie et à faire des progrès en la matière. Comme il est mentionné ci-dessus, les questions de régie occupent une place prépondérante dans les programmes d'ajustement de la Banque. En plus d'encourager une gestion

plus efficace des dépenses publiques des pays débiteurs et un processus décisionnel plus démocratique et ouvert, la Banque incorpore à ses propres activités des mécanismes de lutte contre la corruption. Elle a récemment modifié ses directives en matière d'adjudication de marchés de façon à ce que les soumissionnaires qui se sont rendus coupables de fraude ou de corruption soient exclus, temporairement ou en permanence, des projets qu'elle finance. Pendant l'année, la Banque a dénoncé publiquement plusieurs entreprises ayant participé à des activités frauduleuses.

Le Canada se préoccupe des dépenses improductives, particulièrement les dépenses militaires excessives. Il a souligné avec insistance à la Banque la nécessité que cette dernière adopte une approche péremptoire envers les pays qui augmentent leurs dépenses militaires alors qu'ils bénéficient d'aide internationale. À une époque où les ressources des donateurs sont limitées, les clients de la Banque ne peuvent guère se permettre d'effectuer des dépenses improductives. Compte tenu de ce problème, la Banque examine ses lignes directrices actuelles en effectuant un sondage au sujet des politiques et des approches de programmes des donateurs bilatéraux et autres donateurs multilatéraux. Elle demande, entre autres, de meilleurs renseignements de la part des emprunteurs au sujet des dépenses militaires globales, pour l'aider à mieux analyser ses dépenses publiques. Afin d'accroître la transparence et la responsabilisation générales des activités du secteur public, la Banque appuie, en collaboration avec le FMI, l'adoption de mesures visant à renforcer les systèmes de gestion des dépenses publiques dans les pays débiteurs. Un certain nombre de pays (la Chine, l'Afrique du Sud et la Hongrie) ont demandé à la Banque de les aider à convertir les industries de type militaire, tandis que d'autres, notamment l'Angola, le Rwanda et le Cambodge, lui ont demandé de l'aide pour la démobilisation et la démilitarisation.

Les décisions de l'IDA concernant les prêts se fondent de plus en plus sur la volonté de l'État emprunteur de réduire les dépenses improductives.

L'Institut de la Banque mondiale[5] est un mécanisme important de formation à la régie et aux mesures de lutte contre la corruption. Il met à profit son programme de réforme du secteur public afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la corruption pour ceux qui demandent l'appui direct de la Banque à cet égard. La demande augmente rapidement, la Banque ayant reçu plus de 30 demandes. L'Institut a aidé des pays comme la Bolivie, le Chili, l'Éthiopie, le Nicaragua, l'Ouganda et l'Ukraine à procéder à une analyse approfondie des faiblesses des politiques et des institutions qui se traduisent par la corruption, et il a élargi la participation de groupes de la société civile en vue de concevoir des stratégies pour combattre la corruption.

[5] En mars 1999, la Banque a voulu accroître l'efficacité de ses programmes d'enseignement et de formation et a donc fusionné l'Institut de développement économique avec le Centre de formation continue et de perfectionnement des cadres, pour former l'Institut de la Banque mondiale.

Pour ce qui est de la régie, l'Institut entretient des rapports étroits avec d'autres organismes internationaux comme Transparency International et le Centre parlementaire du Canada.

Développement durable respectueux de l'environnement : Il y a longtemps que le gouvernement du Canada, de pair avec les ONG canadiennes, presse la Banque de mieux intégrer à ses opérations les questions liées à l'environnement. Il appuie nettement les initiatives récentes de la Banque dans ce domaine. La création du poste de vice-président à l'environnement et au développement durable, en 1993, a servi cet objectif. Au cours de l'exercice 1999, la Banque a approuvé des prêts de 540 millions de dollars américains à 11 projets environnementaux autonomes. Elle a aussi approuvé 17 projets dont les facteurs environnementaux étaient prépondérants, dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau et du développement urbain. Ces derniers avaient une valeur de 690 millions de dollars américains. En plus de son portefeuille de projets environnementaux, la Banque exige que chaque projet qui bénéficie de son soutien soit écologiquement viable. Les évaluations environnementales, qui font l'objet d'échanges avec le public, visent à mettre à l'épreuve les dispositions environnementales de chacun des projets de la Banque. Au cours de l'exercice 1999, la Banque a également adopté des mesures visant à élargir les évaluations environnementales du niveau du projet à celui du secteur. Cela signifie qu'à l'avenir, l'examen des grandes stratégies d'un secteur dans le domaine de l'agriculture et du développement urbain, par exemple, sera axé sur les répercussions que peuvent avoir ces stratégies sur l'environnement.

La valeur cumulée des projets environnementaux actifs financés depuis 1986 (y compris les investissements allant à la réduction de la pollution, à la protection des écosystèmes et à la mise en place d'une capacité de gestion environnementale) a plafonné au cours de l'exercice 1999, pour s'établir à 11,1 milliards de dollars américains, après avoir progressé de façon marquée pendant plusieurs années. Ce plafonnement témoigne de l'achèvement de plusieurs des premiers projets dans le secteur.

Il faut souligner les travaux de plus en plus importants de la Banque, en coopération avec d'autres intervenants, sur la question du **changement climatique**. On reconnaît maintenant que des mesures de portée mondiale sont requises pour résoudre ce problème, et la Banque a redoublé d'ardeur pour aider ses pays membres à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au cours de l'exercice 1999, les responsables du fonds en fiducie de la Banque pour les projets de protection de la couche d'ozone (établi dans le contexte du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal) ont approuvé une proposition de 150 millions de dollars américains (à étaler sur 11 ans, en commençant par une tranche de 20 millions en 1999) afin de réduire les émissions et de fermer toutes les usines de production de chlorofluorocarbures (CFC) en Chine – un des plus importants progrès du Protocole de Montréal et de son Fonds. Le projet permettra d'éliminer la production d'environ 45 000 tonnes de CFC sur 11 ans, soit environ 60 % de la production de CFC dans les pays en développement, ou près de 45 % de

la production mondiale. Le Fonds multilatéral a en outre approuvé pendant l'année des projets semblables en Argentine, en Colombie, en Inde, en Indonésie, en Jordanie, au Pakistan, en Thaïlande et en Turquie. En tenant compte de ces nouvelles initiatives, les fonds affectés à des projets de réduction des gaz à effet de serre en 1999 s'élèvent à environ 60,8 millions de dollars américains (près de 14 millions de plus que l'objectif). Les fonds cumulatifs approuvés à ce titre à la fin de 1999 atteignent maintenant 351,68 millions de dollars américains.

La Banque s'est également employée à concevoir un cadre d'échange d'émissions de gaz carbonique au moyen du processus de la Conférence des parties à la Convention sur les changements climatiques. Elle a lancé un Fonds prototype pour le carbone (FPC) en janvier 2000.

La Banque mondiale lance le Fonds prototype pour le carbone

En janvier 2000, la Banque mondiale a lancé le FPC, financé par les gouvernements et le secteur privé. Ce fonds constitue le premier mécanisme d'échange des émissions commerciales de carbone. Dans son budget de 2000, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il affecterait jusqu'à 20 millions de dollars au FPC. Celui-ci investira dans des technologies plus propres dans les pays en développement et les économies en transition, contribuant ainsi à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Ces réductions d'émissions seront ensuite transférées aux partenaires financiers du Fonds sous forme de certificats. Tous les intervenants en bénéficieront :

- les pays pauvres auront accès à des technologies écologiques en plus de toucher le produit de la vente des réductions d'émissions;
- les partenaires financiers pourront réduire leurs émissions à peu de frais, ce qui les aidera à faire honneur à leurs engagements en vertu du Protocole de Kyoto;
- l'environnement s'en portera mieux parce que le Fonds versera des crédits aux pays pauvres pour leur permettre d'adopter des technologies plus propres et plus efficaces.

À compter d'avril 2000, la Banque investira le capital du FPC dans des projets axés sur les technologies de l'énergie renouvelable – comme l'énergie éolienne, l'énergie produite par les petites centrales hydroélectriques et l'énergie verte – qui ne seraient pas rentables en l'absence du produit de la vente des réductions d'émissions au FPC. Une vingtaine de pays en développement songent à lancer des projets dans le cadre du FPC.

La Banque poursuit également ses travaux pour la mise en place du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Au 30 juin 1999, les attributions au FEM effectuées par le Groupe de la Banque mondiale avaient atteint 1,06 milliard de dollars. Le FEM, qui œuvre dans plus de 80 pays, appuie 124 projets et 18 subventions à des activités « habilitantes » pour aider les pays à s'acquitter de leurs obligations en matière de dénombrement et de rapports en vertu de la Convention sur la biodiversité. Au cours de l'année, le conseil du FEM a approuvé un plan de travail visant 28 projets d'investissement de nature courante. Le Conseil d'administration a approuvé 13 nouvelles initiatives totalisant plus de 136 millions de dollars américains.

B) Transparence et responsabilisation

La transparence et la responsabilisation sont essentielles à la durabilité des opérations du Groupe de la Banque. Le Canada défend fermement une politique d'ouverture accrue à la Banque. Cette dernière a réagi aux préoccupations des actionnaires en publiant un plus grand nombre de documents sur les opérations de la BIRD, de l'IDA et de la SFI. Les documents jadis confidentiels sur les stratégies d'aide par pays sont maintenant publiés à la demande des gouvernements visés.

La transparence requiert également **une meilleure consultation des bénéficiaires**. Le Canada et d'autres donateurs ont pressé la Banque et les pays débiteurs de trouver des façons d'améliorer la consultation des populations locales – tant la société civile que les ONG – dans les pays bénéficiaires, non seulement pour la conception ou l'exécution des projets, mais aussi pour l'élaboration d'importants documents d'orientation, comme les stratégies d'aide par pays. Soucieux de veiller à ce que la Banque rende des comptes à ses clients, le Canada a été l'un des principaux promoteurs des activités du **Groupe d'inspection**. Jim MacNeill, un Canadien, en préside les travaux à l'heure actuelle. La Banque a été le premier organisme multilatéral à mettre sur pied un groupe indépendant chargé de recueillir les plaintes de l'extérieur. Tout groupe susceptible d'être touché par un projet qu'appuie la Banque peut demander au Groupe d'inspection de vérifier si cette dernière s'est conformée à ses politiques et procédures. Depuis sa création en 1994, le Groupe a reçu 20 demandes d'enquête officielles. Il a été saisi de trois demandes d'enquête au cours de l'exercice 1999, et il a recommandé qu'une enquête soit tenue en Chine. Cette enquête visait un projet controversé de 160 millions de dollars américains axé dans les provinces de Gansu et du Qinghai, dans l'Ouest de la Chine, et dans la Région autonome de la Mongolie intérieure. Plusieurs administrateurs, dont celui du Canada, qui s'est abstenu de voter, s'inquiétaient des répercussions écologiques et sociales du projet, plus particulièrement dans la province du Qinghai. Le projet a été approuvé à la condition que le Groupe d'inspection procède à une enquête complète afin de recommander des façons de renforcer et d'améliorer ce projet.

Pour obtenir des renseignements de la Banque mondiale

Le Centre d'information publique de la Banque mondiale, qui a ouvert ses portes au début de 1994, offre une vaste gamme de documents de la Banque, y compris :

- des documents d'information sur les projets;
- des rapports d'évaluation des projets (approuvés par le Conseil d'administration);
- des documents de travail économiques et sectoriels d'envergure nationale, et des documents d'orientation sectoriels;
- le rapport annuel et le *Rapport sur le développement dans le monde*;
- le *Résumé mensuel des opérations* et les *Débouchés d'affaires internationaux*;
- des fiches de renseignements sur l'environnement, des évaluations et des analyses environnementales, et des plans d'action axés sur l'environnement;
- des tableaux de la dette mondiale;
- des précis du service d'évaluation des opérations.

Le Centre d'information est situé au
1776 G Street N.W., Washington D.C. 20433, États-Unis.
Téléphone : (202) 458-5454.
Télécopieur : (202) 522-1500.
Courrier électronique : pic@worldbank.org .
On peut aussi obtenir des renseignements à jour sur Internet, à l'adresse http://www.worldbank.org/html/pic/PIC.html.

C) Accroître l'efficacité de la Banque mondiale

Évaluation de l'efficacité de l'aide : En novembre 1998, le service des études économiques de la Banque a publié une étude clé sur l'efficacité de l'aide au développement international. Les auteurs de l'étude ont conclu que l'aide extérieure a réussi dans une large mesure à soulager la pauvreté dans les pays qui appliquent de saines politiques de gestion économique et dont les institutions gouvernementales sont solides.[6]

Selon l'étude, en augmentant de 10 milliards de dollars américains par année l'aide aux pays affichant une bonne performance, on pourrait faire sortir de la pauvreté 25 millions de personnes supplémentaires. De plus, chaque dollar d'aide extérieure accordée aux pays performants se traduit par un investissement de 2 $ supplémentaires, puisque l'aide contribue à faire augmenter la confiance du secteur privé et permet la mise en place des

[6] *Évaluer l'aide – Ses succès, ses échecs... Les raisons*, Études stratégiques de la Banque mondiale, 1998. On peut consulter le texte intégral du rapport sur le site Web de la Banque mondiale, à l'adresse http://www.worldbank.org/research/aid/aidtoc.html.

services publics dont les investisseurs ont besoin. Par contre, l'étude confirme que l'aide extérieure accordée aux pays mal gouvernés et qui n'ont pas une politique économique saine n'était pas particulièrement efficace; les sommes élevées accordées au titre de l'aide extérieure n'ont pas réussi à hausser de façon marquée le niveau de vie des habitants de ces pays. Le principe selon lequel on peut contourner les effets d'une politique inadéquate et d'un climat peu propice en orientant l'aide extérieure vers des activités particulières (comme la santé et l'éducation) n'a pas pu être corroboré.

La Banque récompense de plus en plus les bonnes performances. L'attribution des fonds de l'IDA s'effectue désormais sur la base d'un critère de performance. L'effet est particulièrement évident au chapitre des prêts de la Banque destinés à l'Afrique. Pour la première fois, en Inde, la Banque privilégie les États qui mettent en place des réformes en y concentrant son aide. Cela a d'ailleurs incité plusieurs États à accélérer les réformes. Afin de contrôler de façon valable la performance des pays, la Banque insiste sur l'intégration d'indicateurs des résultats axés sur la pauvreté pour mesurer les résultats réels des initiatives. Les retombées sont axées sur la pauvreté, et les indicateurs ont notamment trait à la malnutrition chez les enfants et à la mortalité infantile et maternelle.

L'efficacité des opérations de la Banque constitue depuis longtemps un important objectif du Canada, mais elle ne se limite pas à des mesures de compression budgétaire et d'économie. Elle nécessite l'établissement de priorités claires et une prestation efficace des services. La Banque doit œuvrer dans les secteurs où son aide est requise et où elle détient un avantage comparatif évident. Elle doit réexaminer son rôle dans les domaines où le secteur privé ou d'autres banques multilatérales de développement sont mieux placés pour offrir de l'aide.

En 1997, la Banque a commencé à mettre en œuvre son Programme stratégique triennal. En vertu de ce programme de vastes réformes, le président James D. Wolfensohn s'est engagé à axer les travaux de la Banque sur la mise en œuvre, la qualité et l'efficacité des projets aux fins du développement plutôt que sur l'élaboration et l'approbation de projets. À l'appui de son Programme stratégique, la Banque a mené un examen de la rentabilité, de concert avec KPMG, qui a recommandé d'importants changements des procédures internes et de l'effectif de la Banque.

La Banque a fait d'importants progrès dans la réalisation des objectifs de son Programme stratégique en vue d'offrir, de manière plus efficace, des services de plus grande qualité. Elle a amorcé un important redéploiement de son effectif pour se rapprocher des clients et rendre son aide plus efficace. À l'heure actuelle, environ 24 administrateurs nationaux sont à l'œuvre sur le terrain, contre à peine 3 il y a 2 ans. Il convient également de signaler les progrès en vue d'encourager la prise en charge locale des projets et de l'élaboration des stratégies. Par exemple, en préparant la stratégie d'aide par pays pour l'Indonésie, la Banque a mené d'intenses discussions sur les questions de corruption et de régie avec des représentants de la société civile et d'autres intervenants pendant plus de 18 mois. Ces échanges ont été constructifs, tout comme les résultats.

Au cours de l'exercice 1999, la Banque a intensifié ses efforts pour améliorer l'efficacité du développement en insistant de nouveau sur la qualité de son portefeuille de projets. Elle a exercé une plus grande vigilance aux étapes de préparation et de surveillance des projets. L'insistance sur les résultats a été accrue. Il en résulte une nette amélioration de la qualité du portefeuille de projets de la Banque : 77 % des projets ont été menés à bien, comparativement à 65-70 % entre 1990 et 1996. En outre, au cours de l'exercice 1999, la Banque est parvenue à réduire de moitié le temps de préparation des projets et à en abaisser le coût du tiers par rapport à il y a cinq ans.

D) Participation de la société civile et des organisations non gouvernementales au processus décisionnel

Le président Wolfensohn a été le principal catalyseur du programme de sensibilisation de la Banque auprès des ONG; il a particulièrement insisté sur l'importance d'intensifier les partenariats avec les groupes de l'extérieur. C'est ainsi que le taux de participation des ONG aux activités appuyées par la Banque a continué de progresser. Au cours de l'exercice 1999, les ONG ont participé, d'une manière ou d'une autre, à plus de 50 % des projets de la Banque visant l'ensemble des grands secteurs. En outre, les ONG ont pris une part active aux discussions stratégiques de la Banque : les trois quarts des stratégies d'aide par pays, préparées au cours des exercices 1998 et 1999, comprenaient des consultations auprès des ONG et de la société civile. Les ONG ont également participé de façon constructive aux délibérations stratégiques de la Banque et du FMI sur l'établissement de liens entre l'aide aux PPTE et l'objectif de réduire la pauvreté. Deux ONG canadiennes, l'Institut Nord-Sud et l'Initiative de Halifax, ont participé aux consultations sur l'aide aux PPTE. La participation des ONG a continué de s'accroître lors de la crise financière au sein des marchés naissants. Des ONG et des représentants de la société civile des pays touchés ont rencontré des cadres de la Banque à Manille en 1999 pour discuter des répercussions de la crise économique sur les pauvres.

L'une des principales tribunes pour la poursuite du dialogue est le Comité Banque mondiale – ONG, composé de hauts dirigeants de la Banque et de 26 responsables d'ONG, dont 15 représentent des pays en développement. Le représentant du Canada au sein de ce comité est Mario Lavoie, du projet international de coopération des ONG. En 1999, le Comité s'est doté d'une structure plus décentralisée en créant six groupes de travail régionaux qui seront mieux à même de cerner les questions d'intérêt régional et d'exécuter des stratégies propices à une coopération efficace. Au cours de l'année écoulée, le groupe a formulé des propositions pour élargir le dialogue entre les ONG et la Banque. Il proposait notamment d'inciter le personnel de la Banque à retenir les services d'ONG établissant des mécanismes de consultation plus transparents et à s'efforcer davantage de mobiliser les intervenants dès les premières étapes des travaux d'élaboration des politiques et des projets.

Au Canada, les ONG ont participé à des réunions et à des conférences interministérielles périodiques sur la dette multilatérale, l'environnement, l'IDA et l'Afrique. Cet exercice de consultation a permis à tous les intéressés de

faire avancer les intérêts du Canada au sein de la Banque. Le gouvernement du Canada a grandement bénéficié de l'expertise et des conseils des ONG canadiennes en ce qui concerne une vaste gamme de questions de développement. Grâce à cette collaboration avec le gouvernement, les opinions des ONG canadiennes ont contribué à façonner la position du Canada dans les débats de la Banque mondiale sur les projets et les politiques.

La gestion des intérêts du Canada à la Banque mondiale

En qualité de gouverneur du Canada à la Banque mondiale, le ministre des Finances, Paul Martin, assure la gestion des intérêts du Canada auprès de cette institution. Le ministre Martin exerce son influence par le truchement d'échanges aux réunions du Comité du développement et aux assemblées annuelles et lors de rencontres avec le président de la Banque. Par exemple, lors des assemblées annuelles de 1998, les gouverneurs se sont penchés sur les moyens d'aider les pays touchés par la crise financière au sein des marchés naissants, et ont discuté des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative visant à aider les pays pauvres et les plus démunis aux prises avec une dette insoutenable, grâce à l'initiative d'aide aux PPTE (voir ci-dessus), ainsi que des moyens à prendre pour améliorer la coopération entre la Banque et le FMI. Le ministère des Finances consulte largement le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'ACDI dans l'élaboration des politiques canadiennes en ce qui a trait aux questions qui intéressent la Banque. Le président de l'ACDI, Len Good, est le gouverneur suppléant du Canada à la Banque mondiale.

Le gouverneur confie la gestion courante des divers intérêts du Canada à l'administratrice. Il s'agit actuellement de Terrie O'Leary, qui a été élue en octobre 1998. M^me^ O'Leary représente le Canada et d'autres pays (l'Irlande et 11 pays des Caraïbes) au Conseil d'administration. Celui-ci compte actuellement 24 administrateurs, dont 12 représentent des pays en développement et les 12 autres, des pays industrialisés.

Le Conseil d'administration est chargé d'approuver formellement l'ensemble des prêts, des crédits, des projets et des politiques de la Banque, de discuter des stratégies d'aide par pays et de fournir au besoin des conseils aux dirigeants de la Banque.

L'une des plus importantes tâches de M^me^ O'Leary consiste à superviser l'administration et les dépenses de la Banque en siégeant au comité budgétaire du Conseil d'administration. M^me^ O'Leary est au nombre des huit membres de ce comité, chargé d'approuver le budget administratif de la Banque. Outre leur rôle de supervision des activités administratives et des dépenses de la Banque, les membres du comité budgétaire délibèrent longuement sur le volume d'opérations de financement prévues de la Banque. Le comité budgétaire a également joué un rôle important dans l'élaboration du Programme stratégique en 1997, qui énonçait une série de vastes réformes internes visant à améliorer l'efficacité de la Banque. Il continuera de jouer un

rôle important dans l'évaluation des progrès de la mise en œuvre du Programme stratégique. En juin 1999, le comité budgétaire a recommandé au Conseil d'administration d'approuver un budget administratif de 400 millions de dollars américains pour l'exercice 2000 afin d'exécuter les travaux prévus dans le cadre de la dernière année du Programme stratégique.

Bureau du Canada à la Banque mondiale

Au cours de l'année, le Bureau a continué d'appuyer les activités du Centre de commerce mondial de Montréal et du Saskatchewan Trade Export Partnership, qui ont organisé des missions commerciales auprès des institutions financières internationales à Washington pour permettre aux entreprises canadiennes de comprendre les rouages des institutions financières internationales et de cerner des occasions d'affaires. Au cours du dernier exercice, plus de 500 représentants des milieux d'affaires ont rendu visite au Bureau et beaucoup d'autres ont été sensibilisés aux débouchés d'affaires qu'offre la Banque mondiale en participant à des conférences et à des ateliers partout au Canada.

Le Bureau a également aidé l'Institut de la Banque mondiale à mettre sur pied un cours en gestion urbaine qui a été offert à Toronto du 2 au 14 mai 1999. Le Canada en a profité pour mettre en évidence ses compétences en la matière.

Organisation du Bureau

Outre l'administratrice, le Bureau compte deux conseillers canadiens et deux adjoints administratifs. Ces représentants demeurent en constante communication avec le gouvernement du Canada, non seulement avec le ministère des Finances, mais aussi avec l'ACDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le ministère des Finances coordonne les conseils stratégiques du Canada et les achemine à l'administratrice, qui les transmet par la suite à la direction de la Banque.

Structure du Bureau

Administratrice :	Terrie O'Leary
Conseillère canadienne :	Kathryn Hollifield
Conseiller canadien :	François Pagé
Adjoint canadien :	John Sinclair
Adjoint canadien :	Gilles René
Téléphone :	(202) 458-0082; télécopieur : (202) 477-4155
Adresse :	MC-12-175, 1818 H St. N.W., Washington D.C. 20433, États-Unis toleary@worldbank.org jkarolczuk@worldbank.org

Au-delà des activités formelles susmentionnées, le Bureau constitue un précieux intermédiaire entre la Banque et les intervenants du Canada, qu'il s'agisse de particuliers, d'ONG, d'organismes fédéraux et provinciaux, d'associations, du milieu universitaire ou de parlementaires.

L'un des principaux rôles du Bureau consiste à fournir de l'aide aux Canadiens et aux gens d'affaires du Canada. Les conseillers canadiens en matière d'achats, de même que l'Ambassade du Canada à Washington, facilitent la diffusion de conseils et de renseignements sur les rapports avec la Banque (détails ci-dessous). Le service des affaires étrangères de la Banque (http://www.worldbank.org/html/extdr/gen.htm) constitue un autre point de contact pour le Canada.

Les achats de biens et de services canadiens à la Banque mondiale

Les sociétés et les experts-conseils canadiens fournissent souvent des biens, du matériel ou des services dans le cadre de projets financés par la Banque. Les compétences du Canada dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement, du génie, des ressources humaines, de la santé, de l'éducation, des télécommunications, des services financiers et des transports se traduisent par des débouchés d'affaires pour les entreprises canadiennes prenant part à des projets dans des pays en développement partout dans le monde.

Au cours de l'exercice 1999, bon nombre d'entreprises canadiennes ont continué de profiter de l'adhésion du Canada à la Banque mondiale en ayant accès à des débouchés d'achats en vertu de prêts financés par cette dernière. Au cours de cet exercice, les décaissements à des sociétés canadiennes pour la fourniture de biens et la prestation de services en vertu de prêts relatifs aux projets de la Banque ont atteint 106 millions de dollars américains. Par ailleurs, la Banque estime que 137 millions de dollars américains ont été versés aux entreprises canadiennes pour des achats en vertu de prêts à l'ajustement structurel, portant ainsi à 243 millions le total des décaissements de la Banque en faveur de sociétés canadiennes au cours de l'exercice 1999.

Pour la première fois, le Canada vient au troisième rang pour l'ampleur des contrats de ses sociétés d'experts-conseils à l'égard des projets financés par la Banque, après les États-Unis et le Royaume-Uni. Les marchés accordés à des cabinets d'experts-conseils canadiens ont totalisé plus de 50 millions de dollars américains, ce qui représente 7 % de l'ensemble des décaissements. Les marchés accordés à cet égard au Canada visent plus de 40 pays, et plus particulièrement le Bénin, le Burkina Faso, la Chine, la Croatie, le Niger, le Togo et l'Ouganda.

Le secteur des transports a été une importante source de débouchés pour des entreprises comme SNC Lavalin Inc., Lea International, Tecsult International, Canarail et CPCS Transcom Ltd. La société

Bombardier Inc. a obtenu un marché évalué à plus de 22 millions de dollars américains pour la fourniture d'hydravions à la Croatie. Acres International Ltd., Berocan International et Agra System Ltd. ont obtenu des contrats dans le secteur de l'énergie. Certaines sociétés comme Price Waterhouse, Gervais Gagnon & Associés, Régie Inc. et E. Farell Consulting ont participé activement à des projets de privatisation et de réforme de la réglementation.

Compte tenu des opérations effectuées au cours de l'exercice 1999, les décaissements cumulatifs à des sociétés canadiennes totalisent 3,6 milliards de dollars américains. La Banque a également examiné et accordé en 1999 à des entreprises canadiennes des marchés évalués à près de 81 millions de dollars américains, soit 10 % de plus qu'en 1998.

Activités des fonds de fiducie

Les fonds de fiducie pour services de conseils appuyés par l'ACDI et gérés par la Banque représentent une autre source importante de fonds visant à accroître la participation du Canada à des projets de la Banque. Ces fonds sont utilisés pour présenter de nouveaux experts-conseils à la Banque et encourager cette dernière à mener des activités dans des secteurs prioritaires pour le Canada. En juin 1995, l'ACDI a conclu une nouvelle entente avec la Banque mondiale, le Co-financing, Technical Assistance and Consultant Trust Fund Framework Agreement, pour régir tous ses accords de fonds de fiducie avec la Banque. Au sein du Groupe de la Banque mondiale, l'ACDI fournit actuellement le financement des fonds de fiducie à la Banque mondiale, à la SFI, à l'Institut de la Banque mondiale de même qu'au Fonds pour l'environnement mondial, qui est sous l'égide de la Banque mondiale. Ces fonds se sont directement traduits par des marchés pour des entreprises canadiennes dans les domaines de l'étude de faisabilité, de l'évaluation et de la conception de projets de développement.

En janvier 1999, l'ACDI a prorogé pour cinq ans son fonds en fiducie de 1 million de dollars par année avec l'Institut de la Banque mondiale. Ce mécanisme permet à l'Institut de profiter de l'expertise du Canada dans la préparation et l'exécution de ses programmes de formation dans les pays admissibles à l'aide publique au développement du Canada. Par le truchement de consultations annuelles entre l'ACDI et l'Institut, des crédits sont affectés à un certain nombre de programmes de ce dernier – habituellement cinq ou six programmes clés – en fonction de leur complémentarité avec les priorités du Canada et de la mobilisation de partenaires canadiens. En outre, le Programme d'aide pour l'Europe centrale et de l'Est de l'ACDI a versé directement 880 000 $ à un programme de colloques sur la réforme des politiques sociales offert par l'Institut aux décideurs de l'ancienne Union soviétique.

Après avoir évalué plusieurs de ses fonds en fiducie à l'automne de 1999, l'ACDI a amorcé un remaniement de la plupart d'entre eux en consultation avec d'autres intervenants comme le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le ministère des Finances. Un nouvel accord cadre

avec la Banque mondiale sera ensuite mis en place. Ce nouveau mécanisme continuera d'appuyer les experts-conseils canadiens participant au recensement, à la préparation et à l'exécution de projets financés par la Banque. L'ACDI et Environnement Canada ont également négocié avec la Banque la création du Fonds canadien de fiducie pour services de conseils pour l'environnement mondial. Pour plus de renseignements sur ces fonds et d'autres fonds de fiducie canadiens auprès de la Banque, communiquer avec Marie Stamp, conseillère commerciale à l'Ambassade du Canada à Washington, par téléphone, au (202) 682-7719, ou télécopieur, au (202) 682-7789, ou François Pagé, conseiller canadien du Bureau de l'administratrice, par téléphone, au (202) 458-0082, ou télécopieur, au (202) 477-4155.

Réussites de sociétés canadiennes

Les sociétés canadiennes continuent de profiter des activités de financement et de mobilisation de capitaux du Groupe de la Banque mondiale. Certaines sociétés canadiennes œuvrant dans des secteurs clés ont commencé à collaborer avec le Groupe. Ainsi, au cours de l'exercice 1999 :

- Envista Technologies, de la Sakatchewan, a obtenu un marché de 1,1 million de dollars américains pour installer un système d'information sur l'environnement à Bogota, en Colombie, dans le cadre d'un programme mixte des Nations Unies et de la Banque mondiale.
- Clifton Associates, également de la Sakatchewan, a été retenue par la division minière de la Banque mondiale pour l'exécution d'évaluation environnementale précise des sites d'entreposage des résidus d'uranium au Kirghizistan.
- De concert avec Développement des ressources humaines Canada, l'Association des collèges communautaires du Canada a obtenu un marché de 3 millions de dollars américains pour fournir une aide technique à la National Agency for Employment and Vocational Training, en Roumanie.

Société financière internationale

La SFI joue un rôle de plus en plus important dans les activités de développement du secteur privé du Groupe de la Banque. À titre d'organe du Groupe de la Banque qui connaît la croissance la plus rapide, elle a également attiré l'attention des sociétés et des institutions financières canadiennes qui désirent effectuer des placements directs sur de nouveaux marchés. Vu son mandat à titre d'organisme du secteur privé et ses préoccupations face à la confidentialité commerciale des investisseurs et des clients, la SFI ne fait pas rapport en détail des chiffres relatifs aux achats comme le font la BIRD et l'IDA.

L'une des fonctions essentielles de la SFI consiste à mobiliser des capitaux et des conseils spécialisés à l'appui des projets du secteur privé sur les nouveaux marchés. La SFI s'est avérée très utile pour les institutions financières canadiennes et les sociétés canadiennes dont les compétences sont particulièrement adaptées à ces marchés. En mars 1999, une délégation de la SFI a assisté à un dîner annuel de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, à Calgary. Les cadres supérieurs de la SFI ont pu ainsi établir d'étroits rapports avec les principales entreprises pétrolières et gazières canadiennes et les mettre au courant des possibilités de financement par l'intermédiaire de la Société.

L'un des plus importants projets de la SFI au milieu des années 1990 a été la réintégration des institutions financières canadiennes (en général, les banques commerciales) au programme de financement consortial de la SFI. Cet important programme permet de mobiliser des fonds privés pour des projets de la SFI et donne à des institutions financières la possibilité d'investir dans des marchés nouveaux. En investissant aux côtés de la SFI, les institutions financières qui prennent part au programme de financement consortial ont accès à de nouveaux clients éventuels et à des actifs à rendement élevé et, en raison de la présence de la SFI comme investisseur dans ces projets, elles jouissent d'une certaine protection contre les risques politiques. À la fin de l'exercice 1999, les institutions financières canadiennes avaient fourni quelque 363 millions de dollars américains pour le financement conjoint de projets de la SFI.

La crise financière a obligé la SFI, comme les autres institutions de développement international, à apporter certains changements importants. Partout dans les pays en développement, la demande de capitaux privés à long terme demeure supérieure à l'offre. Cette situation est surtout attribuable au fait que les prêteurs se retirent des marchés risqués. Même les entreprises de pays considérés comme n'ayant plus besoin des programmes de la SFI se tournent de nouveau vers elle et d'autres institutions multilatérales pour demander de l'aide. Ces entreprises cherchent un appui financier, mais surtout un soutien technique pour les aider dans leur restructuration.

La SFI doit également s'assurer que, malgré la demande massive, elle n'oublie pas les pays les moins développés, comme ceux d'Afrique subsaharienne. Dans le contexte actuel de la mondialisation, la SFI a un rôle plus important que jamais à jouer dans les pays les plus démunis. Avec l'aide de l'IDA, la SFI s'emploiera à concevoir des programmes permettant d'assurer des services financiers aux entreprises de taille très petite, petite ou moyenne et de renforcer l'infrastructure financière pour mobiliser et répartir l'épargne intérieure. La SFI s'efforcera également d'établir une infrastructure matérielle grâce à de nouveaux investissements et à la privatisation, en mobilisant des capitaux intérieurs et étrangers.

Découvrir les débouchés

Les entreprises, les institutions et les organismes canadiens souhaitant exploiter des marchés créés dans le cadre de projets financés par la Banque sont invités à participer à des séances d'information qui ont lieu le premier jeudi de chaque mois au siège de la Banque à Washington.

Par l'intermédiaire du Bureau de liaison avec les institutions financières internationales, au (202) 682-7719, l'Ambassade du Canada à Washington et le Bureau de l'administratrice canadienne à la Banque mondiale, au (202) 458-0082, aident les entreprises et les experts-conseils du Canada à participer à des projets financés par la Banque mondiale. Les débouchés ne manquent pas, qu'il s'agisse de construire une centrale hydroélectrique en Chine, de réaliser une évaluation environnementale au Pérou ou de mener à bien une réforme des institutions juridiques et judiciaires en Russie. Le Bureau de liaison avec les institutions financières internationales et le Bureau de l'administratrice canadienne à la Banque mondiale invitent les entreprises canadiennes désireuses de soumissionner des marchés à communiquer avec eux.

La participation financière du Canada

Banque internationale pour la reconstruction et le développement

Le Canada fournit environ 3 % du capital de la BIRD. La part de cette contribution qui doit être libérée est relativement modeste : elle représente environ 6 % du total, mais à peine 3 % de la plus récente contribution. Le reste est exigible à vue dans le cas peu probable où la BIRD le réclamerait à ses pays membres. La BIRD reconstitue périodiquement ses fonds au moyen d'une augmentation générale du capital (AGC). La plus récente augmentation (AGC III) effectuée en 1988, s'établissait à 76,5 milliards de dollars américains. Le Canada s'est vu attribuer 19 655 nouvelles actions évaluées à 2,37 milliards de dollars américains. La fraction libérée de ces actions équivaut à 71,1 millions de dollars américains. Ces actions ont été souscrites sur une période de cinq ans terminée en 1993. Au 30 juin 1999, l'ensemble des souscriptions du Canada au capital-actions de la BIRD s'élevait à 5,403 milliards de dollars américains (44 795 actions) dont 334,5 millions de dollars américains avaient été libérés.

Association internationale de développement

En novembre 1998, les donateurs ont convenu de la Douzième reconstitution des fonds de l'IDA totalisant 20,5 milliards de dollars américains, ce qui permettra de financer le programme de prêts de l'IDA sur une période de trois ans, soit jusqu'au 30 juin 2002.

Le Canada a conservé la même quote-part qu'en vertu de l'accord IDA 11, soit 3,75 % des contributions des donateurs, à un coût total de 607 millions de dollars canadiens. Pour respecter ces obligations, le Canada émettra un billet à vue par année en 1999, en 2000 et en 2001. Chacun de ces billets est

ensuite encaissé sur six ans. À la fin de l'exercice 1999, les contributions cumulatives du Canada à l'IDA (souscriptions et contributions confondues) équivalaient à 4,222 milliards de dollars américains.

Société financière internationale

Le gouvernement du Canada appuie fermement les programmes de soutien technique et de services consultatifs de la SFI. Il a fourni près de 23 millions de dollars américains pour le financement de ses activités. Au cours de l'exercice 1999, la contribution du Canada à ces programmes a été de 0,5 million de dollars américains. L'appui que le Canada accorde à ces programmes a renforcé la capacité de la SFI d'étendre ses travaux dans les pays où le climat commercial est défavorable, d'entreprendre d'importants travaux de renforcement de l'infrastructure juridique et réglementaire et d'aider ces pays à mettre sur pied des institutions privées efficaces régissant les marchés financiers. À la fin de l'exercice 1999, les contributions cumulatives du Canada à la SFI s'établissaient à 81,346 millions de dollars américains.

Agence multilatérale de garantie des investissements

L'AMGI a été mise sur pied en 1988 pour favoriser l'investissement étranger direct dans les pays en développement, en mettant les investisseurs à l'abri de certains risques non commerciaux. Elle adopte une approche commerciale.

Le 31 mars 1998, le Conseil d'administration de l'AMGI a convenu d'un cadre d'augmentation général du capital. Le montant de l'augmentation sera de 850 millions de dollars américains qui seront répartis en 78 559 actions du capital-actions. De ce montant, 17,65 % seront libérés et 82,35 % seront exigibles à vue. La période de souscription, au cours de laquelle la partie libérée sera fournie, sera de trois ans.

En vertu de l'augmentation générale du capital, le Canada recevra 2 260 actions supplémentaires, la partie libérée équivalant à 4 315 990 $US et la partie exigible à vue, à 20 137 210 $US. La contribution libérée du Canada à l'AMGI est non budgétaire. La quote-part du Canada demeurera à 2,87 % du capital de l'AMGI.

Le 12 février 1999, l'AMGI a fait une annonce importante : elle fera passer de 50 à 110 millions de dollars américains le montant de la protection contre les risques politiques qu'elle peut offrir pour l'investissement étranger direct dans un projet, et de 250 à 350 millions de dollars américains sa limite par pays. Les investisseurs pourront ainsi avoir accès à des niveaux de protection contre les risques plus élevés dans les 127 pays où l'AMGI mène des activités.

Les prochains défis

L'importance relative de la Banque mondiale comme organisme de financement des pays en développement augmente en période de crise financière. Les flux de capitaux privés dans les pays en développement sont passés de 44 milliards de dollars américains en 1990 à plus de 250 milliards en 1997, mais ont pourtant chuté de façon appréciable à la suite de la crise financière au sein des marchés naissants. Par ailleurs, ces flux de capitaux privés n'ont jamais été répartis de façon équitable. Le principal défi de la Banque consistera donc à trouver des moyens novateurs de satisfaire aux besoins de plus en plus divers des clients, parmi lesquels quelques-uns seulement ont accès à des capitaux privés plus abondants.

La Banque jouera un rôle clé dans les efforts déployés par la communauté internationale pour prévenir les crises financières. Ses activités visant à renforcer les secteurs financiers, à améliorer la régie des sociétés et à rehausser la transparence et la responsabilisation des activités du secteur privé aideront de façon particulière à mettre en place les structures institutionnelles nécessaires pour mieux résister aux crises futures.

La Banque aura d'autres défis à relever au cours de la prochaine année. Comme il a été mentionné, l'évolution de la situation en Asie du Sud-Est et dans plusieurs grands pays ayant récemment accédé à une économie de marché rendra nécessaire l'injection de ressources accrues ainsi que l'amélioration de la coordination avec d'autres institutions internationales et avec le secteur privé de ces nouvelles économies de marché. Parallèlement, la Banque devra explorer des moyens novateurs d'aborder les problèmes que connaissent les pays les plus démunis, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne. Le Cadre de développement intégré proposé par le président Wolfensohn et les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté devraient orienter la Banque en lui fournissant des outils analytiques améliorés pour l'évaluation des priorités futures de développement. La Banque devra continuer d'adopter une stratégie de développement souple pour susciter un plus grand sentiment d'appartenance à l'égard de ces programmes dans chaque pays.

À défaut d'accorder suffisamment d'attention aux besoins particuliers des pays, la Banque ne pourra s'acquitter de ses objectifs d'amélioration de la qualité de ses opérations et de leur efficacité sur le développement.

L'an dernier, la Banque a assisté à une hausse sans précédent des demandes de financement. Comme les répercussions – tant économiques que sociales – de la crise financière dans les marchés naissants ne se sont pas encore résorbées, cette demande demeurera vraisemblablement élevée. Toutefois, à sa responsabilité de demeurer un organisme de crédit actif s'ajoute celle, tout aussi importante, de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de ressources pour s'acquitter de sa tâche. Ainsi, l'un des principaux défis pour l'avenir consistera à assurer la stabilité financière de la Banque à titre d'institution de développement.

QUESTIONS COMMUNES

Aperçu

Le FMI et la Banque mondiale sont des institutions importantes pour le Canada, et chacune joue un rôle unique au sein du système économique et financier international. Néanmoins, le mandat des deux institutions issues des accords de Bretton Woods se chevauche à certains égards, et il y a lieu parfois d'assurer une coopération et une coordination étroites des activités. En fait, au Sommet de Halifax, les dirigeants du G-7 ont réclamé une coopération et une coordination accrues entre le FMI et la Banque mondiale. Les hautes instances de ces deux institutions ont déployé des efforts considérables à cette fin. Deux exemples sont examinés ci-dessous, soit la préparation conjointe d'un projet d'aide aux PPTE et la coopération dans le cadre de la réforme du secteur financier.

Le renforcement des secteurs financiers

Les problèmes qui touchent le secteur financier, particulièrement le système bancaire, peuvent entraver la croissance et la stabilité économique, et ils peuvent avoir des répercussions régionales et internationales, comme l'a démontré clairement la crise financière au sein des marchés naissants. Pour donner suite aux préoccupations exprimées à cet égard, le FMI et la Banque mondiale portent une attention accrue aux questions se rapportant au secteur financier. Les discussions au sein de ces deux institutions au cours des deux dernières années ont porté sur la façon dont elles pourraient aider les pays membres à établir des systèmes financiers sains et à en assurer la pérennité.

Le comité spécial de liaison du secteur financier a été mis sur pied pour améliorer la coordination opérationnelle des travaux liés au secteur financier dans les différents pays.

En collaboration avec la Banque mondiale, le Fonds établit des évaluations de la stabilité du secteur financier dans certains pays. Ces évaluations permettront de déterminer et d'estimer la vulnérabilité des systèmes financiers, et elles aideront à évaluer l'observation des normes, des pratiques exemplaires et des principes de base par les pays membres.

Les évaluations de la stabilité du secteur financier incluent une forme d'examen par les pairs en ce sens qu'elles sont établies avec la participation d'experts de l'extérieur provenant d'organismes nationaux de surveillance. Cette facette représente la concrétisation de la proposition d'examen par les pairs avancée par le Canada lors des réunions du FMI qui ont eu lieu en avril 1998.

Le Canada a été le premier pays industrialisé à faire l'objet d'une évaluation de la stabilité du secteur financier. Des membres du personnel du FMI et de la Banque mondiale et des spécialistes de l'extérieur provenant de l'Australie, du Brésil, de l'Allemagne, de la Suède et des États-Unis ont procédé à un examen pilote du système financier du Canada en octobre 1999. Les résultats de l'examen par les pairs ont été rendus publics dans le rapport

de 2000 ayant fait suite à la consultation du Canada aux termes de l'article IV. Dans l'ensemble, l'évaluation a révélé que le système financier du Canada était l'un des plus sains au monde (http://www.imf.org/external/pubs/cat/longres.cfm?sk&sk=3420.0).

Réduction de la dette multilatérale

En juin 1995, au Sommet de Halifax, les pays du G-7 ont pressé les institutions issues des accords de Bretton Woods d'adopter une démarche globale pour régler les problèmes particuliers des pays les plus pauvres qui portent le lourd fardeau d'une dette multilatérale, et ce, grâce à l'application souple des outils existants et à la création de nouveaux mécanismes de réduction de la dette. À peine un an plus tard, aux assemblées annuelles de 1996 du FMI et de la Banque mondiale, les détails d'une nouvelle initiative de réduction de la dette des PPTE ont été entérinés par les membres des deux institutions.

Cette initiative a pour but principal de veiller à ce que les PPTE qui réussissent à appliquer une politique soutenue soient en mesure d'assumer leur dette extérieure globale, de raffermir leurs programmes de lutte contre la pauvreté et d'éliminer à tout jamais les exercices de rééchelonnement de leur dette.

Sept pays – la Bolivie, la Guyane, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Mozambique et l'Ouganda – ont vu leur demande acceptée en vertu du cadre initial de l'initiative. La valeur actualisée nette de l'aide totalise 3,4 milliards de dollars américains, soit une réduction d'environ 6,8 milliards de dollars du service de la dette (sur une base nominale). L'Ouganda, la Bolivie, la Guyane et le Mozambique ont franchi toutes les étapes de l'initiative des PPTE et ont eu droit à une aide dont la valeur actualisée totalise près de 2,8 milliards de dollars américains, et à une réduction de 5,5 milliards du service de la dette. Des examens préliminaires ont également été effectués dans le cas de cinq autres pays – l'Éthiopie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Nicaragua et la Tanzanie. La dette de deux pays – le Bénin et le Sénégal – a été jugée soutenable aux termes du cadre initial.

Deux ans après la mise en œuvre de l'initiative des PPTE, la communauté internationale a constaté que celle-ci n'atteignait pas son objectif de maintien de la dette à un niveau soutenable et de réduction de la pauvreté. La réduction de la dette n'était pas assez importante, elle arrivait trop tard, et elle ne profitait qu'à un trop petit nombre de pays. Le Canada, d'autres pays donateurs et la société civile ont exigé un examen complet de l'initiative des PPTE. En réponse à cette demande, le FMI et la Banque mondiale ont lancé un processus consultatif à l'échelle mondiale qui a débuté en 1999.

Pendant la première moitié de 1999, la société civile et les gouvernements, y compris six pays du G-7 (dont le Canada), ont transmis un grand nombre de demandes d'amélioration de l'initiative des PPTE. À la suite de ce processus consultatif, l'initiative du G-7 en matière de réduction de la dette a été mise sur pied. Celle-ci exige une réduction de la dette plus rapide, plus soutenue et élargie, et un accent accru sur la réduction de la pauvreté. Au sommet de Cologne tenu en juin 1999, les dirigeants du G-7 se sont entendus sur les

améliorations à apporter à l'initiative des PPTE, faisant de la réduction de la pauvreté et du maintien de la dette à un niveau soutenable les objectifs fondamentaux. Cette initiative a adopté un grand nombre des propositions du Canada, et l'accent sur la réduction de la pauvreté est le reflet du mandat de base du programme canadien d'aide au développement. La Banque mondiale et le FMI ont endossé le nouveau plan de réduction de la dette, et ils ont présenté les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté comme principal mécanisme permettant de veiller à ce que les gains découlant de la réduction de la dette servent à investir dans les secteurs sociaux, surtout dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Pour être admissible à cette aide exceptionnelle, un pays ne doit bénéficier que de l'aide de l'IDA et être aux prises avec une dette insoutenable après l'application de tous les mécanismes de réduction de la dette actuellement à sa disposition. Le caractère soutenable du fardeau de la dette est déterminé d'après le ratio de la dette aux exportations et du service de la dette aux exportations (calculé selon la valeur actualisée nette). On estime qu'un ratio de la dette aux exportations de 150 % et un ratio de la dette aux recettes de 250 % constituent le plafond d'acceptabilité de la dette des PPTE, en comparaison d'un ratio cible de la dette aux exportations variant entre 200 et 250 % et d'un ratio cible de la dette aux recettes de 280 % aux termes de l'initiative initiale en faveur des PPTE.

Selon la Banque mondiale, ces améliorations feront plus que doubler le montant de la réduction de la dette, qui sera porté à plus de 28 milliards de dollars américains. Parmi les 40 PPTE, 36 pays devraient maintenant être admissibles à l'initiative améliorée d'allégement de la dette, comparativement avec 29 pays aux termes du cadre initial en faveur des PPTE. La réduction de la dette sera plus rapide étant donné que les créanciers multilatéraux s'entendent, pour la première fois, pour réduire la dette dès qu'il est décidé qu'un pays est admissible à l'initiative de réduction de la dette. Pendant les deux premiers mois de 2000, le FMI et la Banque mondiale ont envisagé un allégement rétroactif de la dette pour l'Ouganda et la Bolivie, et la Mauritanie est devenue le premier « nouveau cas » à faire l'objet d'une décision aux termes de l'initiative améliorée de réduction de la dette des PPTE. Des examens préliminaires de l'admissibilité à l'aide aux termes de l'initiative améliorée de réduction de la dette des PPTE ont été menés dans quatre autres cas – ceux de la Guinée, du Honduras, de la Tanzanie et du Nicaragua.

La nouvelle initiative des PPTE permettra de réduire davantage les ratios du service de la dette et de libérer des ressources appréciables pour des dépenses du secteur social et d'autres grandes priorités. Par exemple, d'après l'expérience des pays déjà pris en considération aux termes de l'ancienne initiative en faveur des PPTE, la Banque mondiale estime que la nouvelle initiative pourrait permettre d'augmenter du tiers le niveau des dépenses du secteur social. En outre, l'annulation convenue des fardeaux d'endettement liés à l'aide par les pays du G-7 après les mesures de réduction de la dette des PPTE permettrait de libérer d'autres ressources qui pourraient être affectées à des priorités clés.

Les nouveaux Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté serviront ensuite à renforcer les liens entre l'allégement de la dette et la réduction de la pauvreté, de sorte que les ressources dégagées par suite de la réduction de la dette soient affectées à des dépenses du secteur social et à des programmes de réduction de la pauvreté. Ces cadres stratégiques seront mis au point par chacun des gouvernements des PPTE après consultation des IFI et de larges segments de la société civile. Ils orienteront les programmes d'aide par pays du FMI et de la Banque mondiale. En donnant une responsabilité accrue aux PPTE, les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté devraient se traduire par une accélération du processus de réduction de la pauvreté.

Le Canada est un ferme partisan de la réduction de la dette insoutenable des pays pauvres, et il a accordé de l'aide bilatérale dans trois secteurs :

- Le Canada a renoncé à la totalité de la dette au titre de l'aide publique au développement des PPTE, à l'exception du Myanmar (l'ancienne Birmanie); cette remise de dette accumulée depuis 1978 atteint 900 millions de dollars.
- Le Canada a contribué à combler l'insuffisance de fonds dans le cadre du programme de réduction de la dette du Mozambique; en effet, en mars 1998, le Canada s'est engagé à verser 8 millions de dollars, bien qu'il n'ait pas de prêts en cours dans ce pays.
- En 1998, le Canada a versé environ 32 millions de dollars au fonds de fiducie des PPTE, dont 20 millions ont été mis de côté pour assurer la participation intégrale de la Banque africaine de développement. Du reste de cette somme, 1,5 million de dollars a servi à réduire le fardeau de la dette de la Guyane. Le budget de 2000 a dégagé 175 millions de dollars pour des subventions additionnelles aux fonds de fiducie du FMI et de la Banque mondiale au profit des pays les plus pauvres, ce qui porte le total des contributions du Canada à ce jour à 215 millions de dollars.

À l'automne de 1998, le Canada est devenu un chef de file du mouvement en faveur des réformes en visant les PPTE. Le 25 mars 1999, le Premier ministre Jean Chrétien a annoncé les propositions canadiennes d'amélioration de l'effort de réduction de la dette; ce faisant, le Canada est ressorti comme un leader du G-7 au chapitre de l'allégement du fardeau de la dette des PPTE. En outre, le Canada s'est engagé à effacer la totalité de la dette des pays les plus pauvres, c'est-à-dire le Bangladesh, le Honduras, Madagascar, la Tanzanie et peut-être la Zambie. En décembre 1999, le Canada s'est partiellement acquitté de son engagement quand il a effacé la dette du Bangladesh, un des pays les moins avancés où la réforme est entreprise. La totalité de la dette d'autres bénéficiaires éventuels sera effacée une fois qu'ils auront terminé leur programme des PPTE. Le Canada s'est aussi engagé à prendre en considération la situation de cinq autres pays – l'Éthiopie, le Rwanda, le Libéria, le Soudan et la République démocratique du Congo (l'ancien Zaïre) – quand leur situation le permettra. Le budget de février 2000 a étendu l'effacement de la totalité de la dette à tous les PPTE admissibles qui font de réels efforts en vue d'améliorer le bien-être de leurs citoyens.

Mécanismes actuels d'aide aux pays pauvres très endettés

Mécanismes de la Banque mondiale

Prêts courants – La Banque mondiale débloque des crédits de l'Association internationale de développement (IDA) à des conditions très avantageuses, habituellement sous forme de prêts à échéance de 40 ans, et ce, sans intérêt.

Assouplissement de l'accès – Les pays qui déploient des efforts spéciaux pour éliminer leurs arriérés ou qui participent à des mécanismes élaborés de remboursement de la dette ont accès plus facilement aux ressources relativement restreintes de l'IDA.

La cinquième dimension – Les pays qui ne bénéficient que de l'aide de l'IDA et qui ont contracté des emprunts au-delà du taux du marché auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) reçoivent également des subventions annuelles de taux d'intérêt. Au cours des dernières années, ces subventions ont permis de réduire le taux d'intérêt sur les prêts consentis antérieurement par la BIRD, d'une moyenne de 6 % à moins de 1 %.

Réduction de la dette des pays ne bénéficiant que de l'aide de l'IDA – La BIRD offre des subventions (sans remboursement d'intérêt ni de capital) pour éliminer jusqu'à la totalité de la dette envers des banques commerciales qui a été contractée par les pays ne bénéficiant que de l'aide de l'IDA. Jusqu'à présent, le mécanisme de la Banque mondiale a permis d'éliminer sans frais presque 3 milliards de dollars américains de dette de ces pays envers des banques commerciales.

Fonds monétaire international

Surveillance des politiques – Dans certains pays, le FMI offre des conseils qui facilitent l'adoption de politiques jetant les bases d'une croissance économique durable et de la stabilité des prix. De façon plus générale, la surveillance du système monétaire mondial par le FMI vise à favoriser la croissance équilibrée du commerce mondial et la mise en œuvre d'un système de taux de change ordonné et stable.

Facilité d'ajustement structurel renforcée – Cette facilité constitue la principale source de financement de faveur offerte par le Fonds aux pays à faible revenu qui entreprennent des réformes économiques dans le cadre d'un programme du FMI. Compte tenu des défis particuliers que doivent relever ces pays, la Facilité offre des prêts comportant des échéances plus longues et des taux d'intérêt sensiblement moins élevés que les mécanismes ordinaires du FMI.

Aide technique – Le FMI et la Banque mondiale offrent une aide technique appréciable aux pays à faible revenu pour les aider à raffermir leurs politiques de gestion de la dette.

ANNEXE 1

Accords de prêt du Fonds monétaire international en vigueur au 31 décembre 1999

Membre	Date de l'accord	Échéance	Montant approuvé	Solde inutilisé
			(millions de DTS)	
Accords de confirmation – Total			**39 897,68**	**12 711,81**
Bosnie-Herzégovine	29 mai 1998	28 avril 2000	77,51	24,24
Brésil	2 décembre 1998	1er décembre 2001	10 419,84	2 550,69
Cap-Vert	20 février 1998	15 mars 2000	2,50	2,50
Corée	4 décembre 1997	3 décembre 2000	15 500,00	1 087,50
El Salvador	23 septembre 1998	22 février 2000	37,68	37,68
Fédération de Russie	28 juillet 1999	27 décembre 2000	3 300,00	2 828,57
Lettonie	10 décembre 1999	9 avril 2001	33,00	33,00
Mexique	7 juillet 1999	30 novembre 2000	3 103,00	2 068,60
Philippines	1er avril 1998	31 mars 2000	1 020,79	475,13
Roumanie	5 août 1999	31 mars 2000	400,00	347,00
Thaïlande	20 août 1997	19 juin 2000	2 900,00	400,00
Turquie	22 décembre 1999	21 décembre 2002	2 892,00	2 670,28
Uruguay	29 mars 1999	28 mars 2000	70,00	70,00
Zimbabwe	2 août 1999	1er octobre 2000	141,36	116,62
Mécanismes élargis de crédit – Total			**14 035,13**	**8 826,90**
Argentine	4 février 1998	3 février 2001	2 080,00	2 080,00
Azerbaïdjan	20 décembre 1996	19 mars 2000	58,50	5,26
Bulgarie	25 septembre 1998	24 septembre 2001	627,62	313,82
Colombie	20 décembre 1999	19 décembre 2002	1 957,00	1 957,00
Croatie	12 mars 1997	11 mars 2000	353,16	324,38
Indonésie	25 août 1998	5 novembre 2000	5 383,10	1 585,40
Jordanie	15 avril 1999	14 avril 2002	127,88	106,56
Kazakhstan	13 décembre 1999	12 décembre 2002	329,10	329,10
Moldavie	20 mai 1996	19 mai 2000	135,00	47,50
Pakistan	20 octobre 1997	19 octobre 2000	454,92	341,18
Panama	10 décembre 1997	9 décembre 2000	120,00	80,00
Pérou	24 juin 1999	31 mai 2002	383,00	383,00
Ukraine	4 septembre 1998	3 septembre 2001	1 919,95	1 207,80
Yémen	29 octobre 1997	1er mars 2001	105,90	65,90

ANNEXE 1

Accords de prêt du Fonds monétaire international en vigueur au 31 décembre 1999 *(suite)*

Membre	Date de l'accord	Échéance	Montant approuvé	Solde inutilisé
			(millions de DTS)	
Fiducie de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance – Total			**3 639,69**	**1 957,27**
Albanie	13 mai 1998	12 mai 2001	45,04	23,69
Azerbaïdjan	20 décembre 1996	24 janvier 2000	93,60	11,70
Bénin	28 août 1996	7 janvier 2000	27,18	10,87
Bolivie	18 septembre 1998	17 septembre 2001	100,96	67,31
Burkina Faso	10 septembre 1999	9 septembre 2002	39,12	33,53
Cambodge	22 octobre 1999	21 octobre 2002	58,50	50,14
Cameroun	20 août 1997	19 août 2000	162,12	36,03
Côte d'Ivoire	17 mars 1998	16 mars 2001	285,84	161,98
Djibouti	18 octobre 1999	17 octobre 2002	19,08	16,36
Gambie	29 juin 1998	28 juin 2001	20,61	13,74
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	155,00	110,70
Guinée	13 janvier 1997	12 janvier 2000	70,80	15,73
Guyane	15 juillet 1998	14 juillet 2001	53,76	35,84
Honduras	26 mars 1999	25 mars 2002	156,75	80,75
Kirghizistan	26 juin 1998	25 juin 2001	73,38	43,00
Macédoine (ERY)	11 avril 1997	10 avril 2000	54,56	27,28
Madagascar	27 novembre 1996	27 juillet 2000	81,36	40,68
Mali	6 août 1999	5 août 2002	46,65	39,90
Mauritanie	21 juillet 1999	20 juillet 2002	42,49	36,42
Mongolie	30 juillet 1997	29 juillet 2000	33,39	21,89
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	58,80	50,40
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2001	148,96	53,82
Ouganda	10 novembre 1997	9 novembre 2000	100,43	17,85
Pakistan	20 octobre 1997	19 octobre 2000	682,38	417,01
République centrafricaine	20 juillet 1998	19 juillet 2001	49,44	32,96
Rwanda	24 juin 1998	23 juin 2001	71,40	38,08
Sénégal	20 avril 1998	19 avril 2001	107,01	57,07
Tadjikistan	24 juin 1998	23 juin 2001	100,30	53,34
Tanzanie	8 novembre 1996	7 février 2000	181,59	0
Yémen	29 octobre 1997	28 octobre 2000	264,75	114,75
Zambie	25 mars 1999	24 mars 2002	254,45	244,45
Total			**57 572,50**	**23 495,98**

ANNEXE 2

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et crédits de l'Association internationale de développement – Exercice 1999 (1er juillet 1998 – 30 juin 1999)

	BIRD	IDA	Total	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Par région				
Afrique	5,0	2 063,5	57	2 068,5
Amérique latine et Caraïbes	7 133,3	603,6	51	7 736,8
Asie de l'Est et Pacifique	8 754,8	1 010,4	55	9 765,2
Asie du Sud	750, 0	1 812,0	18	2 562,0
Europe et Asie centrale	4 350,3	935,7	74	5 286,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 189,0	386,5	22	1 575,5
Total	**22 182,3**	**6 811,8**	**276**	**28 994,1**
Par objet				
Agriculture	1 787,7	1 020,1		2 807,8
Approvisionnement en eau et assainissement	509,8	242,9		752,7
Démographie, santé et nutrition	514,2	592,5		1 106,7
Développement urbain	319,0	386,6		706,5
Éducation	804,4	539,8		1 344,3
Énergie électrique et autres sources d'énergie	340,0	100,0		440,0
Environnement	311,0	228,3		539,3
Finances	2 574,9	301,5		2 876,4
Gestion du secteur public	1 042,1	387,8		1 430,0
Industrie	590,0	87,0		677,0
Mines	300,0	15,0		315,0
Pétrole et gaz naturel	–	17,5		17,5
Secteur social	2 235,9	442,7		2 678,6
Secteurs divers	8 811,7	1 457,9		10 269,6
Télécommunications	–	10,8		10,8
Transport	2 040,5	981,3		3 021,8
Total	**22 182,3**	**6 811,8**		**28 994,1**

ANNEXE 3

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et crédits de l'Association internationale de développement aux pays en développement

	BIRD		IDA		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			(millions de $US)			
Par exercice[1]						
Jusqu'en 1968	549	11 418,1	116	1 831,8	665	13 249,9
Total 1969-1973	374	8 917,8	273	3 931,6	647	12 849,4
Total 1974-1978	666	24 372,3	376	7 947,4	1 042	32 319,7
Total 1979-1983	711	44 908,0	518	16 368,1	1 229	61 276,1
1983-1984	129	11 947,2	106	3 575,0	235	15 522,2
1984-1985	131	11 356,3	105	3 028,1	236	14 384,4
1985-1986	131	13 178,8	97	3 139,9	228	16 318,7
1986-1987	127	14 188,2	108	3 485,8	235	17 674,0
1987-1988	118	14 762,0	99	4 458,7	217	19 220,7
1988-1989	119	16 433,2	106	4 933,6	225	21 366,8
1989-1990	121	15 179,7	101	5 522,0	222	20 701,7
1990-1991	126	16 392,2	103	6 293,3	229	22 685,5
1991-1992	112	15 156,0	110	6 549,7	222	21 705,7
1992-1993	122	16 944,5	123	6 751,4	245	23 695,9
1993-1994	124	14 243,9	104	6 592,1	228	20 836,0
1994-1995	134	16 852,6	108	5 699,2	242	22 521,8
1995-1996	129	14 656,0	127	6 864,0	256	21 520,0
1996-1997	141	14 525,0	100	4 622,0	241	19 147,0
1997-1998	151	21 086,2	135	7 507,8	286	28 594,0
1998-1999	131	22 182,3	145	6 811,8	276	28 994,1
Total	**4 346**	**338 699,5**	**3 060**	**115 883,5**	**7 406**	**454 583,6**

[1] Exercices financiers du Groupe de la Banque mondiale (1er juillet – 30 juin).

ANNEXE 4

Dépenses des emprunteurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement – Biens et services canadiens au 30 juin 1999

	BIRD	IDA	Total
	Montant	Montant	Montant
		(millions de $US)	
Par année civile			
Jusqu'en décembre 1960	133,5	–	133,5
1961	8,2	–	8,2
1962	3,7	–	3,7
1963	5,6	7,4	13,0
1964	4,7	1,8	6,5
1965	5,4	2,7	8,1
1966	11,6	5,3	16,9
1967	13,2	14,7	27,9
1968	6,3	7,8	14,1
1969	4,4	11,0	15,4
1970	7,6	1,3	8,9
1971	11,1	2,2	13,3
1972	10,5	2,3	12,8
1973	12,4	5,1	17,5
1974	15,8	8,4	24,2
1975	22,1	15,0	37,1
1976	25,7	10,8	36,5
1977	34,5	4,8	39,3
1978	26,1	5,5	31,6
1979	44,4	8,1	52,5
1980	51,5	7,8	59,3
1981	94,3	14,5	108,8
1982	75,0	17,6	92,6
1983	82,3	26,9	109,2
1984	92,6	54,3	146,9
1985	94,3	39,7	134,0
1986	184,8	46,8	231,6
1987 (janvier – juin)	92,8	23,4	116,2

ANNEXE 4

Dépenses des emprunteurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement – Biens et services canadiens au 30 juin 1999 *(suite)*

	BIRD	IDA	Total
	Montant	Montant	Montant
		(millions de $US)	
Par exercice[1]			
1988 – 1989	182,1	47,4	229,5
1989 – 1990	197,0	45,0	242,0
1990 – 1991	164,0	41,0	205,0
1991 – 1992	139,0	34,0	173,0
1992 – 1993	131,0	38,0	169,0
1993 – 1994	151,0	41,0	192,0
1994 – 1995	115,0	69,0	184,0
1995 – 1996	123,0	48,0	171,0
1996 – 1997	169,0	56,0	225,0
1997 – 1998	113,0	42,0	155,0
1998 – 1999	82,0	32,0	114,0
1999 – 2000	69,0	37,0	106,0
Total	**2 760,0**	**850,0**	**3 110,0**
Pourcentage du total des dépenses	2,33	1,85	s. o.
Pourcentage des dépenses de l'exercice 1999	2,76	2,15	2,51

[1] Exercices financiers du Groupe de la Banque mondiale (1er juillet – 30 juin).

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement par pays au 30 juin 1999

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Emprunteur ou garant				
Afghanistan	–	230,1	20	230,1
Afrique du Sud	287,8	–	12	287,8
Albanie	–	481,7	33	481,7
Algérie	5 558,5	–	62	5 558,5
Angola	–	277,8	10	277,8
Argentine	17 714,3	–	104	17 714,3
Arménie	12,0	523,3	20	535,3
Australie	417,7	–	7	417,7
Autriche	106,4	–	9	106,4
Azerbaïdjan	–	369,2	12	369,2
Bahamas	42,8	–	5	42,8
Bangladesh	46,1	9 140,8	161	9 186,9
Barbade	103,2	–	11	103,2
Bélarus	170,2	–	3	170,2
Belgique	76,0	–	4	76,0
Belize	71,8	–	8	71,8
Bénin	–	696,3	47	696,3
Bhoutan	–	41,9	7	41,9
Bolivie	299,3	1 564,4	74	1 863,7
Bosnie-Herzégovine	–	547,6	25	547,6
Botswana	280,7	15,8	26	296,5
Brésil	27 412,9	–	249	27 412,9
Bulgarie	1 210,1	–	18	1 210,1
Burkina Faso	1,9	902,2	50	904,1
Burundi	4,8	694,0	47	698,8
Cambodge	–	343,4	11	343,4
Cameroun	1 294,4	1 025,0	69	2 319,4
Cap-Vert	–	146,4	14	146,4
Chili	3 585,9	19,0	60	3 604,9
Chine	23 106,3	9 946,7	219	33 053,0
Chypre	418,8	–	30	418,8
Colombie	8 890,6	19,5	152	8 910,1
Communauté de l'Afrique orientale	244,8	–	10	244,8
Comores	–	101,7	16	101,7
Congo	216,7	183,6	20	400,3
Corée	15 647,0	110,8	120	15 757,8
Costa Rica	888,9	5,5	38	894,4
Côte d'Ivoire	2 887,9	1 802,3	84	4 690,2
Croatie	733,7	–	14	733,7

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement par pays au 30 juin 1999 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Danemark	85,0	–	3	85,0
Djibouti	–	75,6	11	75,6
Dominique	3,1	14,1	4	17,1
Égypte	4 367,5	1 984,0	102	6 351,5
El Salvador	820,6	25,6	34	846,2
Équateur	2 442,6	36,9	71	2 479,5
Érythrée	–	125,4	5	125,4
Espagne	478,7	–	12	478,7
Estonie	125,7	–	7	125,7
Éthiopie	108,6	2 927,7	73	3,036,3
Fédération de Russie	11 721,5	–	42	11 721,5
Fidji	152,9	–	13	152,9
Finlande	316,8	–	18	316,8
France	250,0	–	1	250,0
Gabon	227,0	–	14	227,0
Gambie	–	213,2	26	213,2
Géorgie	–	509,6	22	509,6
Ghana	207,0	3 502,8	103	3 709,8
Grèce	490,8	–	17	490,8
Grenade	3,8	8,8	2	12,7
Guatemala	1 058,1	–	34	1 058,1
Guinée équatoriale	–	45,0	9	45,0
Guinée	75,2	1 129,2	56	1 204,4
Guinée-Bissau	–	234,9	21	234,9
Guyane	80,0	302,8	28	382,8
Haïti	2,6	626,5	37	629,1
Honduras	717,3	978,6	55	1 695,9
Hongrie	4 302,0	–	39	4 302,0
Îles Salomon	–	45,9	7	45,9
Inde	25 828,1	26 161,3	401	51 989,4
Indonésie	27 043,9	1 067,2	28 8	28 111,1
Iran	2 058,1	–	39	2 058,1
Iraq	156,2	–	6	156,2
Irlande	152,5	–	8	152,5
Islande	47,1	–	10	47,1
Israël	284,5	–	11	284,5
Italie	299,6	–	8	399,6
Jamaïque	1 326,0	–	62	1 326,0
Japon	862,9	–	31	862,9
Jordanie	1 882,0	85,3	65	1 967,3

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement par pays au 30 juin 1999 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Kazakhstan	1 679,1	–	20	1 679,1
Kenya	1 200,0	2 870,8	119	4 070,8
Kirghizistan	–	500,0	18	500,0
Laos	–	576,0	27	576,0
Lesotho	155,0	292,0	28	447,0
Lettonie	314,9	–	14	314,9
Liban	783,5	–	15	783,5
Libéria	156,0	114,5	35	270,5
Lituanie	293,3	–	11	293,3
Luxembourg	12,0	–	1	12,0
Macédoine (ERY)	205,5	293,8	17	499,3
Madagascar	32,9	1 743,4	80	1 776,3
Malawi	124,1	1 854,1	75	1 978,2
Malaysia	4 150,6	–	87	4 150,6
Maldives	–	47,3	6	47,3
Mali	1,9	1 241,5	59	1 243,4
Malte	7,5	–	1	7,5
Maroc	8 435,3	50,8	126	8 486,1
Maurice	413,1	20,2	34	433,3
Mauritanie	146,0	512,7	45	658,7
Mexique	30 009,6	–	169	30 009,6
Moldavie	302,8	146,0	15	448,8
Mongolie	–	175,7	11	175,7
Mozambique	–	1 812,0	33	1 812,0
Myanmar	33,4	804,0	33	837,4
Népal	–	1 557,5	70	1 557,5
Nicaragua	233,6	754,5	47	988,1
Niger	–	816,6	45	816,6
Nigeria	6 248,2	902,9	98	7 151,1
Norvège	145,0	–	6	145,0
Nouvelle-Zélande	126,8	–	6	126,8
Oman	157,1	–	11	157,1
Organisation des États des Caraïbes orientales	14,1	5,5	1	19,6
Ouganda	8,4	2 714,4	71	2 722,8
Ouzbékistan	434,0	–	9	434,0

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement par pays au 30 juin 1999 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Pakistan	6 614,2	5 468,1	191	12 082,3
Panama	1 179,8	–	42	1 179,8
Papouasie-Nouvelle-Guinée	597,0	113,2	38	710,2
Paraguay	807,9	45,5	42	853,4
Pays de l'OECO	3,6	2,4	1	6,0
Pays-Bas	244,0	–	8	244,0
Pérou	5 053,6	–	82	5 053,6
Philippines	10 666,4	294,2	155	10 960,6
Pologne	4 969,4	–	30	4 969,5
Portugal	1 338,8	–	32	1 338,5
Région d'Afrique de l'Est	–	45,0	1	45,0
Région d'Afrique de l'Ouest	6,1	52,5	4	58,6
Région de l'Afrique	15,0	45,5	2	60,5
Région des Caraïbes	89,8	47,7	7	137,5
République centrafricaine	–	403,5	24	403,5
République démocratique du Congo	330,0	1 151,5	66	1 481,5
République dominicaine	851,0	22,0	30	873,0
République slovaque	135,0	–	2	135,0
République tchèque	326,0	–	2	326,0
Roumanie	5 195,8	–	58	5 195,8
Rwanda	–	869,4	48	869,4
Sainte-Lucie	8,5	11,2	3	19,7
Saint-Kitts-et-Nevis	1,5	1,5	1	3,0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1,4	6,4	2	7,8
Samoa occidental	–	46,6	8	46,6
Samoa	–	14,4	1	14,4
Sao Tomé-et-Principe	–	58,9	8	58,9
Sénégal	164,9	1 702,4	90	1 867,3
Seychelles	10,7	–	2	10,7
Sierra Leone	18,7	403,7	25	422,4
Singapour	181,3	–	14	181,3
Slovénie	168,2	–	4	168,2
Somalie	–	492,1	39	492,1
Soudan	166,0	1 352,9	56	1 518,9
Sri Lanka	210,7	2 271,2	83	2 481,9
Swaziland	104,8	7,8	14	112,6
Syrie	613,2	47,3	20	660,5

ANNEXE 5

Prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et prêts cumulatifs de l'Association internationale de développement par pays au 30 juin 1999 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Tadjikistan	–	180,3	10	180,3
Taiwan	329,4	15,3	18	344,7
Tanzanie	318,2	3 101,6	109	3 419,8
Tchad	–	622,2	36	622,2
Tchécoslovaquie	450,0	–	1	450,0
Thaïlande	7 579,1	125,1	123	7 704,2
Togo	20,0	733,5	42	753,5
Tonga	–	5,0	2	5,0
Trinité-et-Tobago	313,6	–	21	313,6
Tunisie	4 423,7	74,6	114	4 498,3
Turkménistan	89,5	–	3	89,5
Turquie	13 770,5	178,5	135	13 949,0
Ukraine	2 821,8	–	16	2 821,8
Uruguay	1 640,7	–	44	1 640,7
Vanuatu	–	15,4	4	15,4
Venezuela	3 293,1	–	38	3 293,1
Vietnam	–	2 354,6	24	2 354,6
Yémen	–	1 630,9	114	1 630,9
Yougoslavie	6 114,7	–	90	6 114,7
Zambie	679,1	2 115,7	72	2 794,8
Zimbabwe	983,0	656,9	35	1 640,1
Total pour l'ensemble de la Banque	**338 583,5**	**115 883,0**	**7 406**	**454 415,5**

ANNEXE 6

Projets approuvés pour l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement pendant l'exercice 1999, par pays – du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Emprunteur ou garant				
Albanie	–	125,0	5	125,0
Argentine	3 226,1	–	8	3 226,1
Arménie	–	120,6	4	120,6
Azerbaïdjan	–	79,5	4	79,5
Bangladesh	–	1 020,7	6	1 020,7
Bénin	–	25,5	1	25,5
Bolivie	–	186,8	4	186,8
Bosnie-Herzégovine	–	163,0	6	163,0
Brésil	1 686,1	–	8	1 686,1
Bulgarie	160,8	–	3	160,8
Burkina Faso	–	20,2	2	20,2
Cambodge	–	75,3	3	75,3
Cameroun	–	28,2	1	28,2
Cap-Vert	–	48,6	1	48,6
Chili	160,5	–	3	160,5
Chine	1 674,4	422,6	19	2 097,0
Colombie	142,0	–	2	142,0
Corée	2 048,0	–	2	2 048,0
Côte d'Ivoire	–	75,6	1	75,6
Croatie	108,3	–	2	108,3
Djibouti	–	17,5	1	17,5
Égypte	345,0	205,0	6	550,0
Éthiopie	–	100,0	1	100,0
Fédération de Russie	1 930,0	–	3	1 930,0
Gabon	5,0	–	1	5,0
Gambie	–	35,0	2	35,0
Géorgie	–	136,6	7	136,6
Ghana	–	281,8	5	281,8
Guatemala	167,0	–	5	167,0
Guinée	–	55,4	4	55,4
Guyane	–	9,0	1	9,0
Honduras	–	283,7	3	283,7
Îles Salomon	–	12,0	1	12,0
Inde	400,0	654,8	7	1 054,8
Indonésie	2 605,1	422,6	11	2 741,1

ANNEXE 6

Projets approuvés pour l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement pendant l'exercice 1999, par pays – du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Jordanie	210,0	–	3	210,0
Kazakhstan	175,5	–	4	175,5
Kenya	–	40,0	1	40,0
Kirghizistan	–	61,5	3	61,5
Laos	–	29,8	2	29,8
Lesotho	–	21,0	1	21,0
Lettonie	58,6	–	4	58,6
Lituanie	20,1	–	1	20,1
Macédoine (ERY)	32,0	90,0	5	122,0
Madagascar	–	131,4	3	131,4
Malawi	–	193,0	4	193,0
Malaysia	404,0	–	3	404,0
Mali	–	40,0	1	40,0
Maroc	440,0	–	6	440,0
Mauritanie	–	30,8	3	30,8
Mexique	949,9	–	2	949,9
Moldavie	–	66,1	3	66,1
Mongolie	–	12,0	1	12,0
Mozambique	–	176,0	3	176,0
Népal	–	17,5	2	17,5
Nicaragua	–	118,6	3	118,6
Niger	–	82,6	2	82,6
Organisation des États des Caraïbes orientales	14,1	5,5	1	19,6
Ouganda	–	164,8	5	164,8
Ouzbékistan	55,0	–	2	55,0
Pakistan	350,0	90,0	2	440,0
Panama	150,3	–	3	150,3
Pérou	338,0	–	2	338,0
Philippines	723,3	–	5	723,3
Pologne	327,0	–	3	327,0
République dominicaine	111,1	–	1	111,1
Roumanie	340,0	–	4	340,0
Rwanda	–	80,0	2	80,0
Samoa	–	14,4	1	14,4
Sénégal	–	117,4	2	117,4
Slovénie	15,0	–	1	15,0
Sri Lanka	–	29,0	1	29,0

ANNEXE 6

Projets approuvés pour l'aide de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement pendant l'exercice 1999, par pays – du 1 er juillet 1998 au 30 juin 1999 *(suite)*

	Prêts BIRD	Prêts IDA	Total des prêts	
	Montant	Montant	Nombre	Montant
		(millions de $US)		
Tadjikistan	–	93,4	5	93,4
Tanzanie	–	40,0	1	40,0
Tchad	–	40,9	1	40,9
Thaïlande	1 300,0	–	3	1 300,0
Togo	–	5,0	1	5,0
Trinité-et-Tobago	14,8	–	1	14,8
Tunisie	194,0	–	2	194,0
Turquie	528,0	–	3	528,0
Ukraine	600,0	–	2	600,0
Uruguay	92,5	–	2	92,5
Venezuela	80,7	–	2	80,7
Vietnam	–	308,3	4	308,3
Yémen	–	181,5	5	181,5
Zambie	–	212,8	2	212,8
Total pour l'ensemble de la Banque	**22 182,3**	**6 811,8**	**276**	**28 994,1**